



REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE, UN BUT, UNE FOI
PRIMATURE
MISSION DE RESTRUCTURATION DU SECTEUR COTON



UNION EUROPEENNE
DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE SUR L'IMPACT DE LA CRISE DE FILIERE COTON

RAPPORT DEFINITIF



**AGROTEC-SPA
ROME**

Juin 2002

SOMMAIRE

I.	RAPPORT DE SYNTHESE.....	1
I.1	Contexte	1
II.2	Comparaison et analyse de la crise sur les trois campagnes de référence.....	1
III.3	Impacts économiques et sociaux de la crise	2
IV.4	Les mesures d'atténuation à moyen et long terme	5
1	CONTEXTE	9
1.1	Les dysfonctionnements du marché mondial	9
1.2	Caractéristiques de la zone cotonnière au regard de la pauvreté	10
1.3	La crise de la filière coton	12
2	COMPARAISON ET ANALYSE DE LA CRISE SUR LES TROIS CAMPAGNES DE REFERENCE.....	14
2.1	Campagne 1998/1999 : l'exacerbation de difficultés structurelles insuffisamment prises en compte	14
2.2	Campagne 1999/2000 : une combinaison de facteurs aggravants	15
2.3	Campagne 2000/2001 : un mode de résolution de la crise conflictuel	16
2.4	Premières conclusions.....	18
3	IMPACTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES DE LA CRISE	19
3.1	Les effets directs.....	19
3.1.1	<i>La chute de la production cotonnière.....</i>	<i>19</i>
3.1.2	<i>Le faible report sur les céréales.....</i>	<i>19</i>
3.2.	Les effets induits.....	20
3.2.1	<i>Sur l'équilibre macro-économique</i>	<i>20</i>
3.3	Les effets indirects.....	27
3.4	Les effets externes	38
3.4.1	<i>Sur les infrastructures routières.....</i>	<i>38</i>
3.4.2	<i>Sur les ressources naturelles</i>	<i>38</i>
3.4.3	<i>Sur l'éducation.....</i>	<i>39</i>
3.4.4	<i>Sur la formation et l'alphabétisation</i>	<i>42</i>
3.4.5	<i>Sur la santé (Comportement des ménages).....</i>	<i>43</i>
3.5	Conclusion Générale	46
4	PROPOSITIONS DE MESURES D'ATTENUATION A MOYEN ET LONG TERME	49
4.1	Les mesures techniques.....	49
4.2	Les mesures institutionnelles.....	49
4.3	Les mesures économiques et environnementales	50
4.4	Les mesures sociales	51
	ANNEXES.....	52

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	:	Activité Génératrice de Revenu
AOPP	:	Association des Organisations Paysannes Professionnelles
APC	:	Association de Producteurs de Coton
APCAM	:	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
AV	:	Association Villageoise
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BNDA	:	Banque de Développement Agricole
CFDT	:	Compagnie Française de Développement des Textiles
CMDT	:	Compagnie de Développement des Textiles
CPS	:	Cellule de Planification et de Statistique
CSCOM	:	Centre de Santé Communautaire
DNAER	:	Direction Nationale de l'Aménagement et Équipement Rural
DNCN	:	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNSI	:	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DPCG	:	Division Programmation et Contrôle de Gestion
DTDR	:	Division Technique du Développement Rural
LEGISCOMA	:	Législation Coopérative au Mali
MDR	:	Ministère du Développement Rural
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MDSSPA	:	Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
MRSC	:	Mission de Restructuration du Secteur Coton
ODHD	:	Observatoire du Développement Humain Durable
OHVN	:	Office de la Haute Vallée du Niger
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OP	:	Organisation Paysanne
PAMORI	:	Projet de Mobilisation des Ressources Intérieures
PASE	:	Programme d'Amélioration des Systèmes d'Exploitation
PGR	:	Projet de Gestion Rurale
PNIR	:	Programme National d'Infrastructures Rurales
SFD	:	Système Financier Décentralisé
SYCOV	:	Syndicat des producteurs de Coton et Vivrier
SYPAMO	:	Syndicat des producteurs Agricoles du Mali Ouest
SPCK	:	Syndicat des producteurs du cercle de Kita
UATT	:	Union Africaine de Transit et Transports
ZAER	:	Zone d'Animation et d'Expansion Rurale

I. RAPPORT DE SYNTHESE

La présente étude réalisée par Agrotec- Spa vise à rendre compte de l'impact économique et social de la crise de la filière coton sur la période allant de 1998 à 2001. Elle a été réalisée ex-post de février à mai 2002 tandis que se déroulait la campagne de commercialisation 2001-2002 marquée par une forte reprise de la production de coton graine (592 000 t) avec un prix versé au producteur fixé à 200 FCFA/kg.

I.1 Contexte

La baisse d'activité enregistrée par la filière durant la période de crise a ainsi correspondu au retournement conjoncturel survenu lors des trois campagnes de référence étudiées 1998-1999 / 1999-2000 / 2000-2001 alors que la tendance baissière des prix internationaux du coton fibre fluctuait en dessous des seuils atteints de 1994 à 1997. Le tassement de la consommation mondiale de coton fibre et les systèmes de subvention à la production pratiqués par les grands pays producteurs de coton graine ont gravement pénalisé les pays cotonniers africains qui en l'absence de marché de proximité ont été contraints de vendre au mieux à prix coûtant.

Le Mali, 1^{er} pays producteur ouest-africain de coton grâce aux succès enregistrés par l'intégration verticale de la filière, a ainsi subi de plein fouet cette situation. La société cotonnière nationale, la CMDT, en prise a d'importantes difficultés financières s'est trouvée confrontée à la détermination des exploitants agricoles oeuvrant pour que soit mieux pris en compte leur participation dans la filière à travers une revalorisation du prix d'achat du coton graine versé au producteur. Les régions cotonnières maliennes situées dans les zones sud du Mali étaient en effet depuis 1994 caractérisées par la prégnance de la pauvreté même si la recrudescence du phénomène observée partout ailleurs dans le pays s'y manifestait moins fortement.

II.2 Comparaison et analyse de la crise sur les trois campagnes de référence

Campagne 1998-1999 : l'exacerbation de difficultés structurelles

Malgré un volume de production satisfaisant, la baisse tendancielle des rendements sensible depuis 1995 indiquait un mode de production plus extensif qui n'a pas donné lieu à des investigations complémentaires relativement aux stratégies productives des exploitants.

L'endettement réel des AV jusqu'alors masqué par les performances du secteur et l'augmentation du prix global du coton graine se révéla du fait de la baisse de la ristourne un risque sous-évalué d'investissement et un facteur de fragilisation financière des exploitations qui contribua à exacerber les revendications des producteurs.

L'émergence de la contestation paysanne par les producteurs de la zone de Koutiala pour une revalorisation du prix versé aux producteurs de 185 à 200 FCFA donna lieu à de violents affrontements avant-coureurs de la force de la détermination paysanne.

Campagne 1999-2000 : une combinaison de facteurs aggravants

Les pertes sur le volume de la production particulièrement sensibles dans les zones de bas-fonds dues aux inondations survenues sur 33 000 ha de coton qui avaient été emblavés et traités alimentèrent un climat de morosité chez les producteurs.

Le recouvrement des crédits aux AV par la BNDA déclencha le mécanisme de caution solidaire qui plaça les exploitants dans l'obligation de contracter des dettes entre eux et de décapitaliser pour partie leurs avoirs. Les dysfonctionnements des AV ainsi révélés et sources d'importantes dissensions sociales exacerbèrent les revendications des producteurs pour une revalorisation du prix global du coton graine.

Dans ces conditions, l'annonce de la chute du prix du coton graine passé de 185 à 150 FCFA en raison de la baisse de la ristourne et de l'impossibilité de recourir au fonds de stabilisation fit l'effet d'une provocation aux yeux des producteurs. Le discrédit jeté sur la représentation nationale du SYCOV pour avoir conclu un accord sans l'assentiment de la base donna lieu à la création d'un comité de crise mandaté par les producteurs pour mener les négociations avec les différents partenaires.

Campagne 2000-2001 : un mode conflictuel de résolution de la crise

L'aboutissement à un accord sur 11 points à une date avancée dans l'hivernage ne satisfaisant pas les producteurs des zones de Bougouni, Sikasso, Fana, Sikasso et Oulessedougou, ceux-ci décidèrent de ne pas emblaver leurs parcelles en coton.

Le boycott paysan comme revendication d'une reconnaissance de partenariat à travers la revalorisation du prix du coton graine s'est traduit par une baisse de 47,8% du volume de la production pour la campagne et a servi de révélateur des difficultés rencontrées par la filière. La mise en œuvre des 11 points d'accord est apparue comme efficace pour la restauration du climat de confiance nécessaire à la reprise de la production.

III.3 Impacts économiques et sociaux de la crise

Les effets directs

La chute de 53% de la production cotonnière sur les trois campagnes de référence a été particulièrement sensible lors de la campagne 2000-2001 qui avec 242 726 t de coton graine marque l'épicentre de la crise. Toutefois un report sur les autres cultures céréalières n'a pas eu lieu. Celles-ci ont même accusé un repli de 13.5% par rapport aux progressions enregistrées lors des deux campagnes précédentes.

Les effets induits

La contribution du secteur coton à la richesse nationale s'est vue réduite de 2.13% de 1998 à 2000 et les recettes d'exportations enregistrées pour le secteur cotonnier ont chuté de 14.6 % de 1999 à 2000. Le déséquilibre de la balance commerciale s'est très fortement accru de 1998 à 2000 alors que la crise financière de la CMDT s'est traduite par le gel des dettes de l'entreprise et un allègement de la fiscalité sur la filière.

L'incidence de la chute des revenus cotonniers pour les producteurs (-40 milliards de 1998 à 2001) particulièrement importante l'année de boycott a lourdement pesé sur les revenus courants des ménages agricoles qui ont diminué de plus de moitié sur la période. Les ménages agricoles ont en conséquence opéré une forte contraction des dépenses

monétaires en 2000-01 alors qu'une diminution de l'épargne évaluée en moyenne à 8,1% du patrimoine avait été réalisée l'année précédente pour rembourser les crédits.

La distinction opérée au niveau des dépenses entre la couverture des besoins minimum de subsistance et de sécurité et celle des besoins de confort et de facilité en fonction des contraintes et systèmes de valeurs a ainsi conduit les ménages et les communautés à fortement diminuer ou à reporter la satisfaction des besoins à caractère social à la campagne 2001-2002 tels les frais liés aux cérémonies de mariage.

Parallèlement les stratégies mises en œuvre pour compenser les pertes de revenus cotonniers ont visé à augmenter les autres sources de revenus monétaires telles que celles liées à la vente de bois de chauffe et de charbon de bois, à l'augmentation des cultures arachidière et maraîchère, à des tentatives de diversification en aviculture, sésame et beurre de karité. Ces initiatives n'ont cependant pas permis de compenser les pertes de revenu cotonniers étant donné les difficultés d'écoulement ou de commercialisation de ces produits. Les revenus de l'exode saisonnier n'ont par ailleurs que peu contribué à l'augmentation des revenus des ménages. La contribution des femmes s'est par contre avérée être un facteur déterminant de résistance à la crise grâce à la modification de leurs comportements d'achat et aux ponctions réalisées sur leur patrimoine en volaille et petits ruminants.

Les effets indirects

La crise cotonnière a entraîné un fort ralentissement de l'activité de très nombreux opérateurs économiques maliens car la crise de la filière intégrée a impliqué une baisse de revenu générale dans toutes les zones du Mali sud. Toutefois les groupes sociaux ayant le plus gravement subi les effets de la crise sont ceux dont la production de biens ou de services en baisse de plus de 50% répondait aux besoins de confort ou de facilité des producteurs de coton comme ceux ayant un lien avec l'artisanat féminin, l'habitat et l'outillage. Les éleveurs qui assuraient une part importante de la capitalisation des exploitations ont de même connu une perte de revenu de l'ordre de 20%.

La contraction des marchés de fournitures et services à la CMDT du fait des mesures de redressement financier engagées par la société s'est traduite par la pénalisation des sociétés maliennes relativement à la fourniture d'intrants, la baisse du volume de tonnage pour les entreprises de transport, le non-renouvellement des marchés pour les entreprises de travaux et de camions. Par ailleurs l'arrêt du principe de préfinancement par la CMDT des programmes de développement pour les ONG et les bureaux d'études a impliqué un ralentissement des opérations menées par ces structures. Cependant relativement aux bureaux d'études, la crise a ouvert de nouvelles opportunités d'études pour des bureaux n'intervenant pas jusqu'alors dans le secteur.

Parallèlement, suite à la mise en place de mesures budgétaires, le niveau général d'activité de la CMDT a baissé de 20% entre 1998 et 2000 et a été particulièrement sensible sur les activités de développement rural liées à l'alphabétisation, à l'entretien des pistes et à la vulgarisation/conseil. Les réductions budgétaires ont en outre conduit à la fermeture provisoire de 7 unités d'égrenage lors de l'année de boycott et à des redéploiements et compressions de personnel notamment saisonniers dont le ¼ des effectifs a été déflaté. Malgré ces mesures, les coûts de revient du coton carré d'usine ont annuellement augmenté de plus 10% pour chacune des campagnes de référence.

Au plan financier, le creusement du déficit de 57 milliards de FCFA a été augmenté des 34,4 milliards de FCFA correspondants aux crédits de campagne 1999-2000 qui ont pu cependant être soldés et les engagements pour la campagne 2000-01 honorés grâce aux

efforts consentis par les actionnaires que sont l'Etat et la CFDT ; la perte nette de l'exercice 2001 a été évaluée à 11,52 milliards de FCFA.

Pour l'OHVN, les effets de la crise ont surtout entraîné des retards dans la livraison des intrants coton et des difficultés de mise en place des fonds de commercialisation par la CMDT.

Pour la BNDA, l'impact de la crise se situe plus sur la diminution d'environ de deux tiers du volume de crédit que sur la variation relativement stable des taux de remboursement bancaire. Par contre pour la CMDT, malgré un rééchelonnement de 2,5 milliards de FCFA, ces taux ont accusé une baisse de 10 points entre 1998 et 2000. Le réseau de caisses mutualistes Kafo Jiginew a enregistré une baisse des taux de remboursement similaire et a subi une perte sur les bénéfices de l'ordre de 87%.

Face au problème du règlement de la garantie apportée par la caution solidaire, les difficultés des AV à gérer des contraintes tant économiques que sociales pour mener à bien le remboursement des crédits ont entraîné une crise de confiance qui a accentué le phénomène d'éclatement des AV. Pour les syndicats agricoles, la crise de confiance suscitée par la remise en cause de la représentativité à la base des instances nationales du SYCOV a suscité la création d'un comité de crise qui s'est ensuite transformé en une nouvelle structure syndicale, le SYVAC. L'unité actuelle de ces organisations face aux autres partenaires laisse croire à la constitution prochaine d'une intersyndicale pour laquelle œuvre l'AOPP. Par ailleurs, le rôle de médiateur joué par l'APCAM dans la gestion du conflit a contribué à la reprise de l'activité cotonnière.

Les effets externes

L'entretien des pistes par la CMDT a été laissé en suspens durant l'année de boycott. Cette défaillance a donc mis en évidence la situation de dégradation des pistes qui a occasionné de très grandes difficultés pour les transports.

Les ponctions opérées durant la crise sur les ressources ligneuses en vue de l'obtention de numéraire sont difficilement quantifiables. Il semble toutefois que les pressions exercées sur ce type de ressources naturelles se soient accrues mais a revalorisé l'intérêt porté par les villages et communes pour l'adoption de marchés ruraux de combustible.

L'éducation fondamentale correspondant au 1^{er} cycle scolaire est demeurée un secteur prioritaire pour les familles bénéficiaires ou non de l'éducation publique. Toutefois la création de nouvelles écoles communautaires telles celles soutenues par Save the Children a été stoppée et la contraction des dépenses d'éducation des familles a induit le non-achat des fournitures scolaires des enfants.

L'alphabétisation avec plus de 50% de réduction des actions engagées par la CMDT constitue un des domaines les plus gravement touchés par les mesures d'économie mises en œuvre par la société cotonnière. Il apparaît néanmoins que le dysfonctionnement de l'offre et de la demande de formation relève d'un problème antérieur à la crise qui renvoie à la nécessité de repenser le conseil agricole.

Les frais de santé ont été réduits ou reportés durant la période de crise étant donné la contraction des dépenses des ménages. Toutefois étant donné l'insuffisance de l'offre de santé dans les zones cotonnières, la portée du phénomène est à relativiser du fait du recours très limité aux soins de santé par les populations.

IV.4 Les mesures d'atténuation à moyen et long terme

Les mesures techniques préconisées portent essentiellement sur l'augmentation des productions agricoles.

Les mesures institutionnelles recommandent la mise en œuvre d'une véritable restructuration des institutions de développement de la culture cotonnière ainsi qu'une professionnalisation des organisations paysannes.

Les mesures économiques et environnementales visent une amélioration de la situation financière de la filière et la création de marchés ruraux de combustible.

Les mesures sociales proposent l'examen de la promotion de l'égalité entre les genres notamment en matière d'éducation, la réorientation du système d'alphabétisation et l'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé.

AVANT PROPOS

La présente étude réalisée par le bureau d'étude Agrotec-Spa a pour objet d'évaluer l'impact de la crise sur l'ensemble de l'économie du Mali en général et plus spécifiquement sur tous les segments du secteur coton et de proposer des mesures d'atténuation des effets de la crise à moyen et long terme. Elle s'inscrit dans une série d'études commanditées par le MRSC sur la filière afin de disposer d'éléments d'analyse sur le secteur coton malien.

Confiée à AGROTEC (bureau d'études) par la Mission de Restructuration du Secteur Coton et financée par le Fonds Européen de Développement –FED VIII (bailleur de fonds) , cette étude a été réalisée par l'équipe suivante :

- Mme Fouich, Chef de mission, Socio-économiste
- Mr Mariko, Agro-économiste

Une mission de terrain (du 22 février au 20 mars 2002) a permis la prise de contact avec les principaux partenaires et intervenants tant à Bamako que dans les zones de Kita, Ouelessougou, Bougouni, Sikasso, Koutiala, Fana. Les contacts institutionnels ont par ailleurs été menés à Bamako. (cf liste en annexe).

Les observations faites par le Comité de Suivi lors de la présentation du rapport d'étape le 18 Mars 2002 ont été prises en compte dans la rédaction du rapport provisoire remis en Avril 2002 qui a lui-même été discuté lors de l'atelier de validation qui s'est tenu le 15 Mai 2002. Les remarques et recommandations apportées à cette occasion par le Comité de Suivi ont été prises en considération dans la rédaction du présent rapport final.

INTRODUCTION

La filière coton du Mali après avoir connu une remarquable phase de croissance de 1994 à 1998 connaît depuis 1999 une profonde crise déclenchée par la chute des cours mondiaux du coton et exacerbée par le boycott paysan de la culture du coton. Ce boycott qui s'est déroulé en mai/juin 2000 a entraîné une chute de la production du coton graine et de la fibre de plus de 50% au titre de la campagne 2000/2001 par rapport à la campagne 1999/2000. La baisse de la production a aggravé les difficultés financières de la CMDT et a affecté toute la filière cotonnière et l'économie globale du Mali.

Ces difficultés ont amené le Gouvernement à engager des mesures de redressement et de restructuration de la filière qui ont été élaborées lors des Etats Généraux de la filière coton. La présente étude socio-économique sur l'impact de la crise de la filière coton est la mise en œuvre d'une des recommandations émises lors des Etats Généraux.

- **Précisions méthodologiques**

L'étude a été menée en trois temps successifs en appliquant le modèle hypothético-déductif basé sur le principe de triangulation. Ainsi après une première phase de lecture des rapports réalisés récemment sur le secteur cotonnier, une première définition des mécanismes et difficultés rencontrées par la filière coton a été dégagée pour aboutir à un questionnement propre à renseigner les différents points définis par les TDR.

Dans un deuxième temps, ce questionnement a ainsi guidé les entretiens semi-directifs conduits sur le terrain et auprès d'institutions ayant leur siège à Bamako dans l'objectif de valider ou d'invalider le questionnement issu de l'analyse des documents mais aussi pour ouvrir à d'autres perspectives et points de vue sur les effets et impacts de la crise et la perception de l'avenir de la filière. On s'est ainsi attaché à recueillir les opinions des acteurs sociaux et agents économiques – entendu ici comme groupe partageant une communauté de pratiques, d'intérêts et de stratégies – en partant de l'idée qu'ils développent des interactions au sein d'un environnement dominé par l'incertitude qui les contraint à réviser tant leurs positions dans la maîtrise de certains segments de la filière que leurs modes de coopération et de négociation. Les situations conflictuelles ont ainsi été appréhendées comme révélatrices des enjeux attachés à la maîtrise des zones d'incertitude et des degrés de liberté que chaque groupe d'acteurs entendait faire valoir en vue de négociations.

Ainsi les 22 jours impartis à la recherche documentaire et travaux de terrain ne peuvent en aucune façon être assimilés à une enquête car il n'était pas possible à une équipe de deux consultants d'effectuer un échantillonnage propre à renseigner des hypothèses préalablement testées afin d'aboutir à des conclusions scientifiquement vérifiables.

Le troisième temps de l'étude a consisté à synthétiser l'ensemble des données recueillies dans les deux premiers temps et complétées des données statistiques disponibles. Ainsi les analyses ont pu porter soit sur les exercices comptables pour les années où les chiffres de 2001 n'étaient pas disponibles, soit sur les campagnes agricoles. Il a été choisi de proposer un mode rédactionnel qui autorise une vision globale des phénomènes à travers une analyse argumentée selon les domaines traités par des données qualitatives et/ou quantitatives. Toutefois étant donné les nombreuses enquêtes en cours de traitement mais non nécessairement utilisables même à titre provisoire, l'argumentation statistique fait référence à des situations régionales globales car les données désagrégées au niveau des cercles n'étaient pas disponibles. Cette spécificité n'étant en outre pas mentionnée dans les TDR car difficilement réalisable au regard du temps de mission et du nombre de points à renseigner, notre préoccupation a été de présenter une situation d'ensemble cohérente sur le plan régional au regard de la crise et de ses effets. Néanmoins lorsque les données statistiques

l'autorisaient notamment pour ce qui concerne certaines sources CMDT, nous rapportons en annexe les données désagrégées au niveau des cercles qui se trouveront ainsi réunies en vue d'éventuelles études ultérieures plus spécifiques.

Avant d'aborder l'impact socio-économique de la crise de la filière coton, il nous a semblé nécessaire de préciser dans quel contexte général se situe cette crise. Pour ce faire, nous avons choisi de nous référer à un éclairage de type macro-économique en nous intéressant aux dysfonctionnements du marché mondial du coton et aux caractéristiques de la zone cotonnière au regard de la pauvreté. A l'issue de cette mise en perspective nous présenterons une définition de la crise de la filière coton qui nous permettra de préciser le champ de l'étude et l'approche choisie pour en rendre compte.

1 CONTEXTE

1.1 Les dysfonctionnements du marché mondial¹

La chute des cours internationaux

Les prix internationaux de coton après avoir connu une tendance haussière de 1994 à 1997 et dépassé le seuil de 1100 FCFA/kg en août 1997 ont ensuite, exception faite des deuxièmes trimestres de 1998 et 1999, régulièrement baissé pour atteindre en décembre 1999 un peu plus de 600 FCFA/kg, soit leur plus bas niveau depuis 1986. En 2000/2001, la remontée amorcée en début de campagne s'est traduite par le passage au-dessus de la barre de 1000 FCFA/kg, sans parvenir néanmoins à renouer avec la moyenne décennale des années 90 malgré une augmentation de 50% en un an. En 2001, la perspective d'un fort accroissement de la production prévue excédentaire par rapport à la consommation a fait chuter les cours en mars 2001 à 830 FCFA/kg. Les cours sont ainsi retombés pour cette campagne à un niveau qui n'a été plus bas sur les 25 dernières années qu'en 1985/1986 et 1999/2000.

Consommation et production

Le tassement de la consommation mondiale sur la période de référence 1998/2001 est essentiellement imputable à l'accroissement des importations américaines en textiles semi-finis et finis et à la contraction des stocks de report chinois. Par ailleurs les systèmes de subvention à la production de nombreux pays tels que la Chine et les Etats-Unis ont rendu les producteurs hors zone franc relativement insensibles à la déprime du marché du fait de la fermeté du dollar et du faible attrait pour d'autres cultures. La production mondiale après une légère diminution de 1998 à 2000 a ainsi retrouvé en 2001 le niveau de 1997 correspondant à 20 Mt notamment grâce aux excellents résultats enregistrés par l'Etat du Mato Grosso au Brésil qui dispose en outre d'un marché de proximité.

Dans ces conditions les pays « pricemakers »² ont vu leurs positions renforcées sachant qu'en moyenne, selon le Centre Consultatif International du Coton (CCIC), une baisse de 20% des prix de coton brut n'entraîne qu'un accroissement de 1% de la consommation.

Les effets sur les pays africains

Les pays africains de la zone franc pénalisés dans leurs coûts de revient par les frais d'acheminement vers le client ont pourtant durant la période continué à produire un coton compétitif en respectant les règles du marché. La chute des cours les a contraint à vendre au mieux à prix coûtant alors que le prix « bord champ » représente les 2/3 du coût carreau d'usine. L'effondrement des cours a donc eu pour effet majeur de rendre le coût réel de la fibre largement supérieur au prix de marché pour tous les pays producteurs mais en l'absence de filet de sécurité permettant de garantir un revenu au producteur et d'un système mondial d'ajustement de la production, les producteurs africains et notamment maliens ont été les premiers affectés par l'effondrement des cours.

¹ Sources: Plan de sortie de crise-Rapport provisoire - A. Wadell MRSC Mars 2001 et *Marchés Tropicaux* – 27 juillet 2001 p 1533-1545.

² L'expression économique anglaise « pricemaker » renvoie au mécanisme de fixation des prix sur les marchés dont notamment celui des matières premières. Ainsi des pays sont dits « pricemaker » ou faiseurs de prix alors que d'autres sont preneurs de prix et alors qualifiés de « pricetaker », ce qui dans les deux cas exprime un rapport de forces.

La question est dès lors de savoir comment les pays africains qui ne bénéficient pas des systèmes de subvention tels que ceux appliqués par de grands pays producteurs de coton entendent produire davantage de coton à moindre coût. La réponse donnée durant la crise cotonnière malienne de 1998 à 2001 indique comme nous allons essayer de le démontrer que cela ne pourra être réalisé sans la pleine participation des producteurs.

1.2 Caractéristiques de la zone cotonnière au regard de la pauvreté³

Les quatre régions correspondantes aux zones cotonnières –Sikasso, Koulikoro, Ségou et Kayes- regroupaient 65, 3% de la population malienne en 2000. Or même si la région la plus pauvre est celle de Mopti, il apparaît que dans les régions de Sikasso et Koulikoro 3 personnes sur 4 et même plus vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro totalisent ainsi 77,5% de la population située dans la zone très pauvre (qui comprend également la région de Mopti) et est 3 fois plus peuplée que la zone moyennement pauvre où Kayes totalise néanmoins 61,1 % de la population de la zone de moyenne pauvreté.

La population des zones cotonnières peut ainsi être définie comme étant située dans les aires où la pauvreté est globalement la plus forte du pays.

Tableau 1 : Classification des régions par gradient de pauvreté en 1998

Régions par Gradient de Pauvreté	Population en 2000 (b)	% population totale (b) et % population urbaine	% de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (P0 ou étendue de la pauvreté)	Nombre de pauvres vivant en deçà du seuil de pauvreté (P1 ou profondeur)	% du nombre total de pauvres au Mali vivant dans cette région	Indice de Développement Humain (IDH)
Sikasso	1 888 162	18.4 21.1	82.7	41.6	23.8	0.308
Koulikoro	1 645 890	16.0 16.1	74.9	39.6	15.4	0.317
Ségou	1 751 171	17.0 17.8	70.4	28.9	18.9	0.288
Kayes	1 436 065	14.0 18.3	50.1	19.4	11.0	0.340
Mali	10278 250	100.0 100	69.0	31.0	100.0	0.333

Source : Rapport Santé et Pauvreté 2001

Sur l'ensemble du pays, il est considéré que le seuil de pauvreté ou dépense minimale annuelle par tête a été stable en 1999 à 97 843 FCA (US \$ 150) malgré une légère hausse comparativement à 1996 où il s'établissait à 102 971 FCFA et à 103 130 FCFA en 1998.

³ Source : Rapport Santé et Pauvreté. Analyse des indicateurs de santé et population. Document d'analyse de la situation sanitaire au Mali. Septembre 2001.

Les caractéristiques de la pauvreté, au regard de la proportion de pauvres vivant dans les différents zones cotonnières, s'y définissent comme suit :

- **Dans la zone de très grande pauvreté qui comprend les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro,**
 - l'incidence de la pauvreté est supérieure à 70%
 - la profondeur de la pauvreté est en moyenne de 36,7 %
 - la sévérité de la pauvreté concerne 19,3 % de la population
 - l'IDH est de 0,304.

- **Dans la zone de moyenne pauvreté dont plus de la moitié de la population vit dans la la région de Kayes,**
 - l'incidence est de 50,1%
 - la profondeur de 19,4%
 - la sévérité de la pauvreté concerne 11% de la population
 - l'IDH est de 0,340.

Tableau 2 : Evolution de l'Incidence (P0), de la profondeur (P1) et de la sévérité de la pauvreté, de l'IDH et IPH par région cotonnière.⁴

Pauvreté	Année	Mali	Kayes	Koulikoro	Ségou	Sikasso
P0 %	1994	68.8	45.1	74.0	85.0	84.6
	1996	71.6	52.6	76.5	73.9	84.4
	1998	69.0	50.1	74.9	70.4	82.7
P1 %	1994	46.9	18.9	39.8	41.7	42.2
	1996	48.4	21.2	41.7	31.4	44.0
	1998	31.0	19.4	39.6	28.9	41.6
P2 %	1994	26.9	10.4	25.6	23.8	24.8
	1996	28.4	11.5	26.7	16.4	26.6
	1998	17.3	10.3	24.9	14.6	24.6
Δ P0 %	94-96	2.0	8.0	1.7	-6.8	-0.1
	96-98	-1.8	-2.4	-1.1	-2.4	-1.0
Δ P1 %	94-96	1.6	5.9	2.4	-13.2	2.1
	96-98	-20.0	-4.3	-2.6	-4.1	-2.8
IDH	1994	0.251	0.277	0.250	0.208	0.212
	1996	0.309	0.308	0.285	0.264	0.283

⁴ Note : Incidence de pauvreté ou taux de pauvreté (P0) = proportion de personnes (ou ménages) pauvres dans l'ensemble de la population de la région ou du pays.

Profondeur de la pauvreté ou acuité de la pauvreté (P1)= déficit de revenu des personnes (ou ménages) pauvres par rapport au seuil de la pauvreté.

IDH= indicateur composite du niveau des potentialités humaines élémentaires selon la durée de vie (espérance de vie), le niveau d'éducation et le niveau de revenu (PIB).

IPH= indicateur composite basé sur le risque de décéder à un âge précoce (avant 40 ans), le taux d'analphabétisme (des adultes) et la misère sur le plan des conditions de vie (manque d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à une alimentation convenable (% d'enfants de moins de 5 ans victimes de malnutrition)

	1998	0.333	0.340	0.317	0.288	0.308
Δ IDH%	96-98	7.77	10.39	11.23	9.09	8.83
IPH	1998	26.7	55.2	57.5	60.6	58.0

Source : Croissance, Equité et Pauvreté. Rapport National sur le Développement Humain Durable. Mali 1999. Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration. ODHD. PNUD, Banque Mondiale

En référence au tableau 2, nous pouvons avancer que :

- globalement concernant l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté de 1994 à 1998, la région de Ségou a connu une régulière régression de la pauvreté alors que les situations des régions de Koulikoro et Sikasso sont restées stables mais se sont légèrement détériorées relativement à la profondeur dans la région de Kayes.
- concernant l'IDH, des progrès ont par contre été enregistrés dans toutes les zones cotonnières et en particulier dans celles de Sikasso et Ségou qui sont les deux régions n'ayant pas connu de recrudescence de la pauvreté de 1994 à 1998 alors que partout ailleurs les différences régionales du niveau de pauvreté et de développement humain persistent avec la même ampleur d'une année à l'autre.

Nous retiendrons qu'antérieurement à 1998 lorsque le prix plancher du coton graine était fixé à 125 FCFA/kg, les populations les plus défavorisées de Sikasso et Ségou étaient situées dans une dynamique de réduction de la pauvreté, celles de Koulikoro dans une position relativement identique à la période antérieure alors que celle de Kayes tendait à s'aggraver.

1.3 La crise de la filière coton

Précisons tout d'abord que jamais depuis l'origine de l'agriculture, la vie économique n'a connu un rythme régulier de croissance mais a été au contraire ponctuée de phases tantôt favorables (expansion), tantôt défavorables (crise, récession, dépression). La crise est donc un phénomène inhérent à toute activité économique. Au sens courant, la crise est une phase de rupture d'une tendance à long terme. Il peut s'agir d'une décélération, d'une stagnation ou d'une baisse, au cours d'une phase de croissance. Au sens strict pour l'économie d'une filière de production agricole, la crise est le point de retournement du cycle à partir duquel l'activité économique de la filière passe d'une phase d'expansion à une phase de récession voire de dépression.

Du point de vue de la filière cotonnière malienne, la crise sera ainsi définie comme étant le retournement conjoncturel survenu entre 1998 et 2001 mais, relativement au mandat fixé aux consultants, l'analyse du cycle conjoncturel ne pourra pas être conduite. Par contre en vue de l'étude de l'impact socio-économique de la crise et d'une mise en perspective cohérente il apparaît nécessaire d'étudier comment s'est opéré ce retournement conjoncturel, de déterminer quelles sont les causes sociales et économiques à l'origine de la baisse d'activité enregistrée par la filière sur la période et d'explicitier en quoi certains facteurs s'avéraient révélateurs d'un ensemble de difficultés pour lesquelles les solutions envisagées ont généré un ensemble de réponses qui pouvait sembler a priori approprié mais qui s'est révélé a posteriori insuffisant voire inadapté.

Afin d'examiner ces différents phénomènes au regard de l'impact socio-économique, on choisira conformément aux termes de référence d'étudier chronologiquement les 3

campagnes 1998-1999 / 1999-2000/ 2000-2001 qui seront considérées pour leur pertinence à rendre compte des tensions existantes au sein de la filière. Cette orientation exclue de fait une description exhaustive de tous les phénomènes en présence pour se centrer sur ceux ayant une portée explicative forte vis à vis de l'impact. Présentés sous forme de constats analytiques, ils ont pour objectif de proposer une chronologie des événements synthétique propre à faciliter une compréhension dynamique du retournement conjoncturel.

L'impact sera ensuite appréhendé à travers l'ensemble des conséquences ou effets qu'a entraîné la crise sur les agents et les structures économiques. On examinera alors les effets directs, indirects, induits et externes.

On considérera comme effets directs, les conséquences qu'a eu la crise sur la production agricole de coton graine mais également sur la production céréalière en nous interrogeant sur l'éventualité d'un report significatif sur les céréales du fait de la grève des semis de coton.

En terme d'effets induits, on examinera successivement les conséquences de la crise sur l'équilibre macro-économique puis sur les producteurs en nous interrogeant non seulement sur les pertes ou manques à gagner en terme de revenus monétaires mais également sur les stratégies compensatoires mises en œuvre pour y faire face.

On traitera des effets indirects sur les autres groupes sociaux les plus touchés par la crise et sur les institutions liées à la filière en cherchant à distinguer les principaux changements stratégiques suivis mais également les modifications structurelles impulsées par la crise.

Les effets externes seront analysés du point de vue des infrastructures routières, des ressources naturelles, de l'éducation, de la formation et de l'alphabétisation, de la santé. Sur ces derniers points nous nous limiterons à de simples constats effectués à partir des statistiques disponibles car il n'était pas possible étant donné le temps imparti d'avancer dans des analyses qui auraient exigé de conduire des enquêtes spécifiques pour chacun des secteurs abordés.

2 COMPARAISON ET ANALYSE DE LA CRISE SUR LES TROIS CAMPAGNES DE REFERENCE

2.1 Campagne 1998/1999 : l'exacerbation de difficultés structurelles insuffisamment prises en compte

Une production satisfaisante mais une baisse des rendements persistante

Les éléments nécessaires à la réalisation d'une campagne satisfaisante se sont trouvés réunis : la bonne pluviométrie observée dans l'ensemble de la zone conjuguée à la mise en place et à la répartition d'intrants en quantités suffisantes s'est traduit par une augmentation des surfaces cotonnières conformément à la tendance observée depuis 1994-1995. Le volume de la production de coton graine s'est ainsi élevé à 518 364 tonnes. Cependant la tendance à la baisse des rendements depuis 1995/96 mais particulièrement accusée depuis la campagne 1997-98 alors que se maintenait le volume de doses d'intrants indiquait une évolution vers un mode de production plus extensif .

Cette observation aurait pu permettre de s'interroger sur le sens de l' extensification culturale constatée en considérant parallèlement à la recherche des causes de l'augmentation des superficies emblavées l'évolution du facteur travail et de l'investissement. A cette occasion, une enquête sur les stratégies productives des cotonniers aurait pu déboucher sur une meilleure appréhension des motivations et des choix effectivement réalisés en liaison avec l'intensification des systèmes céréaliers et les contraintes écologiques spécifiques aux différentes zones.

Un endettement inquiétant

Depuis 1994/1995 , les effets conjugués de la dévaluation sur les revenus cotonniers et du rôle joué par le coton comme moteur du développement agricole contribuèrent à créer un climat de confiance propice à l'endettement des exploitations et à la valorisation des liquidités bancaires. L'effet d'endettement réel des AV fut ainsi jusqu'à la campagne 1998/1999 masqué par l'augmentation du prix global du coton graine bien qu'il fut dès lors établi que les systèmes de production se caractérisaient par une forte augmentation de la dépendance financière vis à vis du crédit.

Or même si l'absence de données précises sur la nature de l'endettement des AV notamment par rapport au crédit consommation ne permettait pas d'avoir une vision claire de la situation d'endettement, le taux de charge intrants ramené à la marge brute s'élevant à 59 % (source CMDT) dépassant ainsi de 19 points le taux admis (soit 40%) comme acceptable compte tenu de l'utilisation d'intrants sur d'autres cultures, il était alors possible de distinguer une fragilisation financière des exploitations.

La sous-estimation de la variation à la baisse du prix du coton graine a ainsi amplifié l'effet d'endettement réel du fait de la progression du prix global versé au producteur alors que les risques d'investissement gagés sur la ristourne ont été sous-évalués par l'ensemble des acteurs de la filière. Dans ces conditions l'effet d'endettement réel sur la situation financière des exploitations ne pouvait que contribuer à exacerber les revendications des producteurs pour une hausse des prix à la production quel que soit le niveau des cours mondiaux du coton fibre.

L'émergence de la contestation du prix du coton graine : les évènements de Koutiala

Pour les producteurs de Koutiala étant donné les choix effectués en faveur d'un mode de croissance plus intensif et les risques que faisaient peser depuis 1996-1997 les niveaux élevés d'endettement sur la rentabilité des exploitations, l'augmentation du prix du coton graine constitua la seule solution envisageable pour que soient maintenus les revenus paysans. Par ailleurs, il est à noter que la zone de Koutiala avait refusé de participer à la fête des 520 000 t organisée l'année précédente.

Zone historique de la production cotonnière et conséquemment définie comme étant la plus engagée dans la production cotonnière (1/3 de la production nationale), Koutiala a ainsi dès 1998 réclamé par l'intermédiaire du SYCOV une relecture du Contrat Plan en vue d'obtenir dans le nouveau Contrat un prix plancher de 200 FCFA. N'ayant pu obtenir satisfaction de la CMDT ni d'accord avec les autres régions pour engager une concertation nationale, des affrontements violents se sont produits lors de la campagne de commercialisation dans la seule zone de Koutiala où il a été procédé à l'incendie de camions chargés de l'enlèvement du coton. A l'issue de négociations avec les différents partenaires, la fixation d'un prix global (plancher + ristourne) de 185 FCFA a été retenue pour l'ensemble des zones productrices de coton.

2.2 Campagne 1999/2000 : une combinaison de facteurs aggravants

Les variations pluviométriques

Le retard des pluies de début de campagne puis les inondations particulièrement importantes dans les zones de bas-fonds régulièrement emblavées depuis une dizaine d'années ont eu pour effet de rendre improductifs environ 33 000 hectares alors que les doses d'intrants avaient déjà été administrées. En conséquence le volume de la production cotonnière a chuté de 11,5 % par rapport à l'année précédente et a contribué à alimenter un climat de morosité du côté des producteurs alors que les pertes en volume de production ne remettaient pas en cause l'intérêt financier de la culture cotonnière.

Le remboursement des crédits par les AV et la question de la caution solidaire

L'augmentation importante des crédits effectuée en faveur des AVS (+ 40 % par rapport à l'année précédente soit 30 248 Millions de FCFA) a conduit la BNDA à recouvrer à 100% les impayés supérieurs à 6 mois. Pour y faire face le recours à la garantie apportée par le système de caution solidaire a été utilisé plaçant les exploitants dans l'obligation de contracter des dettes entre eux et occasionnant diverses stratégies dont la décapitalisation et la vente de différents avoirs pour se pourvoir en liquidités.

L'utilisation de cet outil est alors apparue comme source de dissensions sociales importantes révélant ainsi les dysfonctionnements au sein des AVS et exacerbant les revendications des producteurs pour une revalorisation du prix global du coton graine.

La chute des prix du coton graine

Les producteurs de coton escomptaient une revalorisation du prix global du coton graine versé au producteur à 200 FCFA ou à défaut son maintien par rapport à l'année précédente soit 185 FCFA. Les difficultés de trésorerie rencontrées par la CMDT ne permettant pas de verser une ristourne supérieure à 5fcfa, le prix global au producteur a donc été fixé à 150

FCFA. Cette annonce fut d'autant plus mal perçue par les producteurs que ces difficultés leur apparaissaient relever d'une mauvaise gestion de la seule CMDT.

Ainsi de leur point de vue, les discours optimistes tenus lors de la fête du coton en 1998 et l'impossibilité de recourir au fonds de stabilisation pour le versement d'un prix global de 185 FCFA révélaient des incohérences et une gestion défailante de la filière dont ils n'entendaient pas supporter les conséquences alors qu'il n'était pas tenu compte de leurs propres difficultés de trésorerie.

L'échec des négociations et le discrédit syndical

Lors des négociations pour la fixation du prix du coton graine, la représentation nationale du SYCOV a été très fortement contestée par les producteurs et incriminée d'avoir conclu un accord autour du prix global de 150 Fcfa sans consultation de sa base.

Nombre de producteurs se sont ainsi désolidarisés de leur syndicat et rassemblés autour d'un comité de crise habilité à faire valoir leurs revendications dont notamment un accord possible autour d'un prix plancher de 150 Fcfa si assorti d'une baisse de 20% du prix des intrants.

2.3 Campagne 2000/2001 : un mode de résolution de la crise conflictuel

L'aboutissement à un accord tardif

Suite à l'audience accordée par Monsieur le Président de la République 11 points d'accord sur les 17 revendiqués par les producteurs ont pu être établis par le MDR. Cependant étant donné la date avancée dans l'hivernage et la persistance d'un certain manque de confiance des producteurs vis à vis de la mise en œuvre des points d'accord, les zones CMDT de Bougouni, Sikasso, Fana et la zone OHVN de Ouelessedougou ont décidé de ne pas procéder à l'emblavement en coton.

Le boycott paysan : la revendication d'une reconnaissance de partenariat

Le boycott paysan suivi en moyenne à 70 % par les producteurs de coton dans les zones de boycott se voit défini par les intéressés comme étant avant tout l'expression d'un rapport de forces dont l'effet attendu était de faire prendre conscience à l'ensemble des acteurs de la filière du rôle pivot que les producteurs entendaient se voir reconnaître. Ce rôle devait dès lors être entendu comme étant celui de chefs d'entreprise agricole libres de décider de leur choix de culture compte tenu d'un ensemble de contraintes propres à l'agriculture paysanne.

A ce titre, la prise en considération de leurs difficultés notamment face aux aléas climatiques et à leur situation d'endettement justifiait une revalorisation du prix plancher. Dans ces conditions, la revalorisation du prix du coton graine relevait donc d'une revendication tant économique que sociale.

Par ailleurs le discrédit porté sur le SYCOV et le retrait lors des négociations des syndicats SPCK et SYPAMO ont conduit nombre de membres du comité de crise à se regrouper au sein d'une nouvelle organisation syndicale le SYVAC. Lors des rencontres entre les différents acteurs de la filière, le besoin de médiateurs habilités à prendre en compte la diversité des intérêts en présence en vue d'atteindre des objectifs définis en commun et la nécessité d'une structure jouant un rôle d'interface entre les différents partenaires sont apparus comme manifestes pour l'obtention d'un accord.

Ainsi l'arbitrage réalisé in fine grâce à l'intervention des plus hautes instances de l'Etat témoigne de la volonté politique à trouver des solutions acceptables comme l'attestent les investissements réalisés pour la mise en place d'un Comité de Médiation et la prise en charge de la conduite par ce comité de fora regroupant les différents acteurs de la filière. L'obtention d'un prix consensuel de 200 FCFA/kg pour la campagne 2001/2002 permet alors de matérialiser la reconnaissance mutuelle de partenariat et d'engager les débats futurs sur l'avenir de la filière.

La mise en œuvre des 11 points d'accord

L'évaluation a posteriori des 11 points d'accord révèle qu'il a été procédé de façon diligente à leur mise en œuvre.

- les indemnités en intrants sur les surfaces sinistrées recensées soit 33 000 ha par des inondations ont été totalement effectuées, le coût total de l'opération s'élève ainsi à 2,30 milliards de FCFA.
- le paiement individuel des producteurs de toutes les Avs où les recettes coton n'ont pu être partagées a été totalement réalisé par la CMDT et l'OHVN mais ces structures signalent qu'il s'agit là d'une mesure exceptionnelle qui ne pourra être reconduite étant donné le nombre de villages couverts.
- le rééchelonnement sur 3 / 4 ans du crédit intrant des Avs surendettées a été mené à bien par la BNDA qui a d'ailleurs étendu la période de rééchelonnement à 4 / 5 ans.
- le paiement au prix de 1^{er} choix du coton sali par les pluies a été étendue à la faveur des producteurs : ceux-ci suite à la formation réalisée par la CMDT classent désormais eux-mêmes le coton bord champ. Il en a résulté une progression spectaculaire du coton de 1^{er} choix payé 200 FCFA/kg qui induit une hausse du coût d'achat du coton graine pour la CMDT. Celle-ci effectue donc toutes les opérations de classement uniquement en salle.
- le crédit rééquipement des exploitants contraints de vendre une partie de leurs outils de production a rencontré quelques problèmes. Dans un premier temps les producteurs s'attendaient à une indemnisation similaire à celle perçue pour les inondations, une demande de recensement pléthorique a alors été adressée aux directions régionales de la CMDT qui ont eu de grandes difficultés à déterminer les causes et dates effectives des ventes notamment relativement aux bœufs de labour. Le renvoi dans un second temps des dossiers aux guichets de la BNDA qui ont suspendu tout crédit hors intrants aux AV et proposé des crédits individuels de moyen terme non spécifique au rééquipement à 11 à 12% n'a pas rencontré la faveur des producteurs.
- l'ouverture de comptes épargne n'a pas été effectuée par les AVS étant donné la condition obligatoire d'un dépôt initial de 25000CFA . Le montant du dépôt, similaire à toute ouverture de compte BNDA, leur est apparu trop élevé. Les fermetures de comptes BNDA recensées seulement dans la région de Bougouni pour une dizaine d'Avs n'apparaissent pas comme significatifs.

Il apparaît aujourd'hui que la réalisation des 11 points d'accord a contribué à restaurer le climat de confiance nécessaire à la production. L'impact positif de ces mesures est aujourd'hui attesté par le niveau atteint par la production de coton graine qui en approchant les 600 000 t payées à 200 FCFA/kg dépasse largement le record atteint en 1997/1998.

2.4 Premières conclusions

La campagne 1998-1999 a enregistré un ensemble de phénomènes symptomatiques d'une situation économique et sociale en voie de détérioration : la chute des cours mondiaux et les difficultés financières de la CMDT, la baisse des rendements et l'extension des surfaces cotonnières, l'effet d'endettement réel sur les exploitations, l'émergence d'une contestation paysanne manifestée lors des événements de Koutiala . Face à ces difficultés structurelles, des corrections ont été cherchées en 1999/2000 notamment relativement au crédit BNDA.

Cependant la tendance persistante à la baisse des cours mondiaux qui s'est traduite par une baisse drastique de la ristourne s'est effectuée au moment où les contraintes qui pesaient sur les producteurs sont apparues comme plus manifestes tant du point de vue des aléas climatiques que des risques à anticiper sur une croissance régulière de l'activité et conséquemment de la ristourne pour garantir les crédits. La baisse du revenu réel des producteurs de coton ainsi ramené au niveau de 1994 a eu pour conséquence de renforcer la colère paysanne.

La sous-estimation de la détermination du mouvement paysan a provoqué des retards dans les négociations et jeté le discrédit sur un syndicat. La crise jusqu'ici latente de la filière coton a éclaté aux yeux de tous les acteurs lorsque du fait du boycott, il est apparu que la production de coton graine serait de 47% inférieure à l'année précédente. Dès lors le boycott, révélateur des diverses tensions qui traversent la filière, a été pensé comme épice centre du retournement conjoncturel.

3 IMPACTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES DE LA CRISE

3.1 Les effets directs

En terme d'effets directs, la crise s'est manifestée par une forte chute de la production de coton et un repli des productions céréalières.

3.1.1 La chute de la production cotonnière

L'évolution de la production cotonnière sur les campagnes 1998/1999 à 2000/01 se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 3 : Evolution de la production de coton graine 98/99-2000/001

	98/99			99/00			00/01		
	CMDT	OHVN	TOTAL	CMDT	OHVN	TOTAL	CMDT	OHVN	TOTAL
Superficie (ha)	468 581	35 846	504 427	442 496	39 803	482 299	211 724	16 184	227 908
Rendement (t/ha)	1 032	968	1028	972	732	952	1 085	809	1 065
Production coton (t)	483 680	34 684	518 364	429 989	29 134	459 123 (- 11,4%)	229 641	13 085	242 726 (- 47,8%)

Sources : CMDT/OHVN

Ce tableau fait ressortir une chute globale d'environ 53% de la production de coton sur les trois campagnes de référence. Le taux de variation de (- 11, 4%) entre les deux premières campagnes semble principalement lié aux difficultés de gestion des problèmes d'inondation en 99/00. En effet, les superficies emblavées accusent une réduction peu importante (-4,3%) contrairement au rendement moyen dont la baisse est plus significative(-7,4%).

L'incidence du boycott de la culture sur la baisse de production est par contre très marquée entre 1999/00 et 2000/01(-47,8%). La production totale qui s'établit à 242 726 t paraît surtout le fait de la reprise des rendements (+11,8%), les emblavures ayant fortement diminué (-52,7%) .

3.1.2 Le faible report sur les céréales

L'évolution de la production céréalière est retracée pour la zone CMDT dans le tableau ci-après :

Tableau 4 : Evolution de la Production de Céréales (zone CMDT)

	Maïs			Mil/Sorgho			Riz		
	Sup. (ha)	Rend. (t/ha)	Produ c ; (t)	Sup. (ha)	Rend t. (t/ha)	Produc . (t)	Sup. (ha)	Rend t. (t/ha)	Produc . (t)
1998/99	212 780	1 920	408 512	625 580	948	593 305	62 546	1 617	101 109
1999/00	239 250	2 070	495 238	685 132	1 020	698 622	66 978	1 724	115 485
2000/01	198 481	1 730	343 321	756 434	903	683 395	74 982	1 402	105 132

Source :DTDR/CMDT

Il ressort de ces données que la production céréalière totale de la zone enregistre une hausse globale de 18,4% entre les deux premières campagnes. Cette augmentation semble essentiellement relever des cultures du maïs et des mils/sorgho qui connaissent respectivement des productions additionnelles de 86.726 t et 105.317t liées à la fois à un accroissement des superficies (+12,7% pour le riz ; 9,5%pour le mil/sorgho) et une amélioration des rendements (+7,8% pour le riz ; 7,6% pour le mil/sorgho).

La production céréalière totale accuse par contre en année de boycott, un repli de 13,5% par rapport à la campagne précédente. L'effet maïs paraît également déterminant dans ce repli, avec une détérioration de l'ensemble des paramètres de cette culture. Les superficies rendement et production du maïs sont respectivement en baisse de 17% , 16,4% et 30,6%.

En conclusion, la baisse de production de coton graine n'a pas provoqué en année de boycott un report massif des systèmes de production sur les céréales. Cela tient du fait dans un premier temps de la position attentiste des paysans et dans un second temps du retard des pluies (qui semble avoir joué sur les rendements de toutes les céréales), puis de l'insuffisance en intrants notamment pour le maïs. Il n'y a ainsi pas eu de reconversion significative du système d'affectation des parcelles en céréales en 00/01 et les excédents céréaliers ont partout reculé car utilisé pour compenser l'absence de revenus cotonniers dans les zones de boycott et en particulier celles de Sikasso et Fana.

3.2. Les effets induits

3.2.1 Sur l'équilibre macro-économique

De l'examen des données macro économiques sur la croissance et les productions, l'évolution du PIB aux prix courants avec les contributions respectives du secteur primaire et du sous secteur de l'agriculture industrielle se présente comme suit :

Tableau 5 : Evolution de la part du secteur primaire et du sous secteur de l'agriculture industrielle dans le PIB.

Libellés	Années		
	1998	1999	2000
PIB (prix courants) milliards Fcfa	1593,6	1670,7	1798,8
Part Secteur primaire Valeur %	654 41%	681 40,8%	723 40,2%
Part sous secteur agricul.indust. Valeur %	149,1 9,35%	145 8,67%	112 6,22%

Source : DNSI

La branche de l'agriculture industrielle, essentiellement constituée par le secteur coton, s'est significativement rétrécie en période de crise avec une contribution au Produit Intérieur Brut qui est passée de 9,35% en 1998 à 6,22% en 2000.

Ce n'est donc qu'à partir de l'année 2000 que les baisses de la valeur ajoutée de la filière coton sont apparues manifestes du point de vue des richesses produites dans l'économie nationale.

Les recettes fiscales

Les données DNSI sur les finances publiques attestent d'une croissance globale en valeur de 5,2% des recettes fiscales qui passent de 221,7 milliards en 1998 à 233,3 milliards en 2000.

Les estimations faites par le PAMORI (à travers une étude réalisée en 2000) établissent la contribution de la filière coton aux recettes fiscales de 1998 à 33,862 milliards de Fcfa avec comme principal contributeur la CMDT dont le reversement représente environ 75,25% du montant. En prenant en compte les effets des réformes de sortie de crise, les recettes fiscales projetées par l'étude pour l'an 2001 s'élèvent à 35,378 milliards de Fcfa sur lesquels 24 milliards devraient provenir de la CMDT.

Les contributions effectives de la CMDT aux recettes fiscales ont été (sur la base de communications de la Direction) d'environ 6 milliards de FCFA en 1999. Pour l'exercice 2000, la société a bénéficié du gel de ses redressements fiscaux évalués à 7,22 milliards.

Il ressort de ces différents points que la CMDT a bénéficié, compte tenu de l'ampleur de sa crise financière, de mesures d'allègement de la fiscalité sur la filière et du gel des dettes fiscales préconisées par le plan d'actions arrêté en Septembre 2000 par le MDR.

Les recettes d'exportation

La contribution du secteur coton aux recettes totales d'exportation a régulièrement chuté en période de crise. Elle évolue de 44,1% en 98 à 42,7% en 99 pour s'établir à 28,1% en 2000 soit son niveau le plus bas enregistré au cours des cinq dernières années.

Tableau 6 Evolution des exportations ajustées de marchandises (en millions de Fcfa)

Produits	Années	1998	1999	2000
coton		144.772	150.132	109.096
Part en %		44,1%	42,7%	28,1%
Or		133.085	142.433	189.415
Part en %		40,6%	40,5%	48,8%
Animaux vivants		28.090	32.960	37.737
Part en %		8,6%	9,4%	9,7%
Autres		22.184	26.048	51.882
Part en %		6,8%	7,4%	13,4%
TOTAL		328.131	351.573	338.130

Source : MEF/BCEAO Balance des paiements du Mali, Décembre 2001

La baisse de la part relative du coton s'accompagne d'une hausse en valeur absolue des exportations qui passent de 144,7 milliards en 1998 à 150,1 milliards en 1999.

En 2000, sous l'effet conjugué de la baisse de production de coton graine et du prix moyen obtenu sur la fibre, le secteur ne rapporta donc que 109 milliards. Ce recul du coton fut majoritairement compensé par une forte hausse des exportations d'or.(+ 34,3%)

La balance des paiements

L'évolution du compte des transactions courantes entre 1998 et 2000 est retracée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Evolution de la balance des paiements courants 1998-2000 (en millions de Fcfa)

Rubriques	Années	1998	1999	2000
Importations (FOB)		329.337	372.821	421.539
Exportations (FOB)		328.131	351.573	388.130
%couvert. Import/Export		99,6%	94,3%	92,1%
Balance Commerciale		-1.206	-21.248	-33.409
Services nets		-159.235	-161.313	-167.906
Revenus nets		-29.968	-43.135	-69.901
Transferts courants nets		67.588	69.941	90.001
Balance Courante		-122.821	-155.755	-181.214

Source : MEF/BCEAO, Balance des paiements du Mali , Décembre 2001

Il apparaît qu' en dépit de l'amélioration des exportations (+ 18,2%) la balance commerciale s'est détériorée du fait d'une forte augmentation des importations (+ 27,9 %) Le taux de couverture des importations par les exportations s'est dégradé en s'établissant à 92,1% en 2000 contre 94,3% en 1999 et 99,6% en 1998.

Malgré l'augmentation de 28,7% de l'excédent des flux de transferts courants, les soldes déficitaires cumulés de la balance commerciale, des balances des revenus et des services contribuent à l'accroissement du déficit global de la balance des paiements courants de 58,3 millions de Fcfa sur la période.

3.2.2 Sur les producteurs

La diminution des sources de revenu monétaire

La diminution des sources de revenu monétaire est sous tendue par la baisse des productions cotonnière et céréalière qui constituent les éléments dominants des systèmes de cultures dans lesquels évoluent les producteurs des zones concernées : coton/sorgho-maïs sur le plateau de Koutiala et coton/maïs dans le Haut-Bani-Niger. A ces principales spéculations s'ajoute le riz dans les plaines aménagées des zones de San et Kléla.

Sur la base des analyses faites par la cellule de suivi de la CMDT, l'impact de la crise en terme de réduction des revenus monétaires procurés par ces principales cultures est illustré par les données du tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Evolution des revenus monétaires des producteurs par source en zone CMDT
(en milliers de Fcfa)

Revenu/source Campagne	Coton	Céréales	Arachide	Total
1998/99	64.871.2 34	11.395.628	6.062.540	82.329.402
1999/00	41.221.452	20.392.655	7.553.070	69.167.087
2000/01	24.643.334	6.654.501	7.247.610	38.384.922

Source : CMDT-Note de conjoncture DTDR/DPCG, Novembre 2000

Il ressort de ce tableau, une chute globale des revenus des producteurs d'environ 44 milliards entre 1998 et 2000 (de 82 ,329milliards en 98 à 38,384 milliards en 2000) : 40 milliards sont imputables au coton et 5 aux céréales malgré un gain de 1 milliard apporté par l'arachide.

L'incidence de la diminution de revenus est plus significative en année de boycott, (- 44,5 % en 2000 /01,contre 15,9% en 99/00) traduisant la large dépendance financière des producteurs vis-à-vis des revenus issus de la culture du coton.

Comme il a été signalé précédemment, l'effet sur les revenus jouant à plein en période de baisse du prix global du coton graine, les revenus courants des ménages ayant participé au boycott ont diminué selon l'avis des producteurs de 60 à 70% sur la campagne 2000/ 2001. Pour les autres zones, la baisse des revenus agricoles est évaluée entre 14 et 29% par rapport à la campagne précédente. En définitive, il est estimé que le revenu net moyen par personne est passé de plus de 25 000FCFA en 1998 à moins de 13 000FCFA en 2000.

La contraction des dépenses

La chute des revenus monétaires s'est traduite au niveau des comportements des producteurs par deux phénomènes majeurs : une forte diminution de l'épargne et la contraction des dépenses monétaires. Craignant qu'une décapitalisation des exploitations ne mette en péril l'outil de production des exploitants, la CMDT a réalisé deux études dont les principaux résultats peuvent être retracés à travers le tableau suivant :

Tableau 9 : % de conversion du patrimoine des exploitations cotonnières par poste pour la campagne 2000/2001 en zone CMDT.

Zones CMDT % des ventes (moyenne)	Bougou ni	Fana	Kita	Koutial a	San	Sikass o	Total
Boeufs de labour	14	16	15	15	8	10	13
Autres bovins	7	5,1	6,1	7,9	2,5	3	5,3
Ovins/caprins	15,9	26,9	30,7	28,6	17,7	17,5	21,7
Matériel agricole	0,8	0,9	3,6	0,4	0	0,5	1
Biens de consommation	2,3	1,3	10,4	7,6	3,5	1,1	3,4
Patrimoine	8,4	8,7	9,9	11,3	6,1	5,7	8,1

Source : CMDT / Résultats provisoires Enquête « Décapitalisation » des exploitations en zone Mali sud, Mai 2001.

Il apparaît au regard des données présentées que l'ampleur de la décapitalisation est moindre que ce qui avait pu être redouté : le pourcentage de patrimoine vendu (8,1%) est relativement faible et l'outil de production est demeuré globalement opérationnel . Par ailleurs puisqu'il n'apparaît pas de différence significative entre les zones de boycott et de non boycott mais que les ventes de biens de consommation sont nettement plus importantes sur les zones de Kita (10,4%) et de Koutiala (7,6%), il a été constaté que les ventes forcées seraient plus imputables à l'obligation de rembourser les crédits en raison du surendettement des AV.

Pour aller plus loin dans cette hypothèse, il aurait donc fallu pouvoir disposer d'une enquête similaire pour 1999/ 2000 cependant l'enquête qualitative ⁵ menée ensuite sous la direction de la CMDT tend à corroborer cette hypothèse pour les zones de Sikasso, Bougouni et Koutiala. Cette enquête fait notamment référence à l'intensification du système de production réalisée parallèlement à une plus forte intégration agriculture/élevage entre 1994 et 1998. Les mutations ainsi réalisées et traduites en terme d'augmentation des revenus auraient favorisé un réinvestissement des excédents de trésorerie sous forme d'épargne convertie essentiellement en animaux ainsi qu'une croissance de l'endettement. A contrario à partir de 1999 et de la chute des revenus cotonniers, les exploitants auraient décapitalisé pour rembourser les crédits et modifié la structure de leurs dépenses.

Par ailleurs il est à souligner qu'antérieurement à la décapitalisation signifiée par les sources CMDT et notamment la vente du gros cheptel qui a été réalisée en dernier ressort, la décapitalisation a porté en premier lieu sur la volaille puis sur les ovins/caprins et en ultime recours sur le matériel agricole. Parallèlement les producteurs ont cherché à utiliser les réseaux de solidarité familiale et/ou villageoise afin d'éviter autant que possible la décapitalisation. La faiblesse relative de la décapitalisation est sans contexte à mettre au crédit de cette solidarité qui a joué à plein pour limiter le phénomène. Toutefois il ne peut être écarté l'existence d'une décapitalisation générée par les effets pervers de l'utilisation de la caution solidaire en cas de crise générale des revenus. En effet si les garanties apportées par ce système ont bien fonctionné pour faire face aux remboursements des crédits bancaires, les droits de créance détenus par les producteurs s'étant porté caution ont souvent conduit les producteurs endettés à rechercher dans l'urgence la vente d'une partie de leur patrimoine. Dans ce cas, des tensions sociales sont apparues et ont alimenté des dissensions propres à favoriser l'éclatement des Avs.

⁵ M.TOUNKARA : Adaptation des exploitations à la variation de leurs revenus en zone cotonnière. Mémoire de Master UOPA , Septembre 2001.

En l'absence d'enquête consommation sur la période de référence, l'évolution des dépenses des ménages selon l'emploi reste à être précisée mais suite à la mission de terrain il est possible de confirmer nombre des conclusions de l'étude qualitative menée pour le MDSSPA⁶.

Une très forte contraction des dépenses courantes et sociales a été en effet opérée. Il a été ainsi systématiquement mis en œuvre une dissociation très nette entre le superflu et le nécessaire en fonction des contraintes et du système de valeurs des communautés. De manière générale, le nécessaire semble avoir couvert les besoins minimums de subsistance et de sécurité (alimentation de base, éducation primaire) alors que le superflu aurait concerné en premier chef les besoins de confort et de facilité et de fait toutes les possibilités d'améliorer les besoins de subsistance et de sécurité. Dans cette catégorie de besoins, la disparition des dépenses liées à l'achat de condiments alimentaires et de denrées non produites sur les exploitations, d'habillement, de fournitures scolaires, de matériaux d'amélioration de l'habitat ainsi que la disparition du poste soins de santé dans le système de santé moderne apparaissent constantes.

En ce qui concerne les besoins à caractère social tels que ceux liés aux cérémonies, il semblerait que les communautés aient opté pour la solution la moins dommageable au maintien des liens de cohésion sociale : les contrats passés entre les familles ont dans la majorité des cas été honorés. Ainsi les mariages ont été conclus et célébrés par des fêtes beaucoup moins somptueuses que dans les années précédentes ou celles-ci ont été reportées à l'année 2001/2002. Cependant même si la solution trouvée s'avère *in fine* acceptable, il est manifeste que comme lors de toute variation à la baisse de la couverture des besoins sociaux engendrés par le système de valeur des communautés, la visibilité sociale de la contraction des revenus est apparue traumatisante pour de nombreuses familles qui ont, notamment dans les zones d'élevage de la région de Fana, préféré décapitaliser pour y faire face.

La mise en œuvre d'autres stratégies alternatives

Outre le report en céréales mil/sorgho traité précédemment, la première stratégie mise en œuvre partout a consisté à opérer des coupes de bois en vue de se procurer un revenu monétaire de la vente de bois de chauffe et de charbon de bois dès que la proximité d'un axe routier l'autorisait. Par ailleurs il semble que cette offre ait été atypique et ait donc continué à progresser afin d'obtenir un revenu global minimum alors que des méventes et une baisse des prix étaient enregistrées.

L'arachide, dont 25% provient de la seule zone de Kita, et le maraîchage constituent les cultures alternatives ayant été majoritairement pratiquées pour suppléer à la perte de revenu cotonnier. Cependant des difficultés liées à l'écoulement des produits maraîchers et à leur commercialisation par des opérateurs privés ont été rencontrées excepté pour la pomme de terre autour de Sikasso qui a cependant été vendue immédiatement après la récolte pour payer le crédit intrants en 2000/ 2001.

Les producteurs de Bougouni ont également opté pour une diversification en aviculture et en anarcadier seulement lors des deux premières années de crise alors que les producteurs de la région de Fana se sont plus orientés sur le sésame et le beurre de karité mais les problèmes de débouché pour le sésame et la chute spectaculaire du kg de beurre de karité n'ont pas procuré les revenus escomptés.

⁶ Impact socio-économique de la situation actuelle de la filière coton sur les populations du Mali . MDSSPA, 2001.

Les initiatives liées au petit commerce n'ont pas été concluantes, la crise de la filière intégrée impliquant une baisse de revenu générale.

L'exode saisonnier des jeunes hommes vers les pays frontaliers n'a que peu contribué à l'augmentation des revenus agricoles (3%) car il s'agissait de départs surtout orientés pour la satisfaction de besoins personnels. L'exode de long terme vers les pays européens semble toutefois avoir été plus pratiquée. Ainsi selon les sources CMDT⁷ parmi les 4% de personnes parties en exode en 1999/2000 , seuls 1,6% ne seraient pas retournés lors de la campagne 2000/ 2001 dans les zones dont ils étaient partis.

Cependant la capacité d'adaptation financière des producteurs a été remarquable et les craintes relatives à une pénurie alimentaire liée au déstockage des réserves familiales ne se sont pas trouvées justifiées. A posteriori l'attitude des paysans participants au boycott se révèle avoir été si ce n'est calculée tout au moins adaptée au contexte de crise et ne peut être qualifiée de suicidaire.

L'augmentation de la contribution des femmes

La contribution des femmes a été un facteur déterminant de résistance à la crise. Face à la chute des revenus monétaires et à la contraction des dépenses c'est sur elles qu'ont essentiellement reposé les stratégies d'adaptation.

Elles ont ainsi modifié leurs comportements d'achat en supprimant le superflu tant dans le régime alimentaire que dans les achats relatifs à l'entretien des enfants. L'absence de revenus tirés des travaux de récoltes n'a été que partiellement compensée par des tentatives diverses qui vont d'une exploitation systématique des vergers au ramassage et à la coupe de bois, au démarrage d'une activité de petit commerce en général de petite transformation alimentaire.

La contribution des femmes dans les travaux agricoles notamment pour les cultures arachidière et maraîchère s'est fortement accrue du fait de l'impossibilité pour les exploitations de recourir à une main d'œuvre saisonnière. Enfin la décapitalisation en volaille et petits ruminants les a concerné au premier chef et elles ont massivement recouru à l'utilisation des fonds de roulement des AGR pour obtenir des liquidités.

3.3 Les effets indirects

3.3.1 Sur les autres groupes sociaux (appréciation qualitative)

Les fournisseurs d'intrants

Les difficultés des fournisseurs d'intrants sont essentiellement relatives à l'accès au marché des fournitures de la CMDT qui en raison de ses difficultés financières définit dans ses procédures d'appel d'offres des délais de paiement pour les intrants stratégiques d'un minimum de 180 jours. Les offres présentant des facilités de paiement supérieures à 180 jours sont ainsi systématiquement sélectionnées ce qui favorise les sociétés aux assises financières solides et tend à éliminer les sociétés maliennes.

⁷ Résultat d'enquête sur la « Décapitalisation » des exploitations en zone Mali Sud. Résultats provisoires, CMDT. Mai 2001.

Les transporteurs

Les conséquences de la crise sur le transport des livraisons coton/intrants ne sont apparues qu'en 2000/2001. L'UTTA semble plus affectée par la chute du volume de tonnage transporté que les structures plus légères tels les petits transporteurs privés et les GIE qui semblent avoir mieux amorti le choc en se reportant sur le transport de marchandises lors des marchés hebdomadaires.

Le fournisseur de camions CMDT, l'entreprise Legras, a pour sa part cessé toute vente de camion depuis 1999. La perte du marché annuel de renouvellement pour 30 camions représente ainsi un manque à gagner de 9 milliards de FCFA sur le chiffre d'affaires.

Les artisans et commerçants

Les professions les plus sensibles à la crise sont celles ayant un lien avec l'artisanat féminin, l'habitat et l'outillage des exploitations.

L'artisanat féminin teinture, textile, savonnerie et petite restauration est le plus souvent informel et extrêmement sensible à la variation du pouvoir d'achat de la clientèle villageoise. Du fait du report des dépenses somptuaires et d'une contraction drastique des dépenses courantes d'habillement les activités liées au textile/ teinture ont connu une chute d'activité de l'ordre de 70 à 80% qui s'est répercutée en amont sur les vendeurs de tissu et en aval sur les couturiers. Les activités de savonnerie et la petite restauration ont connu les mêmes difficultés et ce sont le plus souvent soldées par une cessation d'activité particulièrement visible lors des jours de foire en 2000/ 2001 mais renaissance en 2002. Ces différents éléments sont corroborés par Kafo Jiginew qui a observé une forte chute du crédit court terme pour les AGR des associations féminines.

L'habitat correspondant au poste de dépenses le plus systématiquement différé suite à la baisse des revenus monétaires, les professions de couvreurs, maçons et menuisiers bois ont ainsi connu une baisse d'activité de l'ordre de 50% qui s'est répercutée sur les commerçants de tôles et quincailliers. L'achat de matériel agricole ayant été différé par les producteurs, les forgerons principaux fournisseurs de charrettes, ont subi de plein fouet la baisse des revenus cotonniers. Le manque de réserves en trésorerie et l'usage de s'endetter auprès de ferrailleurs afin de respecter les engagements pris avec les producteurs pour assurer les livraisons de charrettes dès réception des revenus du coton a aggravé leurs difficultés qui ont perduré jusqu'en 2001/ 2002. Désormais tout achat de charrette se paie immédiatement au comptant.

Les petits établissements ont été plus sensibles à la crise cotonnière et ont souvent été contraints de cesser leur activité. Les ateliers supérieurs à 10 personnes ont par contre procédé au licenciement des apprentis qui semblent ne pas avoir eu l'opportunité d'accéder à de nouveaux emplois autres que le petit commerce alors que les fils de maîtres forgerons se sont plus facilement reconvertis dans les activités de transport en qualité de chauffeurs.

Les éleveurs

Les éleveurs de la zone cotonnière assuraient jusqu'à la crise une part importante de la capitalisation des ménages : en empruntant des liquidités aux producteurs de coton rendues ensuite sous forme de bétail, ils contournaient le problème d'accès au crédit. Ce système s'est vu rompu du fait de la crise ce qui s'est traduit par une perte de revenu de l'ordre de 20 % pour les éleveurs.

Cependant leur problème majeur bien qu' antérieur à la crise demeure au niveau de la production laitière qui a chuté d'environ 65 % du fait des difficultés d'approvisionnement en aliment bétail. Or la production laitière représente 70 à 80 % de leurs revenus. En conséquence les soins vétérinaires ont été réduits et une seule vaccination annuelle est effectuée. Concernant l'alimentation animale, les compléments habituellement assurés par les fanes de niébé et de mil ont pour partie remplacé les tourteaux de coton et ont constitué en 2000/2001 l'essentiel de l'alimentation animale. Outre l'accroissement des opérations de fauche et conservation, un report d'activité s'est opéré sur les cultures de mil et de sorgho voire pour certains sur le coton. Les femmes ont entrepris quelques activités de petit commerce et renoué avec l'activité traditionnelle de filature.

3.3.2 Sur les institutions

La CMDT et l' OHVN constituent les deux structures d'encadrement de la production cotonnière du Mali. La CMDT reste cependant la principale entreprise de la filière au regard de l'importance de sa zone d'intervention et du monopole qu'elle détient sur la transformation du coton graine et la commercialisation de la fibre.

La CMDT

Au niveau de la CMDT, la crise a significativement affecté le niveau de fonctionnement global de l'entreprise ainsi que ses résultats économiques et financiers.

En terme de fonctionnement, il a été enregistré une baisse des niveaux d'activités suite à une réduction sensible des budgets et à la mise en place dès septembre 99 d'une série de mesures d'économie. Le budget global des activités a évolué sur les campagnes 98/99 à 2000/2001 de 251,12 milliards de Fcfa à 157,53 milliards, soit une diminution de l'ordre de 37,26%.

En ce qui concerne les activités de développement rural, la variation est d'environ - 20,2%. La diminution est plus marquée aux niveaux des activités d'alphabétisation (- 50,6%) , d'entretien de pistes (-42,5% entre 2000et 2001) et de Vulgarisation/conseil (- 38,2%).

En terme de réalisations, ces volets d'activités se sont respectivement caractérisés par :

- > Une baisse régulière du nombre de néo-alphabétisés passés de 13085 en 98/99 à 7595 en 200/2001 avec une diminution des effectifs formés dans les Equipes Techniques Villageoises.
- > Une réorientation des activités pistes rurales sur les travaux d'entretien courant en régie dont les résultats ont évolué de 7500 Km en 98/99 à 2532 Km en 2000/001
- > La redéfinition du système de conseil avec une diminution des effectifs de l'encadrement de base, un re dimensionnement des unités d'encadrement(ZAER) et leur recentrage à l'échelle administrative(commune).

Les prévisions budgétaires en ce qui concerne les investissements ont évolué de 51,17 milliards en 98/99 à 4,0 milliards en 2000/2001. Les réalisations ont dans ce domaine enregistré l'ajournement du programme d'extension des usines et de renouvellement du parc de véhicules et engins.

La modification de la structure du budget est surtout importante en ce qui concerne la composante « Développement de la filière » qui enregistre une baisse globale de 46,7%. Ce budget lié au volume de la production de coton graine, passe de 203,269 milliards à 108,869 milliards de Fcfa sur les trois campagnes. La réalisation de cette composante s'est accompagnée de l'institution par le département de tutelle d'un plan d'actions de sortie de

crise comportant entre autres : la fermeture provisoire de 7 unités d'égrenages au cours de la campagne de boycott ainsi que la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts et de rationalisation de la gestion de la société.

Ces mesures ont permis à la société de faire des économies internes de l'ordre de 10,1 milliards sur le seul exercice 2000 mais ont également entraîné un dégraissage de l'effectif du personnel notamment saisonnier qui est passé de 2500 personnes en 1998/1999 à 1850 personnes en 2000/ 2001. L'effet de ces mesures sur l'emploi temporaire des 650 personnes concernées n'ayant pas donné lieu à un programme spécifique de reclassement par la mise en œuvre de travaux d'utilité publique, les saisonniers ont dû se reporter sur le marché de l'emploi informel. Avec un revenu annuel moyen de 240.000Fcfa (40.000Fcfa/six mois) l'incidence de la crise s'évalue à environ 156 millions de Fcfa de perte de revenu du personnel saisonnier.

La crise aurait provoqué entre 1998 et 2000 une réduction de plus de 20% du niveau général d'activités de la CMDT comme indiqué dans le tableau 10.

Tableau 10 : Données comparées des campagnes 1998 et 2000

Variations	Exercices			
		1998	2000	
Valeur	%			
Coton graine commercialisé (t)		528.338	397.100	-
131.238	-24,8%			
Coton graine transporté parc CMDT (t)		440.817	342.268	-
96.549	-22,4%			
Fibre produite (t)		221.798	170.155	-
51.643	-23,3%			
Fibre exportée (t)		194.987	201.339	+
6.352	+ 3,3%			
Masse salariale (millions Fcfa)		13.577	11.190	-
2.387	-17,5%			
Effectif d'employés permanents (nbre)		2.628	2.560	-
68	- 2,6%			

Source : A. Wadell. Vérification et actualisation du compte d'exploitation prévisionnel coton 2000/2001. MRSC 2001.

Ainsi malgré l'application des mesures d'économie, la CMDT accusera une baisse de ses indicateurs de compétitivité ; les coûts de revient du coton carreau usine FOB et CAF connaissant respectivement entre 99 et 2001 des variations globales à la hausse de 12,2%, 11,6% et 10,7% conformément aux données du tableau 11.

Tableau 11 : Evolution 98/99 à 2000/2001 de la structure des coûts de revient du coton fibre au Mali (en Fcfa/kg de coton fibre)

	1998/99	1999/00	2000/01	Var.%98/01
Coton graine produit				
Coton fibre produit	518.123 t	459.516t	242.000t	
Rendement à l'égrenage	217.119t	196.213t	101.156t	
Prix d'achat producteur	42,03%	42,70%	41,80%	
	185F/kg	150F/kg	170F/kg	
Producteurs	454,22	363,9	420,6	
CMDT	314,67	275,7	442,3	
Coût revient car. Usine	768,89	639,60	862,90	+12,2%
Mise à FOB	57,67	52,80	59,7	
Coût revient FOB	826,56	692,40	922,60	+11,6%
Mise à CAF	79,48	79,8	80,8	
Coût revient C&F	906,04	772,20	1003,4	+10,7%

Source/ A. Wadell . Plan de sortie de crise (Rapport provisoire). MRSC, Mars 2001

Au plan financier, l'entreprise qui accusait au 30 Septembre 2000 un important déficit de trésorerie (estimé à 57 milliards de Fcfa par l'auditeur Ernst &Young) s'est trouvée confrontée aux difficultés de dénouement de ses crédits de campagne 99/00 d'un montant total de 34,4 milliards vis-à-vis des banques locales et extérieures mais aussi de financement de la campagne 2000/2001 Elle bénéficiera principalement du concours de ses actionnaires pour régler ces différents problèmes.

En terme d'engagements financiers au 31 Décembre 2001, les crédits de la campagne 99/00 ont été soldés ; les apports de l'Etat au titre du financement de la campagne 2000/01 ont été convertis en emprunt long terme ; les protocoles de remboursements sur vente fibre des avances de trésorerie de la CFDT (DAGRIS) ont été honorés ; les crédits des fournisseurs(intrants, usines, transport/transit) ont fait l'objet d'échéances de remboursements jusqu'en septembre 2002 ; des moratoires ont été négociés avec les différents Bailleurs(BEI, BNDA,AFD,BOAD...) sur les échéances des emprunts long terme totalisant 35,4 milliards au titre des diverses conventions de financement.

A l'analyse des états financiers, le résultat net de la CMDT reste déficitaire sur les trois exercices évoluant de -28,4 milliards de Fcfa en 1999 à -23,1milliards de Fcfa en 2000. La perte nette de l'exercice 2001 était estimée par la 35^{ème} session du conseil d'administration de la société à environ 11,52 milliards de Fcfa.

L'O.H.V.N

Au niveau de l'OHVN la structure du budget s'articule principalement sur les activités relatives au coton. Les cessions de coton graine et d'intrants ont évolué entre 99 et 2001 de 3,28 milliards à 4,7 milliards constituant respectivement 80,5% et 85,3% des recettes totales de cette institution. Les effets de la crise sur le fonctionnement de l'EPA ressortent davantage des livraisons tardives des intrants coton et des difficultés de mise en place des fonds de commercialisation par la CMDT.

Ces facteurs, qui se sont accentués au cours de la période sous revue suite aux tensions de trésorerie de la CMDT, ont pénalisé l'entreprise en terme de couverture des actions programmées sur les fonds propres attendus du reversement de ses frais d'intervention : dispatching intra zone des intrants ; exécution des programmes de paiement des producteurs et de collecte/livraison-usine de la graine de coton essentiellement réalisées par les opérateurs privés ; impossibilité de participation au programme d'entretien conservatoire des pistes en transfert à la direction régionale des TP dont les capacités de réalisation ont été très faibles (environ 14,1% en 99/00 sur un réseau de 751km).

En 2000/ 2001, la crise a provoqué la fermeture de certains magasins d'intrants et induit le redéploiement du personnel contractuel en charge de ces magasins. Les programmes de formation et les prévisions de dotation du personnel d'encadrement en moyens logistiques ont été fortement perturbés.

Les Actionnaires de la CMDT

Afin de résoudre la situation de crise que traverse leur société d'importantes contributions financières ont été consenties par les actionnaires de la CMDT. Elles sont ci-après résumées par actionnaire.

⇒ l'Etat

- cautionnement du report d'échéance des crédits de campagne 99/00 des banques locales pour 30 milliards de Fcfa ;
- prise en charge de l'annulation des crédits intrants sur les parcelles inondées de la campagne 99/00 pour un montant de 2,0115⁸ milliards de Fcfa ;
- prise en charge du remboursement de 130 millions de Fcfa au titre coton déclassé de la campagne 99/00 ;
- apport de 18 milliards de Fcfa au financement de la campagne 2000/001 ;
- soutien de la prime exceptionnelle de 10 f/kg de coton graine au titre de la campagne 2000/001 pour 2,2 milliards de Fcfa

⇒ la CFDT

- facilités de trésorerie accordées pour un montant total de 27 milliards aux titres du dénouement des crédits de campagne 99/00 et du financement de la campagne 2000/01

3.3.3 Sur les Organisations Paysannes (AV et APC)

Les associations villageoises connaissent de grandes difficultés depuis quasiment leur création: issues d'un mode organisationnel exogène aux communautés, il leur a été demandé de gérer un transfert de compétences et responsabilités nécessaires au développement d'une activité génératrice de revenu, la production de coton graine, sans trop s'attacher à la définition de critères économiques pour initier leurs créations. Les AV se sont ainsi fondues dans les associations traditionnelles à caractère socio-culturel alors que, sous la pression d'une économie de plus en plus monétarisée, la relation du producteur à l'AV tendait à s'individualiser d'autant plus que l'AV avait (et a toujours) pour vocation de fournir toutes les données techniques relatives à l'exploitation. De ce point de vue, la double contrainte économique et sociale constitue un handicap dont les problèmes de mauvaise gestion des bureaux ne sont qu'une des manifestations.⁹

⁸ Ce montant correspond à la contribution de l'Etat selon la note 2353/ AT 26 septembre 2000 mais le total de l'annulation des crédits intrant pour cause inondation s'élève à 2, 30 milliards de FCFA.

⁹ Cf D. Kébé & MC. Sidibé : Etude diagnostic des AV en zone CMDT . MDRE, Novembre 1997..

Ainsi le problème de caution solidaire déjà traité précédemment à propos des producteurs est également à considérer au niveau des AV dont l'essentiel des ressources provient des frais de marché et des excédents de commercialisation qui ont plus que doublé entre 1993 et 1995 dans le but de favoriser les investissements collectifs. Or les investissements, collectifs ou individuels, étant garantis par le système de caution solidaire à travers les ressources collectives, il était dès lors difficile aux adhérents de s'assurer des remboursements effectués. Dans ce contexte, lorsque la BNDA a procédé au recouvrement des impayés supérieurs à six mois alors que les inondations venaient de se produire, il est ainsi devenu manifeste que le recours à la caution solidaire ne permettait pas de garantir 100% des recouvrements et que d'autres solutions devaient être trouvées. La crise de confiance qui s'est ensuite développée au sein des AV a contribué à amplifier le mouvement d'éclatement déjà à l'œuvre depuis 1996.

Ces problèmes ont ainsi été à l'origine de la mise en place d'un nouveau mode d'organisation, les APC dotées de personnalité juridique et centrées sur le coton. L'application de critères de création stricts et l'engagement des APC à se porter caution solidaire pour le remboursement des crédits moyen terme relevant de l'AV mère sont à même de contribuer à la professionnalisation des producteurs de coton même si des tensions sont toujours perceptibles à ce sujet. Cependant, la création de coopératives de production et notamment de coton restant encore à l'état embryonnaire, il est trop tôt pour pouvoir déterminer si elles permettent d'enrayer l'éclatement des AV ou si au contraire elles en favorisent la multiplication.

La mise en place de structures faitières initialement envisagées selon le découpage administratif est attendue pour que soit renforcé et mieux encadré le rôle des responsables des groupements en qualité de prestataires de services tant vis à vis de la CMDT et autres sociétés cotonnières que vis à vis des adhérents. Par ailleurs dans la perspective de la création d'une interprofession, la création d'une fédération nationale des producteurs de coton s'avère indispensable pour que soit assurée une représentation des producteurs dans les instances de fonctionnement de la filière et que la nécessaire information et coordination relative à la participation des producteurs au capital de la CMDT se trouve réalisée .

3.3.4 Sur les syndicats, l'APCAM et les chambres d'agriculture régionales

La création du syndicat SYCOV avait été initiée suite aux difficultés liées au crédit BNDA dans les zones de Koutiala, San, Bougouni et de l'OHVN. Le SYCOV est ainsi peu à peu devenu le principal interlocuteur de la CMDT pour traiter des questions relatives à la production cotonnière et que les autres structures SYPAMO et SPCK plus impliquées dans la zone de Kita s'attachaient également à la défense des intérêts propres des producteurs.

Les événements de Koutiala ayant démontré la puissance de la représentation régionale du SYCOV dans sa détermination à faire valoir les intérêts de ses adhérents c'est en toute logique que la question relative à la négociation du prix du coton graine pour la campagne 2000/2001 semblait pouvoir être menée par la direction nationale du SYCOV. Ainsi lorsque le président du SYCOV a assuré les producteurs que le prix global versé ne serait pas inférieur à 185 fca /kg, ceux-ci ont eu tout lieu d'accréditer l'information.

L'annonce de l'impossibilité du versement de la ristourne alors que les inondations venaient d'avoir lieu a donc été largement discutée par les producteurs au cours des réunions d'informations tenues dans toutes les zones cotonnières. A l'issue du vote des six régions, il est alors apparu qu'il n'y avait pas de consensus paysan autour du prix de 150 FCFA/ kg. L'assurance donnée par le président du SYCOV aux différents partenaires de l'acceptation de ce prix par les producteurs a ainsi été massivement rejetée par les producteurs qui ont

dès lors considéré que les intérêts de la base n'étant plus assuré par le canal du SYCOV, c'est à un Comité de Crise que devait être confiée cette mission à travers la revendication de 17 points d'accord. La récente accréditation du Comité de crise par la base paysanne alors qu'était maintenue la représentation nationale du SYCOV ont ainsi conduit une partie importante des zones de Sikasso, Bougouni, Ouélessebouyou et Fana à durcir leurs positions à travers la grève des semis.

La crise de confiance qui a surgi entre les producteurs et le SYCOV est l'élément qui ressort en premier chef de l'impact de la crise sur les structures syndicales. Toutefois outre le renouvellement des bureaux régionaux et au sein de la représentation nationale de cette organisation, il est à remarquer que cette centrale a vu ses représentants maintenus partout où les producteurs ont considéré que leurs intérêts avaient été correctement rapportés lors des négociations entre les partenaires avant et pendant le boycott. Cela étant les reports en bloc des villages vers le nouveau syndicat SYVAC issu du Comité de Crise ont été très importants ce qui tend à définir cette organisation syndicale comme entité montante du syndicalisme agricole.

La demande faite aux organisations syndicales d'apaiser leurs différents afin de renforcer l'unité syndicale a été suivie d'effets manifestes exception faite cependant de la région de Bougouni où semble subsister quelques tensions. Toutefois la confiance placée par les producteurs dans leurs leaders syndicaux reste vigilante et il est clairement signifié que la mise en œuvre d'une intersyndicale ne pourra constituer un bon moyen d'apaiser les tensions subsistantes que si l'exercice du pouvoir de négociation attribué à cette structure reflète les divergences d'intérêts des différents syndicats. L'action de l'AOPP s'inscrivant pleinement dans cette démarche, tout porte à croire à l'éminence de sa création.

Le rôle de l'APCAM dans la gestion du conflit opposant les producteurs à la CMDT et au MDRE est unanimement reconnu comme ayant contribué à la reprise de l'activité cotonnière. L'implication actuelle de l'APCAM dans la création d'une intersyndicale et son désir d'adhésion au réseau international des chambres d'agriculture tendent désormais à la définir comme un acteur incontournable du monde rural même si la question de son rôle d'interface en qualité d'Etablissement Public reste à clarifier. Les chambres d'agriculture régionales ont bien orienté leurs actions en direction des organisations syndicales tant en matière de contacts et concertations que par rapport à la transmission des informations. Cette orientation relève de la volonté de poursuivre les efforts faits en vue d'une meilleure coordination syndicale mais est pénalisée par un manque de moyens tant humains que matériels. La mise en œuvre du projet PASE devrait contribuer à y remédier notamment par les importantes actions de formations prévues en direction des personnels des chambres d'agriculture en vue de renforcer les OP.

3.3.5 Sur les structures de crédit (BND ; CMDT ; Kafo Jiginew)

Le crédit agricole en zone cotonnière couvre une large gamme de produits offerts principalement par les banques locales, les structures d'encadrement de la culture cotonnière et les organismes de micro-finance. Les besoins des ruraux en crédits à caractère productif portent généralement:

- A moyen terme sur les matériels de culture, l'équipement post récolte et les infrastructures ;
- A court terme sur le financement des besoins de campagne agricole : intrants agricoles ; besoins de trésorerie des exploitations ; réalisation d'activités économiques diverses. Les banques locales participent en outre aux crédits de campagne pour l'achat de productions agricoles dans le cadre d'un consortium ayant comme chef de file la BND.

L'essentiel du crédit agricole distribué porte sur les intrants dont le financement est majoritairement assuré par la BNDA et la CMDT. Le montant global des achats d'intrants a évolué de 38,36 milliards en 98/99 à 39,28 milliards en 2000/001 (DTDR/CMDT)

Le schéma classique d'approvisionnement en intrants repose sur les achats par la CMDT en fonction des besoins des producteurs recueillis à travers ses structures déconcentrées (encadrement CMDT dans les villages classiques ; équipes techniques villageoises dans les villages organisés en AV, APC). Les achats sont groupés selon une procédure d'Appel d'Offre à laquelle participent les représentants des syndicats des producteurs. Après réception, les intrants sont placés au niveau des villages par les véhicules CMDT au moment de la collecte du coton graine en vue de minimiser les coûts. Ainsi les besoins en intrants d'une campagne donnée sont achetés et acheminés lors de la campagne précédente.

La grille de prix des intrants est élaborée sur la base des prix d'achat et de frais supportés par la CMDT. Les modalités d'imputation de ces frais sont déterminées en réunions entre partenaires (CMDT, Etat, Producteurs) en vue de la fixation des prix définitifs de cession des intrants. Dans les faits, les principales contraintes liées à ce système ressortent des besoins financiers croissants pour l'acquisition des intrants (plus de 30 milliards par an immobilisés sous forme de créances aux producteurs jusqu'au paiement du coton) ; des exigences de transport pour le dépôt dans les villages ; des modalités de programmation au niveau villageois qui ont fréquemment constitué une cause de surendettement des OP ainsi que des retards dans les délais de paiement du coton graine aux producteurs.

Ainsi en période de crise, les actions se sont orientées vers un transfert de la fonction d'approvisionnement en intrants en direction des privés et des producteurs. Le plan d'actions de sortie de crise de la filière coton adopté par le gouvernement a inscrit un désengagement de la CMDT de l'approvisionnement des producteurs en herbicides et engrais céréales au profit des privés. L'opération test a été préparée en septembre 2000 à travers l'organisation par la CMDT de missions d'analyse des expériences d'auto-approvisionnement des producteurs dans les zones ON, OHVN et République de Cote d'Ivoire. La restitution des résultats de ces missions auprès des OP de San et Koutiala a abouti sur la proposition d'un schéma pour la mise en œuvre effective du test lors de la campagne 2001/2002.

Au résultat, l'appel d'offres organisé par les producteurs dans le cadre du test a porté sur 6.240 tonnes de complexe céréales et 38.500 l d'herbicide maïs pour une enveloppe financière de 1.395.125.570 Fcfa. Les prix unitaires obtenus ont été supérieurs à ceux du système d'approvisionnement CMDT.

Afin d'uniformiser les prix sur l'ensemble de la zone cotonnière, les producteurs des zones test ont bénéficié d'une subvention d'environ 120 millions de Fcfa prise en charge par la CMDT sur accord du département de tutelle ; de même un appui de parc auto CMDT pour la livraison des intrants dans les villages a été apporté, la plupart des fournisseurs privés s'étant contenté de livrer au niveau des magasins ZAER.

Il est ressorti des entretiens avec les représentants des quatre syndicats, qu'ils sont actuellement plus associés aux appels d'offre (préparation, ouverture des plis et adjudication) concernant les engrais et produits de traitement du coton dont les conditions de transfert aux producteurs devaient être créés.

⇒ **Pour les banques et structures d'encadrement**

L'évolution entre 98 et 2001 de la situation du crédit intrant de ces deux opérateurs est retracée dans le tableau ci-après.

Tableau 12 : Situation du crédit agricole intrant en zone cotonnière 98/99 –2000/001

Campagne Désignation	1998/99	1999/00	2000/001
CMDT			
Montant ré échelonné	-	-	2.503.097.849
Montant exigible	19.690.044.273	9.973.789.643	6.194.152.623
Montant remboursé	19.071.695.847	8.579.115.850	5.264.766.813
% Remboursement	96,86%	86,02	85%
BNDA			
Montant exigible	20.039.997.693	30.449.807.051	11.692.429.676
Montant remboursé	20.012.483.578	30.142.133.319	11.667.013.899
% de Remboursement	99,86%	98,98%	99,78%

Sources : DTDR/CMDT ; BNDA

Il apparaît du tableau 12 que les bons taux de remboursement du crédit en période de crise se sont maintenus au niveau du système bancaire. L'impact de la crise à ce niveau se traduit davantage par une diminution d'environ 2/3 du volume de crédit couvert, notamment en année de boycott, suite au retrait des autres membres du Pool en raison des difficultés de dénouement des crédits de la campagne antérieure.

La crise a par contre entraîné le rééchelonnement en 2000/2001, de plus de 2,5 milliards sur le volume global du crédit octroyé par la CMDT. La CMDT a également du participer au paiement du coton déclassé de la campagne 1999/2000 pour un montant de 140 millions de FCFA. Ces dispositions ne s'accompagnent pas cependant d'une amélioration des taux de remboursement qui accusent au contraire une baisse régulière (10 points entre 98/99 et 2000/001), confirmant la nécessité d'un retrait de la structure de la fonction crédit. En effet comparativement au système bancaire, les taux et durées moyennes plus élevés du crédit CMDT (10% sur environ 18 mois contre environ 8,75% sur 12 mois) offrent peu de possibilités de ristourne aux bénéficiaires relativement à une amélioration de la gestion des problèmes liés à la caution solidaire ou à la capacité de prise en charge des investissements collectifs et /ou des coûts de prestations extérieures aux OP.

Par ailleurs, les coûts de prestation du service CMDT relatif aux intrants (achats et distribution) dépassent le montant des recettes de leur vente. Le résultat de l'activité intrants agricoles a ainsi été déficitaire de 4,33 milliards de FCFA au cours de l'exercice 2000.

⇒ Pour les SFD (Kafo Jiginew)

Le réseau des caisses mutualistes de « Kafo Jiginew » constitue la plus importante institution de financement décentralisée avec au 31/12/2001, 5,6milliards d'épargne et 6,1milliards de crédits distribués dans 124 caisses couvrant l'ensemble de la zone cotonnière.

Kafo offre sept types de produits dont quatre se rapportent aux activités de crédit (fonds de campagne, équipement/rééquipement, AGR femmes et jeunes, crédit épargne/éducation)

La crise de la filière coton a affecté le résultat de cette institution par une diminution globale de ses activités. Le volume d'épargne collecté a varié de 3,8 milliards en fin 98 à 1,8 milliards en fin 2000. La croissance moyenne du niveau des crédits qui était d'environ 10% jusqu'en fin 98, atteint à peine 1% en 2000. Les taux de remboursement des crédits ont également baissé évoluant de 98% à 88%. Au plan du fonctionnement interne du réseau, le nombre de caisses ayant enregistré un résultat annuel déficitaire est passé de 5 en 1998 à 12 en fin 2000. L'autonomie acquise depuis fin 95 pour le financement propre des charges de fonctionnement a été rompue. Le réseau a globalement réalisé un bénéfice de 33 millions de Fcfa en 2000 contre 261 millions en fin 98 soit une chute d'environ 87% ..

3.3.6 Sur les autres intervenants

⇒ Pour les entreprises de travaux

Les derniers marchés ont eu lieu en 1998/ 1999 avec les groupements « Nord-France/ MESS » & « ETIC » pour la réalisation de la réfection de 620 km de route dans la région de Kita. Ces marchés se sont terminés en 1999/2000. Depuis lors aucun nouveau contrat n'a été conclu.

⇒ Pour les ONG

L'impact le plus significatif par rapport aux ONG et autres structures de développement telles que DED , SNV, PMR , AFVP , Save the Children, Corps de la paix aura été l'arrêt du principe de préfinancement de leurs programmes par la CMDT. Ceci les a conduit à rechercher à trouver des compléments à leurs financements et/ou réduire une partie de leurs activités ce qui induit un ralentissement des opérations de développement communautaires menées par ces structures. Cet impact, en terme de coût pour le développement nécessiterait une étude spécifique.

⇒ Pour les bureaux d'études

L'impact de la crise sur les bureaux d'études se différencie selon l'ancienneté dans la pratique de la profession en zone CMDT. Ainsi pour l'aménagement des petits barrages dans les régions de Koutiala et Sikasso, le portefeuille d'études et de surveillance relevait d'un consortium (Sènè Conseil/ Sènè Yiriwasso/ Sènè Djigui/ CETAD/ Agriconsult) sur financement BAD. Suite aux difficultés de trésorerie de la CMDT, le système de préfinancement a comme pour les ONG été arrêté. La longueur des procédures de financement direct des bureaux par la BAD a induit d'importants retards dans le schéma d'aménagement des plaines. Cependant les activités des bureaux ont pu redémarrer en 2002 avec la mise en place par la BAD d'un fonds de roulement auprès de la CMDT.

Par contre la crise a ouvert de nouvelles opportunités d'études pour des bureaux n'intervenant pas jusqu'alors dans le secteur. Le positionnement de ces nouveaux bureaux se manifeste actuellement par un élargissement du portefeuille client qui s'étend désormais aux OP, AOPP, syndicats et collectivités décentralisées des zones cotonnières. Ce phénomène devra toutefois être sous-tendu par une meilleure structuration et professionnalisation des bureaux pour répondre aux exigences de qualité d'une offre de services en progression.

3.4 Les effets externes

3.4.1 Sur les infrastructures routières

Le maintien de l'entretien des pistes cotonnières effectué en régie sous la mission filière coton constitue une action CMDT de première importance car la maintenance d'un réseau de pistes et de routes en bon état est crucial pour la campagne de commercialisation.

Cet entretien (point à temps, réparation d'ouvrages d'art, rechargement de piste) a été cependant laissé en suspens durant l'année de boycott ce qui dans certains endroits a occasionné de très grandes difficultés pour les transports du fait de la non prise en charge de cette fonction par des structures privées. Révélatrice du lien opérationnel posé entre entretien des pistes et commercialisation, la crise a mis en évidence outre la situation de dégradation des infrastructures routières, la défaillance de la CMDT dans l'accomplissement de cette mission.

La mise en place de l'Autorité Routière qui disposera de 12 Milliards de FCFA par an en vue de l'entretien des pistes au niveau national permettra toutefois de soutenir l'action de la CMDT dans ce domaine.

3.4.2 Sur les ressources naturelles

Les ressources ligneuses sont des ressources fragiles mais facilement accessibles par le monde rural pour l'obtention de revenus dans la mesure où elles ne font pas l'objet de mise en défens ni d'appropriation privée. Généralement le recours à l'exploitation de la ressource ligneuse s'intensifie et tend à se systématiser dès que des difficultés sont rencontrées par les individus et groupes sociaux vulnérables pour acquérir ou maintenir un certain niveau de liquidités.

Selon diverses sources d'information, la pression exercée sur les ressources ligneuses ont été considérablement accrues sur la période et en particulier lors de l'année de boycott. Il a ainsi été indiqué tant par les aménagistes que par les transporteurs que les quantités de bois de chauffe et de charbon de bois acheminées sur les axes routiers Ségou- Bamako et Bougouni- Bamako auraient triplé. Cependant à Bamako, où s'effectue environ 75% des transactions, il n'a pas été signalé de progression concomitante des statistiques de ventes ou d'achats de bois de chauffe et de charbon de bois. Par ailleurs les chiffres officiels communiqués par la DNCN ne permettent pas non plus de conclure à une progression de la pression exercée sur les ressources ligneuses :

Tableau 13 : Evolution des permis et du volume des coupes autorisées de 1998 à 2000

	Nombre de permis délivrés	Nombre de stères coupés
1998	14501	105047
1999	20334	130265
2000	23257	179606

Source : DNCN

Si les données ci-dessus indiquent bien une progression tant des permis que des volumes des prélèvements autorisés ceux-ci sont estimés ne représenter que 30 à 40 % des coupes effectivement réalisées. Par ailleurs l'augmentation du nombre de permis peut être imputable, entre autres, à une progression des contrôles dans les zones concernées. Sous ces conditions, il est donc impossible d'apporter des conclusions vérifiables. Toutefois il reste fort probable que des coupes de bois supérieures à celles pratiquées les années

passées aient été réalisées comme tendrait à le confirmer la baisse du prix de cession du sac de 50 kg passé de 1700/2000 FCFA en 1999/ 2000 à 1200 FCFA en 2001 et aujourd'hui remonté à 1500 FCFA.

En outre la coupe de bois a été signalée partout sur le terrain comme pratiquée de manière plus intensive sur la période de référence et en particulier dans la zone de Kita. Il en ressort que l'activité traditionnelle de collecte de bois mort par les femmes pour l'alimentation des familles en combustible s'est transformée en une activité génératrice de revenus pour les ménages dès lors que des coupes de bois vert ont été pratiquées c.a.d antérieurement à la période de référence. Cependant elle s'est intensifiée dans la mesure où les hommes ont activement participé à la coupe de bois transformé en forêt alors que les femmes ont pris en charge la collecte et le transport soit par petites mais régulières quantités soit en utilisant les charrettes disponibles aux heures creuses de la journée de travail.

Enfin la progression des demandes des villages pour la mise en place de marchés ruraux et l'extension des zones couvertes par le schéma directeur de l'approvisionnement en combustible est en soi révélatrice de la pression exercée sur ce type de ressources. En effet afin de mieux protéger leur patrimoine naturel des prélèvements exercés par des individus n'appartenant pas aux communautés villageoises et d'obtenir des revenus nécessaires tant aux investissements collectifs villageois que communaux, ces dernières renforcent leurs équipes de surveillance des terroirs en recourant à de jeunes villageois, ce qui est signalé comme positif du point de vue de l'exode.

3.4.3 Sur l'éducation

L'éducation est un secteur prioritaire de développement pour le pays (26,6% du budget de l'Etat en 1999). Le premier cycle ou cycle fondamental 1 est considéré comme étant le secteur le plus important et absorbe à ce titre plus de 56% du budget de l'éducation nationale. La question relative à l'impact de la crise sur la fréquentation et le fonctionnement des écoles en 1er cycle s'avère en conséquence révélatrice de l'importance de cette priorité pour les familles. Pour l'appréhender à travers le prisme de la contraction des revenus, il est apparu nécessaire de distinguer relativement au poids de la contribution des familles, les efforts demandés dans le système public de ceux demandés dans le système mixte (école communautaire) soutenu par les ONG où la participation parentale aux frais de scolarité conditionne le fonctionnement de ces établissements.

Dans les établissements publics

La comparaison entre les taux bruts de scolarité dans les établissements publics pour les années scolaires 1998/1999 et 1999/2000 indique que l'enseignement de base a augmenté dans toutes les régions cotonnières conformément à la tendance observée au niveau national (+3,1%). Seule la région de Koulikoro a enregistré une performance légèrement inférieure à celle –ci avec une augmentation de 2,8 % à relativiser du fait du bon positionnement de cette région par rapport aux résultats obtenus partout ailleurs. Les autres régions ont eu des taux de progression d'au moins 4,5% et dépassent ainsi la moyenne nationale.

Les différences de scolarité entre filles et garçons se sont maintenues et aggravées dans toutes les régions ce qui confirme la tendance nationale qui définit les garçons comme ayant plus accès à l'enseignement de base que les filles et ce malgré la consigne volontariste d'enregistrer autant d'inscriptions de filles que de garçons. L'écart s'est ainsi particulièrement creusé entre les deux années dans la région de Ségou où les bonnes performances globales sont essentiellement dues à la forte progression des garçons (+ 13,4%) par rapport aux filles (+ 3,2%).

Tableau 14 : Evolution des taux bruts de scolarité entre garçons et filles en premier cycle de 1998 à 2000.

	Garçons		Filles		Total	
	1998/99	1999/00	1998/99	1999/00	1998/99	1999/00
Kayes	61.3	74.1	35.9	45.1	48.5	59.2
Koulikoro	79.6	85	51	53.3	65.3	68.1
Sikasso	58.7	65.2	38.4	41.6	48.7	53.2
Ségou	51.3	64.7	39.3	42.5	49.5	54.5
National	65	71	46	49.9	57.7	60.8

Source : Données provisoires CPS-éducation

En référence au tableau 15 relatif au recrutement en 1^{ère} année en 1998/1999, il apparaît ainsi que l'écart entre les sexes tout au long du premier cycle de l'école semblerait non seulement lié à une moindre inscription des filles en début de scolarité mais qu'elles connaîtraient aussi plus de difficultés que les garçons à se maintenir dans le système d'éducation de base.

Tableau 15 : Evolution de recrutement entre filles et garçons (TBI) en 1^{ère} Année en 1998/1999.

TBI : % nouveaux entrants	Garçons	Filles	Total
Kayes	43.1	35.5	42.3
Koulikoro	79.2	60.2	69.9
Sikasso	46.3	34.4	40.5
Ségou	59.8	44.4	52.4
National	55.5	43.5	49.6

Source : données provisoires CPS-éducation

Il n'est toutefois pas possible d'avancer à partir de ces seules données que ce creusement ait un lien avec la crise cotonnière d'autant que sans données relatives à 2000/ 2001, notre période de référence n'est que partiellement renseignée. Par ailleurs, les données qualitatives recueillies sur le terrain ne font pas état d'un tel phénomène et tendent à indiquer que les enfants scolarisés dans les établissements publics ont poursuivi ou entamé leur scolarité comme les autres années sans distinction particulière entre garçons et filles.

Par contre la contraction des dépenses opérées par les familles auraient eu comme conséquence une diminution des dépenses habituellement attachées à la scolarité des enfants telles que celles effectuées pour le renouvellement et l'achat de petit matériel scolaire. Les frais de fourniture auraient ainsi été très fortement réduits voire supprimés ainsi que les frais d'habillement généralement effectués à la rentrée à partir des revenus féminins.

Dans les établissements communautaires

Les établissements communautaires d'enseignement de base opérant sur la base d'une contribution parentale aux frais de construction et de fonctionnement de ces institutions, il était à craindre que ces établissements enregistrent une baisse considérable d'activité et de fréquentation durant la période de crise.

Les données communiquées par « Save the children » malgré leur portée limitée par rapport à l'ensemble des zones cotonnières apportent néanmoins quelques renseignements utiles notamment sur l'année 2000/2001. Le tableau 16 indique deux tendances majeures quant à la création de nouveaux établissements et leur utilisation.

Tableau 16 : Données sur quelques écoles communautaires des inspections de Bougouni, Koutiala et Sikasso en zone CMDT

Inspections	1992/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	Total
Bougouni I				42	97	55	5	1	1	201
Bougouni 2	4	13	39	73	85	77	5	1	6	303
Koutiala							49	2		51
Sikasso I					1	57	25			83
Sikasso 2					17	77	43	7		144
Total nbre écoles	4	13	39	115	200	266	127	11	7	782
%	1%	2%	5%	15%	26%	34%	16%	1%	1%	100%
Effectifs totaux								47000	47502	
Dont inscription en 1 ^{ère} A (a)								7025	6162	
TBI (b)								81%	80%	
TBS (c)								54%	54%	

Source : Annuaire Statistique des Ecoles Communautaires soutenues par Save the Children; 99/00 & 00/2001

- (a) Effectifs d'inscription en 1^{ère} année de cycle
- (b) Taux Brut d'Inscription : recrutements nouveaux entrants / population en âge de recrutement (7ans)
- (c) Taux Brut de Scolarisation : Effectifs du cycle (1^{ère} année à 6^{ème} année)/population scolarisable (7 à 12 ans)

Suite à une période de régulière progression jusqu'en 1997/1998, le nombre d'ouvertures d'écoles chute brutalement de moitié en 1998/1999. A partir de 1999, la création de nouvelles structures devient ainsi marginale et reflète le manque de financement apporté par les familles pour contribuer à de nouvelles ouvertures d'école.

Il n'a pas été enregistré de baisse significative ni dans les inscriptions en première année ni dans les taux de scolarisation bruts qui couvrent les 6 premières années d'enseignement. Il a par contre été là encore souligné les difficultés rencontrées pour subvenir aux fournitures scolaires voire au paiement du salaire des enseignants.

Nous en déduisons donc que les enfants ont entamé ou poursuivi leur scolarité comme dans les années précédentes mais que du fait de la contraction de revenus de leur famille, ils n'ont pu le faire dans les conditions de travail qui auraient pu leur être proposées s'il n'y avait pas eu d'impact de la crise à supporter.

L'éducation fondamentale est donc demeurée un secteur prioritaire pour les familles bénéficiaires ou non de l'éducation publique malgré les difficultés apparues pour le paiement des fournitures scolaires. Les moindres performances enregistrées dans le système communautaire relèveraient plus d'un phénomène de stagnation de la dynamique impulsée depuis 1995 que d'une régression signifiée par la baisse du nombre de nouveaux entrants qui ne s'est pas produite tout au moins pour les écoles encadrées par Save the children. Des compléments d'informations sont néanmoins à rechercher par le biais d'enquêtes spécifiques pour parvenir à des conclusions de portée générale. Toutefois si le désir d'éducation pour les générations montantes ne semble pas avoir été entamé par la crise, l'écart entre les garçons et les filles demeure préoccupant et renvoie à la nécessité de construire un système d'incitation plus efficace.

3.4.4 Sur la formation et l'alphabétisation

La formation et l'alphabétisation sont des domaines essentiels au renforcement des capacités des producteurs en matière de conduite des exploitations. Les objectifs d'intensification de la production et d'augmentation des rendements et de la qualité du coton graine sont en effet directement liés à la capitalisation des connaissances réalisées par les producteurs grâce à une bonne transmission des savoirs et savoir-faire par les formateurs de formateurs mais aussi par les néo-alphabétisés et ETV. Ces objectifs sont bien compris par l'ensemble des acteurs de la filière et font l'objet d'un consensus fort ce qui représente un atout incontestable pour l'avenir.

Ces domaines sont essentiellement couverts par les services spécialisés de la CMDT et de l'OHVN même si d'autres organismes tels que Kafo Jiginew, le PGR, le PGRN/EDP, ACOD interviennent également comme prestataires de formation mais de manière plus spécifique et/ou sur base régionale. Or comme l'indique le tableau ci-dessous relatif à la seule CMDT, l'investissement en capital humain a considérablement chuté entre les campagnes 1999/2000 et 2000/2001. Ainsi mis à part la vulgarisation et la gestion des ressources naturelles, tous les autres domaines ont été réduits de moitié d'une année à l'autre et en particulier la commercialisation du coton (- 65,7%) et la gestion des moyens de production (- 51%) alors même que les problèmes rencontrés par les AV en la matière attestaient d'un besoin urgent de formation et d'organisation.

Tableau 17 : Evolution de l'alphabétisation des producteurs et de la formation professionnelle des Equipes Techniques Villageoises réalisés par la CMDT sur la période 1998-2001.

FORMATIONS	1998/99	1999/2000	2000/2001
I. Formation de Néo-alphabétisés par campagne	13.058	10.805	7.598
II. Formation des ETV par thèmes			
Vulgarisation		636	434
Gest. Moy.Prod		1.115	543
G.R.N		557	445
Commercialisat.		1.170	401
Alphabétisation		414	196

Source : Bilans annuels Formations Campagnes 99/00 ;2000/2001

La prise en charge financière de la formation étant couverte par les frais de marché distribués aux AV, il est incontestable que la diminution de cette source de revenus a eu une portée considérable. Cependant comme il a été signalé lors des entretiens sur le terrain d'autres phénomènes sont à considérer dont notamment :

- ⇒ le désengagement progressif de la CMDT de ce type de mission, ce qui en l'absence de structures institutionnelles de relais crée un manque du côté de l'offre de formation tant par rapport au renouvellement et à l'actualisation des programmes que par rapport à la mobilisation des personnels d'encadrement.

- ⇒ l'insuffisante prise en compte de l'hétérogénéité des besoins existants entre anciennes et nouvelles zones cotonnières. qui se traduit par la mise en avant de besoins plus axés sur la préservation de la fertilité des sols et la compréhension des mécanismes de fixation des prix sur le marché mondial à Koutiala et Sikasso alors que la zone de Kita, ancienne zone arachidière récemment intégrée par la CMDT, exprime des besoins plus directement axés sur les techniques culturales propres au coton. Il en va de même en matière d'alphabétisation où les anciennes zones ayant bénéficié par le passé de gros investissements disposaient avant la crise d'un néo-alphabète par exploitation alors que celle de Kita accuse un net retard en matière d'alphabétisation.
- ⇒ la relative lassitude des producteurs vis à vis des programmes de formation technique proposés dans les zones de Sikasso, Bougouni et Koutiala ce qui tend à les démobiliser et conduit à des pratiques absentéistes dommageables à l'ensemble des participants mais ne remet néanmoins pas en cause le désir de formation dans sa globalité et en particulier sur les thèmes relatifs à la lutte contre les ravageurs ou la régionalisation des variétés en lien avec les avancées de la recherche en matière de renouvellement des semences.
- ⇒ la fermeture de nombreux centres d'alphabétisation (liés ou non à la CMDT) en 2000-2001 ce qui implique non seulement une importante prise de retard dans l'atteinte de l'objectif de 5 néo-alphabétisés par AV mais rend encore plus hypothétique l'atteinte de l'objectif d'un néo-alphabétisé par exploitation et ce alors qu'il est désormais connu que les individus ayant par le passé bénéficié de ces formations ont eu tendance à rechercher des emplois hors exploitation. De plus les demandes d'alphabétisation en gestion et en alphabétisation juridique ne semblent pas déboucher pour l'instant sur la mise en œuvre de programmes susceptibles de répondre à ces besoins alors qu'ils apparaissent comme des vecteurs de changement dans les pratiques des producteurs.

Nous retiendrons que les problèmes du système de formation correspondent à un dysfonctionnement de l'offre et de la demande de formation que la crise a contribué à exacerber voire révéler mais qui se sont développés antérieurement à la période de référence. Par ailleurs nous avons noté que les producteurs alphabétisés ou non ont une conscience élevée de ce qu'il leur importe d'apprendre et sont d'ores et déjà en mesure de participer à l'élaboration du cahier des charges des actions à entreprendre même si leur engagement financier est pour l'instant problématique comme semble le confirmer leurs relativement faibles adhésions aux centres de gestion du PGR.

En ce sens l'organisation du futur Conseil Agricole telle que proposée par l'étude SOFRECO doit amener des réponses et solutions viables en envisageant un retrait progressif mais non total de la DTDR afin que soient garanties les fonctions stratégiques de la production mais en tenant également compte de la vitesse et des capacités du monde rural à se structurer. La mise en œuvre d'un conseil personnalisé au producteur adapté au mode d'exploitation suivi par chaque type de producteur en fonction de ses contraintes spécifiques ne pourra en effet pas être réalisée immédiatement d'autant que les réticences constatées vis à vis du paiement des cotisations au PGR doivent être levées suite à la démonstration de l'intérêt économique et financier de l'adhésion à des services de conseil spécialisés.

3.4.5 Sur la santé (Comportement des ménages)

Au Mali le recours à des services formels de santé, estimé à 30% pour l'ensemble de la population est encore très faible et quel que soit le type de service, les pauvres les utilisent beaucoup moins que les riches et ceux du milieu rural les utilisent beaucoup moins que ceux du milieu urbain. Les services préventifs ou curatifs bénéficient ainsi plus aux riches qu'aux

pauvres. En matière de comportement le rapport Santé et Pauvreté 2001 conclue que les pauvres n'ont pas accès aux services pouvant leur assurer la santé et les utilisent très peu.

Ainsi il est admis que s'effectue en moyenne un recours par personne et par an aux services de santé formels et informels et ce en considérant le district de Bamako qui est fortement atypique par rapport à l'ensemble du pays. Le tableau 18 indique que les dépenses annuelles de santé dans les régions cotonnières étaient en 1994 de l'ordre de 1000FCFA par personne. Or au regard d'un coût moyen par ordonnance de 1200 à 1500 FCFA et d'un coût moyen de 500 FCFA pour une consultation dans un CSCOM, c'est à une dépense de 1700 à 2000 FCFA que doivent faire face aujourd'hui les usagers pour recourir à des soins courants et 5000 FCFA pour un accouchement.

Tableau 18 : Dépenses de santé des ménages en 1994 (en FCFA)

	Pays	Kayes	Koulikoro	Segou	Sikasso
Dépenses par habitant et par an	ND	900	900	1 000	1 300
Dépenses en médicaments par habitant et par an					
i) dans le secteur privé					
ii) dans le secteur public	ND	461	617	467	ND
(en FCFA/an/hbt)					
Dépenses pour prestations hors médicaments par habitant et par an					
i) dans le secteur privé					
ii) dans le secteur public					
% du revenu des ménages dépensé pour la santé	2.8	-	-	-	-

Source : Rapport Santé et Pauvreté. Document d'analyse de la situation sanitaire au Mali ; Septembre 2001.

Par ailleurs la proximité des centres de soins apparaissait dès 1996 déterminante dans la mesure où les temps et frais de transport sont pris en compte par les ménages pour recourir ou non à des soins de santé courants. Ainsi comme l'indique le tableau 16, on constate que tant du point de vue de la proximité géographique que du nombre d'habitant par CS, la région de Kayes se trouvait marginalisée alors que celle de Sikasso bénéficiait d'une situation plus favorable mais que celle de Koulikoro accusait un très fort déficit en lits d'hôpital.

Tableau 19 :Accès géographique aux services de santé et autres services essentiels à la santé en 1996

	Mali	Kayes	Koulikoro	Ségou	Sikasso
% Population vivant à moins de 5 km du CSCOM le plus proche	33	18	25	28	32
% Population vivant à moins de 10 km d'un hôpital de district	41.8	33.3	31.6	39.9	33.1

Nombre d'habitants par CS	20598	2316 2	25321	1945 7	19337
Nombre d'habitants par région	10278 250	1436 065	1645890	1751 171	18881 62
% accès aux services de vaccination (fixes/avancés)	50	35	57	44	50
Proportion des districts ayant un chirurgien	11/56	1/7	0/7	3/7	1/8
Nombre d'habitants par lit d'hôpital	ND	4 575	38 866	6 974	3 507

Source : Rapport Santé et Pauvreté. Document d'analyse de la situation sanitaire au Mali ;
Septembre 2001.

Enfin relativement à la disponibilité en ressources humaines, le système de répartition des personnels atteste d'une grande disparité entre Bamako et l'ensemble des autres régions (cotonnières ou non). La concentration des personnels de santé (médecins, sage-femmes, infirmiers) à Bamako qui compte même deux fois plus de médecins que nécessaire selon les normes OMS s'accompagne ainsi d'un très large déficit en médecins et infirmiers à Koulikoro et en sage-femmes à Kayes et Sikasso. Les normes de l'OMS de 1 médecin pour 10,000 habitants, 1 infirmier et 1 sage-femme pour 5000 habitants sont dans les zones cotonnières loin d'être atteintes comme l'indique le tableau 20.

Tableau 20 : Comparaison de la disponibilité des personnels médicaux entre zone favorisée/défavorisée en 2000.

	CSCOM + CSAR en 2000	Population en 2000	Ratio habitants médecin	Ratio habitants Sage femme	Ratio habitants Infirmier
Bamako	40	1 112 002	5346	5055	2428
Kayes	72	1 436 065	27096	102576	9386
Koulikoro	65	1 645 890	51434	56755	14312
Ségou	112	1 751 171	28708	79599	8756
Sikasso	108	1 888 162	29971	104898	9347
Mali	525	10 278 250	19430	29966	6848

Source : Rapport Santé et Pauvreté. Document d'analyse de la situation sanitaire au Mali ;
Septembre 2001.

Il ressort de ces différents éléments que l'offre de santé dans les zones cotonnières est largement insuffisante et que le phénomène ne peut se limiter à la période de crise. Dans ces conditions, l'élasticité par rapport à l'offre est logiquement très forte et le recours aux soins de santé limité.

Il semble donc que si les frais de santé ont été réduits ou reportés en raison de la contraction des dépenses effectuées par les ménages, les effets en sont relativement réduits au regard du contexte. Il n'est cependant pas possible d'en conclure à une baisse de la

demande en termes de besoins mais plutôt qu''étant donné les circonstances particulières, les populations ont continué à avoir recours au secteur informel notamment en matière de médicaments. Or si l'approvisionnement pharmaceutique n'a pas été signalé sur le terrain comme faisant problème, la recrudescence constatée des marchands ambulants est aussi à examiner en liaison avec l'épuisement des stocks de médicaments disponibles dans certains CSCOM. Il semblerait que des CSCOM aient ainsi pratiqué des ventes de produits en vue de couvrir des frais de fonctionnement et non pour répondre à l'urgence de la situation sanitaire des populations.

Enfin il est à remarquer que les producteurs sont désireux d'avoir accès non seulement à une offre de qualité mais aussi favorables à une organisation mutualiste des risques de santé à travers la mise en place de fonds d'assurance maladie. Ainsi la mutuelle de Nongon au nord de Sikasso créée en 1998 s'est adaptée à la situation de crise en modifiant le système de cotisation non plus basé sur les frais de marché mais calculé sur base individuelle. L'augmentation de la cotisation passée de 2 à 3 FCFA / kg coton s'est parallèlement accompagnée d'une couverture de risques plus large en 1999 et 2000. Pour cette structure, les revenus cotonniers sont essentiels et sa dynamique de croissance s'est vue du fait de la crise si ce n'est interrompue tout au moins retardée.

3.5 Conclusion Générale

Les effets du retournement du cycle conjoncturel sont perceptibles sur l'ensemble de l'économie et de la société malienne confirmant le rôle moteur de développement de la filière coton.

Les effets ont ainsi été majeurs sur la production agricole dans son ensemble où les pertes sur le coton (- 275 638 t de 1998 à 2001) n'ont pas été compensées par l'augmentation des volumes de production céréalières (+ 29 922 t de 1998 à 2001). Les conséquences de cette diminution de la richesse nationale sont perceptibles sur l'équilibre externe bien que partiellement compensé.

La chute des revenus des producteurs de coton (44 milliards de FCFA de 1998 à 2001) a donné lieu à diverses stratégies de diversification des sources de revenu monétaire qui n'ont que faiblement réussi étant donné les conséquences sur le système des prix. La contraction des dépenses, l'utilisation de l'épargne et l'augmentation de la contribution des femmes ont par contre permis d'éviter de recourir à la décapitalisation pour subvenir aux besoins essentiels mais a été utilisée pour le remboursement des crédits avant la mise en place des indemnités. Toutefois l'outil de production n'a pas été massivement affecté comme il avait été craint. Les effets sur les activités de transport, de petit commerce et d'artisanat ont été plus importants que sur l'élevage dont les difficultés sont essentiellement liées à l'alimentation animale.

Les institutions d'encadrement ont eu à faire face à de nombreux problèmes et en particulier la CMDT qui a accusé des déficits malgré le gel des dettes fiscales, les mesures de rigueur budgétaires mises en œuvre et une amélioration des coûts de production. L'assainissement du crédit intrants a toutefois pu être mené à bien sans que le crédit de campagne pour 2000/2001 en soit affecté grâce à l'utilisation des stocks existants et les avances consenties par l'Etat et la CFDT. La perspective de désengagement des missions de service public a induit certaines défaillances telles que remarquées pour les opérations d'entretien des pistes et actions d'alphabétisation.

La crise de confiance qu'ont connu les Avs et le mouvement syndical a eu l'avantage de clarifier les fonctions et les rôles attendus des organisations paysannes et de replacer l'Etat dans sa fonction d'arbitrage mais le processus d'éclatement des Avs malgré la création des APC et leur mutation prochaine en coopérative cotonnière n'a pas connu de solution.

L'impact sur les ressources ligneuses, l'éducation et la santé est difficilement mesurable et nécessite des enquêtes spécifiques mais la crise a contribué à aggraver les difficultés qui se sont développées antérieurement à la période de référence.

Une partie de ces effets de la crise sera résorbée dès cette année grâce à la campagne 2001-2002 qui s'avère être excellente tant pour la production (production de 592000t) que pour les producteurs (versement d'un prix global de 200 FCFA ainsi supérieur à ce qui sera versé aux producteurs des pays cotonniers voisins). Les bonnes performances de l'ancien bassin cotonnier et de la zone Nord avec plus de 45 % d'augmentation du volume de production ainsi que celles ayant participé au boycott compensent largement les moindres progressions des nouvelles zones.

Il est déjà signalé que ces résultats outre les effets des bonnes conditions climatiques sont directement liés à un effet de rattrapage de la part des producteurs désireux de compenser la perte de revenu des dernières années et en particulier en 2000-2001, de reconstituer une épargne et de faire face à leurs engagements sociaux notamment aux cérémonies de mariage. Le retour de la moitié des candidats à l'exode est également significatif de l'intérêt porté à la culture cotonnière par les jeunes générations. Cependant si l'assainissement de la situation de l'endettement des exploitations en intrants (25%) lève une contrainte structurelle majeure, une amélioration similaire n'est pas signalée pour les rendements.

Il est aujourd'hui reconnu que la stratégie globale des producteurs vis à vis du coton est de se pourvoir en liquidités immédiates et dans cette perspective d'investir raisonnablement dans des facteurs de production coûteux qui améliorent certes la productivité mais réduisent la capacité d'adaptation de la petite exploitation familiale face à des fluctuations de revenu telles que celles enregistrées durant la crise. Dans ces conditions la chute des rendements et l'extension des superficies sur des terroirs moins favorables à la culture cotonnière représentent une tendance lourde qui semble devoir perdurer.

Par ailleurs la relance de la production par l'annonce d'un prix rémunérateur ne permet pas à la filière de dégager des bénéfices malgré la poursuite des mesures d'économie réalisées par la CMDT. Or la compétitivité du secteur sur le marché mondial reposant principalement sur la faible rémunération des producteurs alors que les fluctuations des cours du coton fibre ne permettent pas d'envisager de phase de reprise renvoie à un problème de fonds : celui de la viabilité à long terme de la filière cotonnière malienne comme dans les autres pays africains qui n'ont pu mettre en œuvre un système de subventions.¹⁰

Dans ces conditions, les effets de la crise que nous avons pu identifier et, qui du fait de la bonne campagne actuelle doivent dans l'ensemble se voir significativement atténués dès cette année grâce aux capacités d'adaptation de l'agriculture paysanne sur une période relativement courte, risquent d'être beaucoup plus dommageables pour les populations et l'économie nationale si une nouvelle crise de la filière coton venait à se produire dans un proche avenir.

Enfin il ressort de l'étude de l'impact socio-économique que la crise a concerné non seulement l'ensemble des acteurs intervenants dans la filière mais aussi toutes les structures ou acteurs ayant un lien économique et/ou financier avec le secteur. Au delà de

¹⁰ Nous proposons en annexe la mise en œuvre d'une campagne d'information et de sensibilisation auprès des producteurs qui permettrait d'engager le débat sur ces questions.

ce constat au demeurant logique étant donné l'intégration verticale très poussée de la filière, il y a lieu de s'interroger sur les liens entretenus entre le désengagement progressif de la CMDT de toutes les activités non directement liées au coton et la prise en charge de ces activités par d'autres structures notamment privées. Or il apparaît que la préparation du désengagement de la CMDT et l'externalisation de certaines fonctions n'ont pas suffisamment donné lieu à des initiatives susceptibles non seulement de prendre le relais des fonctions assumées par la CMDT mais également capables d'impulser une dynamique économique favorable à la diversification des sources de revenu et conséquemment à une prise de risques acceptable.

4 PROPOSITIONS DE MESURES D'ATTENUATION A MOYEN ET LONG TERME

4.1 Les mesures techniques

Il s'agit de mesures principalement liées à l'augmentation des productions agricoles et s'orientent de la façon suivante :

- un recentrage du système d'encadrement à la base en vue d'un conseil de proximité et d'un meilleur suivi des activités des producteurs et de leurs organisations tant au niveau de la production que de la commercialisation primaire. La moyenne actuelle de 350 Exploitations par chef de ZAER devra être réétudiée.
- une orientation plus poussée du conseil rural sur le thème de « la diversification des systèmes de production » en zone cotonnière. Il s'agira à ce niveau de valoriser d'avantage les nombreuses expériences de diversification menées par la DTDR (sésame, karité, pois sucré,..) et de rechercher de nouvelles opportunités.
- le renforcement du partenariat avec la Recherche Agronomique dans la perspective d'une augmentation des rendements du coton et de l'adaptation des variétés aux exigences du marché
- la mise en œuvre à moyen et long terme, d'un programme d'appui à l'accroissement des capacités des prestataires privés dans les domaines de la commercialisation/ transformation des productions en lien avec la diversification

4.2 Les mesures institutionnelles

a) Par rapport aux structures de développement

Au regard de l'incidence financière de la crise et des difficultés de fonctionnement engendrées au sein de ces institutions, les mesures institutionnelles prises(annulation des crédits intrants des superficies inondées ; rééchelonnement ;...) ont été porteuses.

Aujourd'hui une véritable restructuration des institutions de développement de la culture cotonnière paraît une mesure indispensable. Cette restructuration, par ailleurs conforme aux orientations de la lettre de politique de développement de la filière, devra porter à la fois sur une meilleure identification de leur portefeuille, et conséquemment un re dimensionnement des effectifs du personnel et des zones d'intervention couvertes.

Cela impliquera pour les différents services actuellement fournis par ces structures :

- une reprise à court terme de l'ensemble du portefeuille crédit par le système bancaire articulée sur : d'une part, le renforcement de la collaboration entre Banques et institutions de développement quant à la formation des OP et aux échanges d'informations socio-économiques sur leurs capacités ; et d'autre part , l'institutionnalisation de structures paritaires de Gestion/suivi du crédit. Dans ce cadre l'accès des producteurs aux crédits de consommation devra être particulièrement suivi par rapport aux capacités réelles d'endettement.

- l'évaluation et le renforcement des programmes de transfert inscrits dans le plan de sortie de crise en matière de transport ainsi que le retrait par sous- traitance aux entreprises de travaux et/ou par transfert aux collectivités décentralisées

b) Par rapport aux producteurs et Organisations Paysannes

- la finalisation des instruments de reconnaissance juridique des structures de base des producteurs (décret d'application de la LEGISCOMA) en vue de relancer la dynamique instaurée par les APC;
- la mise en place en partenariat avec l'APCAM, les syndicats des producteurs et les structures spécialisées de programmes moyen terme portant sur :
- l'adaptation de la formation technique aux besoins exprimés par les producteurs tant en fonction des différentes zones que de la disparité des niveaux de technicité requis selon les types d'exploitation et les niveaux de spécialisation
- le renforcement des capacités de gestion des organisations paysannes notamment par une plus forte implication du PGR en sensibilisant davantage les OP à l'intérêt des prestations offertes par ce projet.
- la constitution de structures faïtières des producteurs par régions/secteur et au niveau national avec l'appui de l'AOPP et de programmes tel que le PASE afin que soit réalisée une meilleure prise en charge des fonctions économiques par ces structures.
- la moralisation des opérations de classement bord champs du coton graine par les Organisations de Producteurs grâce à un programme de sensibilisation APCAM/Syndicats

4.3 Les mesures économiques et environnementales

Elles devront porter prioritairement sur la recherche de l'amélioration de la situation financière de la filière par :

- La continuation du retrait de la CMDT de la participation des sociétés maliennes au regard de la dispersion actuelle de ses ressources dans ce type d'actionnariat .
- La renégociation des délais de couverture des Financements et emprunts à long terme contractés tant auprès de l'Etat que des partenaires au développement
- L'ouverture à terme du capital de la CMDT à de nouveaux actionnaires, notamment les producteurs , les travailleurs de la société et les opérateurs privés nationaux
- L'implantation d'unités de transformation de la fibre (industries textile et de coton hydrophile... etc..) par rapport la création de valeur ajoutée interne.
- La mise en oeuvre de l'extension des zones couvertes par le schéma directeur de l'approvisionnement en combustible et l'accession aux demandes des villages de créer des marchés ruraux de combustibles.

Par ailleurs étant donné l'évolution du marché mondial et les politiques de subventions à la production menées par certains pays, les appels lancés à la communauté internationale tel celui du 21/11/01 mené par certaines organisations professionnelles du Mali, Bénin, Burkina et Madagascar doivent être prises en considération.

4.4 Les mesures sociales

Au regard de l'impact de la crise sur les conditions d'existence de la population dans son ensemble et des populations les plus pauvres en particulier, l'Etat avec le soutien financier et technique des bailleurs de fonds doit considérer les possibilités de:

- promouvoir l'égalité entre les genres de manière à ce que la contribution des hommes comme des femmes à la richesse nationale soit reconnue et facilitée par la législation et les appareils statistiques et comptables.
- réorienter le système d'alphabétisation qui en l'état actuel est laissé à la discrétion des populations qui ont les moyens d'accéder à un droit qui fondamentalement est universel ;
- favoriser l'accès des filles à l'école fondamentale par une action de sensibilisation des familles et des mesures d'incitations spécifiques auprès des écoles publiques et communautaires ;
- redéployer les personnels de santé à l'intérieur de l'ensemble du territoire national et améliorer la qualité de l'offre de soins de santé publique ainsi que la couverture médicale des plus démunis aux soins courants.

ANNEXES

TERMES DE REFERENCE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La filière coton du Mali traverse une profonde crise depuis 1999. Celle-ci, comme les précédentes, a été déclenchée par la chute des cours mondiaux du coton¹¹ et exacerbée par le boycott de la culture du coton par les paysans.

Le boycott de la culture du coton, survenu en mai/juin 2000, a entraîné une chute de la production du coton graine et de la fibre de plus de 50% au titre de la campagne 2000/2001 par rapport à la campagne 1999/2000. Cette chute de production a aggravé les difficultés financières de la CMDT et a défavorablement affecté toute la filière cotonnière (revenus des producteurs et des autres acteurs de la filière) et l'économie globale du Mali.

Les difficultés de la filière ont amené le Gouvernement à engager des mesures de redressement et de restructuration de la filière coton. Ces mesures ont été élaborées lors des Etats Généraux de la filière coton. Ce forum a recommandé, entre autres mesures, une étude socio-économique sur l'impact de la crise de la filière coton.

Le présent document définit les termes de référence de l'étude ci-dessus recommandée par les Etats Généraux.

2. OBJECTIFS

L'objectif global de l'étude est d'évaluer l'impact de la crise sur l'ensemble de l'économie du Mali en général et plus spécifiquement sur tous les segments du secteur coton et de proposer des mesures d'atténuation des effets de la crise à moyen et long terme.

3. MANDAT DU CONSULTANT

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec les Services du Ministère du Développement social de la Solidarité et des Personnes Agées. Sa mission consiste à :

3.1 Evaluer l'impact de la crise de la filière coton.

Il s'agit pour chacun des paramètres ci-après, de comparer les résultats de la campagne 2000/2001 à ceux des campagnes 1999/2000 et 1998/1999,

la production du coton graine : productions, superficies, et rendement ;

la production de coton fibre ;

la production des céréales : productions, superficies, et rendements pour chaque type de céréale ;

l'exploitation des ressources naturelles et la préservation de l'environnement ;

¹¹ ceux-ci sont en effet passés de 1 100 F CFA/kg en août 1997 à 590 F CFA/kg en décembre 1999 soit une chute de 46 % en moins de 30 mois.

les revenus des producteurs de coton selon la source : culture du coton, autres ;
les revenus des autres couches socioprofessionnelles (éleveurs, artisans, commerçants, main d'œuvre saisonnière, entreprises de travaux, bureaux d'études, projets, ONG, etc...);
les revenus des femmes ;
les dépenses des ménages selon l'emploi : alimentation, santé, scolarisation des enfants, investissements productifs, etc ;
le fonctionnement de la CMDT : budget, engagements financiers, échéances de paiement, encadrement agricole, fonctionnement des usines d'égrenage, entretien des pistes, utilisation de la main d'œuvre saisonnière etc... ;
le fonctionnement de l'OHVN : budget, engagements financiers, échéances de paiement, encadrement agricole, fonctionnement des usines d'égrenage, entretien des pistes, utilisation de la main d'œuvre saisonnière etc... ;
- l'approvisionnement en intrants agricoles et l'utilisation des dits intrants;
le volume du crédit agricole distribué;
le remboursement du crédit agricole ;
le financement de la campagne agricole 2000/2001 ;
le fonctionnement des organisations paysannes ;
le fonctionnement des syndicats des producteurs ;
la mise en œuvre des 11 points de revendication des producteurs ;
les recettes fiscales du Trésor Public ;
les recettes d'exportation ;
la balance des paiements.

3.2 Proposer des mesures d'atténuation des effets à moyen et long terme.

4. RÉSULTATS ATTENDUS :

Il est attendu de l'étude :

une évaluation qualitative et quantitative des effets de la crise de la filière coton au titre de la campagne 2000/2001 ;
une évaluation de l'impact de la crise sur les revenus des populations rurales en zone cotonnière
une proposition de mesures d'atténuation des effets à moyen et long terme.

5 . DOCUMENTS A CONSULTER

Contrats plans Etat-CMDT-Producteurs ;
Rapport sur les Etats Généraux du Secteur Coton ;
Rapports sur les Ateliers Régionaux du Secteur Coton ;
Rapports de médiation de la crise de la filière coton ;
Lettre de Politique de Développement du Secteur Coton (LPDSC) ;
Les mécanismes de sécurité du revenu agricole (UPA Développement International, rapport de mission du 5 au 17 avril 1999) ;
Rapports de fin de campagne de la CMDT ;
Perspectives d'évolution de la filière cotonnière du Mali (Contribution de la CMDT aux Etats Généraux du Secteur Coton) ;
Synthèse des débats sur la redynamisation des OP en zone CMDT (12 et 13 Décembre 2000) ;
Compte rendu de l'Atelier sur l'harmonisation du compte d'exploitation du coton ;

Table ronde sur le crédit aux OP en zone CMDT (27 et 28 février 2001 à Sikasso) : Note de réflexion introductive (PGR, février 2001) ;
Compte rendu de l'Atelier sur le crédit aux OP en zone cotonnière (Sikasso, 27 au 1^{er} mars 2001) ;
Compte rendu de l'Atelier sur les APC ;
Audit technique, industriel et commercial de la CMDT(SOFRECO) ;
Stratégie de désengagement de la CMDT des missions de service public (BDPA) ;
Modification des statuts de la CMDT en vue de l'ouverture de son capital aux producteurs et aux travailleurs (HORUS) ;
Audit opérationnel de HUICOMA et de la filière oléagineuse ;
Plan d'action régional et de gestion de la fertilité des sols en zone CMDT (BECIS et SERNES) ;
Audit comptable et financier de la CMDT (Ernst & Young) ;
Impact socio-économique de la situation actuelle de la filière coton sur les populations du Mali (Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées, février 2001) ;

6. DURÉE DE L'ÉTUDE :

La durée de l'étude est de 42 jours répartis comme suit :

recherche documentaire :	5 jours;
travaux de terrain :	17 jours;
rédaction du rapport provisoire :	10 jours;
atelier de validation :	5 jours;
rédaction du rapport final :	5 jours

7. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS :

L'équipe d'experts sera composée comme suit :

un expert international, socio-économiste, ayant une bonne expérience dans les études d'impact ;
un expert national ayant une bonne connaissance de la filière coton et des organisations paysannes;

8. COORDINATION DE L'ETUDE

La coordination sur le plan administratif de la mission confiée aux Consultants sera assurée par le Chef de la Mission de Restructuration du Secteur Coton. Le Chef de Mission facilitera notamment les introductions et les contacts nécessaires à la bonne marche de l'exécution de la présente étude. En outre, il mettra en place un cadre de concertation entre d'une part les Bureaux d'Etudes et le Comité de Suivi des Etudes, d'autre part entre les Bureaux d'Etudes eux-mêmes.

9. RAPPORT

Les travaux des consultants seront sanctionnés par la fourniture:

d'un rapport provisoire en dix (10) exemplaires, dont l'original, accompagnés de cinq disquettes en Word 2000 ;

d'un rapport définitif en vingt (20) exemplaires, dont l'original, accompagnés de cinq disquettes en Word 2000.

Les rapports seront déposés auprès de la Mission de Restructuration du Secteur Coton.

10. FORME DE LA CONSULTATION

La Mission de Restructuration du Secteur Coton procédera à une consultation internationale. Les cabinets sont encouragés à s'associer avec des firmes maliennes travaillant dans ce domaine.

Les soumissionnaires devront présenter sous plis séparés une offre technique et une offre financière en six (6) exemplaires.

**PRIX VERSES AUX PRODUCTEURS DES PAYS AFRICAINS
FRANCOPHONES VOISINS**

Pays	98/99	99/00	00/01	01/02
Bénin	225	185	210	200
Burkina Faso	185	185	170	200
Cote d'Ivoire	200	185	210	190
Sénégal	185	185	185	185

SOURCE : DAGRIS 2002

REMARQUE

Prix du coton de 1° choix (de 95 à 98% de la production) éventuellement abondé d'une ristourne payée par la (ou les) sociétés cotonnières pour la campagne.

A noter les retards de paiement en 2000/01 en Côte d'Ivoire sur la zone de la société cotonnière LCCI qui ont portés sur plus de 6 mois pour une partie de la production.

En 2001/02, ce prix a été soutenu par l'Etat au Mali (17 F/kg) et au Bénin (35 F/kg)

PROPOSITION D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

Proposition d'une campagne d'informations et de sensibilisation auprès des producteurs sur les mécanismes liés à la fixation des prix du coton graine et fibre et sur le calcul économique relatif à la combinaison du prix des facteurs de production

La valorisation du prix versé aux producteurs est dépendante de nombreux facteurs économiques partiellement connus des producteurs. Une compréhension fine des mécanismes de fixation des prix n'est à l'heure actuelle pas accessible à la majorité d'entre eux. Toutefois une information générale et didactique sur ces mécanismes serait souhaitable pour que cette information aujourd'hui détenue par certains soit rendue accessible au plus grand nombre.

Par ailleurs les réticences des exploitants à effectuer un calcul économique sur la combinaison du prix des facteurs de production doivent pouvoir être prises en considération afin d'être partiellement levées en fonction des caractéristiques des exploitations.

Cette campagne pourrait être menée à travers la diffusion sur 2 à 3 mois d'émissions radiophoniques en bamanan constituées de 2 parties :

- une partie présentant une situation issue de la vie quotidienne des producteurs où les personnages tenus par des comédiens et comédiennes ayant une bonne connaissance du théâtre villageois interprèteraient les rôles des différents acteurs de la filière ainsi que ceux de producteurs de coton de divers pays cotonniers africains.
- une partie plus didactique où quelques personnalités représentatives des différentes structures de la filière seraient amenées à commenter la situation présentée relativement à la fixation du prix et aux avantages et inconvénients d'effectuer un calcul économique sur la combinaison du prix des différents facteurs de production au sein des exploitations.

Chaque émission débiterait par un rappel des situations et notions présentées lors de l'émission précédente et définirait les principales caractéristiques et contraintes de l'exploitation type qui serait retenue pour chaque émission.

Cette mesure permettrait de faciliter le travail d'explication des Chefs ZAER comme des responsables syndicaux qui dégagés ainsi d'une part de leurs tâches d'information de base pourraient se concentrer sur les questions suscitées par les émissions. Par ailleurs l'adhésion aux services de gestion proposés par le PGR pourrait en être augmentée.

Annex 4

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Mission de Restructuration du Secteur Coton - MRSC

MM N'fagnanama KONE , chef de Mission
Tiéna COULIBALY consultant
Aly DIALLO consultant

Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées -MDSSPA

MM Amadou ROUAMBA, Secrétaire Général MDSSPA
Koulou FANE Conseiller technique

Ministère du Développement Rural- MDR

Mr N'faly DEMBELE , Conseiller technique

Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles- CMTD

MM Jean François MARTIN , Directeur Général Adjoint
Ibrahim COULIBALY, DPCG
Ousmane GUINDO , DTDR
Ousmane Z. TRAORE, Service élevage
Séan HEALY, Suivi- évaluation
J. P. DERLON , Gestion des terroirs
Mohamedoune Ag ATAHHER, Service Statistique

Office de la Haute Vallée du Niger- OHVN

MM Issa DJIRE, Directeur Général
Mahamédy DOUMBIA, DGA
Noumoutié DIAKITE, Directeur technique
Ibrahim COULIBALY, Suivi-évaluation

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali-APCAM

Mr Sékou Oumar TALL dit Barou , Président

Banque Nationale pour le Développement Agricole- BNDA

MM Moussa Alassane DIALLO, Directeur Service Exploitation
Mamadou Tidiani TRAORE, Service Crédit

Ministère de l'Education Nationale- MEN

MM Kadry KEÏTA, Chargé de programme CPS/MEN
Algoumar TOURE, Chef Division Statistiques & Documentation

Ministère de l'Economie et des Finances –MEF

Mr Baba Sidiki TOURE, Conseiller Technique

Ministère de la Santé

Mme Dr. Niagalé TRAORE , DGA /CPS
Mr Hubert BALIK, Conseiller Technique

Direction Nationale de la Statistique & de l'Informatique

Mr FOFANA, Chef Division Enquêtes

Direction Nationale de la Planification

Mr Mamadou DOLO, Directeur Général Adjoint

Direction Nationale de la Conservation de la Nature

MM Brehima COULIBALY, Chef Division Planification/Etudes
Ousmane TANGARA, Chef Section Statistique

Cellule Combustibles Ligneux

MM Bréhima SIDIBE, Chef de Cellule
Soumaïla COULIBALY, Responsable Marchés Ruraux du Bois

RAC (Union des associations d'artisans et commerçants)

MM A. KOUTAO, Président
S. COULIBALY, Spécialiste Formation

UATT/AGRI 2000

MM Youssouf COULIBALY, Directeur Transit
Jean LEGRAS, Directeur Société LEGRAS- Transport

Bureaux d'études

MM Mamadou Yero BA, gérant Agriconsult
Hamidou Magassa, gérant SERNES
Djely Moussa Kouyate, PDG/ G.I.D

Association des Organisations Professionnelles Paysannes

Mme Sylvie BRUNET, Coopérante Française

Ambassade Royale des Pays-Bas

Mme Monique CALLON, Chargée de Développement Rural

Ambassade de France

Mr Laurent BEDU, Chargée de programme

Banque Mondiale

Mme Sangho Y. Kassé, Chargée de programme

Union Européenne

MM Yves Lecomte, Chargé de programme

◆ la mission a également rencontré sur le terrain au niveau des directions régionales des zones de Kita, Ouélessebougou, Bougouni, Sikasso, Koutiala, et Fana :

- Personnel Direction/encadrement ;
- Représentants des Producteurs ;
- Représentants de Chambres Régionales d'Agriculture ;
- Représentants des Syndicats : SYCOV, SYVAC, SYPAMO, SPCK ;
- L'Union des Associations des Artisans de Koutiala ;
- La Direction de KAFO DJIGINEW, Koutiala
- Les Producteurs de l'AV de Manako à Kita ; et l'APC de Waranibougou à Fana
- Les membres des associations féminines de Manako à Kita et de Waranibougou à Fana
- Les membres de l'Union des GIE et les éleveurs de Ouélessebougou

Que toutes les personnes citées en nom propre ou de manière associative soient remerciées pour avoir permis grâce aux informations communiquées la réalisation de la présente étude. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux producteurs des différentes zones cotonnières ainsi qu'aux personnels et aux Directions de la CMDT qui ont œuvré pour que cette étude stimule les échanges de vues entre les différents partenaires de la filière.

Annex 5

BIBLIOGRAPHIE

Contrats plans Etat-CMDT-Producteurs ;
Rapport sur les Etats Généraux du Secteur Coton ;
Rapports sur les Ateliers Régionaux du Secteur Coton ;
Rapports de médiation de la crise de la filière coton ;
Lettre de Politique de Développement du Secteur Coton (LPDSC) ;
Les mécanismes de sécurité du revenu agricole (UPA Développement International, rapport de mission du 5 au 17 avril 1999) ;
Vérification et actualisation du compte d'exploitation prévisionnel coton 2000-2001 ; A. Wadell. MRSC, avril 2001 ;
Plan de sortie de crise . Rapport Provisoire. A. Wadell. MRSC, mars 2001 ;
Rapports de fin de campagne de la CMDT ;
Notes de conjoncture et rapports de la cellule suivi-évaluation de la CMDT.
Transfert approvisionnement en herbicide et engrais céréale aux OP. Rapport final. CMDT/ DTDR. Sept. 2000.
Les besoins de formation des paysans des zones cotonnières et priorités dégagées pour accroître le rôle des OP dans les évolutions en cours (MAE/Commission coton)
Perspectives d'évolution de la filière cotonnière du Mali (Contribution de la CMDT aux Etats Généraux du Secteur Coton) ;
Synthèse des débats sur la redynamisation des OP en zone CMDT (12 et 13 /12 / 2000) ;
Compte rendu de l'Atelier sur l'harmonisation du compte d'exploitation du coton ;
Table ronde sur le crédit aux OP en zone CMDT (27 et 28 février 2001 à Sikasso) : Note de réflexion introductive (PGR, février 2001) ;
Compte rendu de l'Atelier sur le crédit aux OP en zone cotonnière (Sikasso, 27 au 1^{er} mars 2001) ;
Compte rendu de l'Atelier sur les APC ;
Audit technique, industriel et commercial de la CMDT(SOFRECO) ;
Stratégie de désengagement de la CMDT des missions de service public (BDPA) ;
Modification des statuts de la CMDT en vue de l'ouverture de son capital aux producteurs et aux travailleurs (HORUS) ;
Audit opérationnel de HUICOMA et de la filière oléagineuse ;
Plan d'action régional et de gestion de la fertilité des sols en zone CMDT (BECIS et SERNES) ;
Balance des paiements du Mali, MEF/ BCEAO, déc 2001 ;
Etude de faisabilité d'un programme d'amélioration des systèmes d'exploitation en zone cotonnière (CIRAD/IRAM)
Audit comptable et financier de la CMDT (Ernst & Young) ;
Impact socio-économique de la situation actuelle de la filière coton sur les populations du Mali (MDSS-2001) ;
Etude diagnostic de crise des AVS en zone CMDT (Dr Kébé & Sidibé) ;
Etude sur l'organisation future du Conseil agricole en zone cotonnière au Mali . Rapport provisoire. Avril 2002. (SOFRECO).
Rapports 2000 et 2001 (provisoire) sur le Développement Humain Durable (MDSS/ ODHD/PNUD/BANQUE MONDIALE) ;
Rapport Santé et Pauvreté. Document d'analyse de la situation sanitaire au Mali. Sept 2001.
Enquête QUID 2000, résultats provisoires (DNSI/ BANQUE MONDIALE)
Annuaire statistiques des écoles communautaires soutenues par Save the children, 1999/2000 et 2000/ 2001.

Annex 6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Classification des régions par gradient de pauvreté en 1998
Tableau 2 :	Evolution de l'Incidence (P0), de la profondeur (P1) et de la sévérité de la pauvreté, de l'IDH et IPH par région cotonnière.
Tableau 3 :	Evolution de la production de coton graine 98/99-2000/001
Tableau 4 :	Evolution de la Production de Céréales (zone CMDT)
Tableau 5 :	Evolution de la part du secteur primaire, sous secteur de l'agriculture industrielle dans le PIB.
Tableau 6 :	Evolution des exportations ajustées de marchandises
Tableau 7 :	Evolution de la balance des paiements courants 1998-2000
Tableau 8 :	Evolution des revenus monétaires des producteurs par source en zone CMDT
Tableau 9 :	% de conversion du patrimoine des exploitations cotonnières. 2000/2001 en zone CMDT.
Tableau 10 :	Données comparées des campagnes 1998 et 2000
Tableau 11 :	Evolution 98/99 à 2000/2001 de la structure des coûts de revient du coton fibre au Mali.
Tableau 12 :	Situation du crédit agricole intrant en zone cotonnière 98/99 –2000/001
Tableau 13 :	Evolution des permis et du volume des coupes autorisées de 1998 à 2000
Tableau 14 :	Evolution des taux bruts de scolarité garçons et filles en école fondamentale de 1998 à 2000.
Tableau 15 :	Evolution de recrutement entre filles et garçons (TBI) en 1 ^{ère} Année en 1998/1999.
Tableau 16 :	Données écoles communautaires des inspections de Bougouni, Koutiala et Sikasso
Tableau 17 :	Evolution de l'alphabétisation des producteurs et de la formation professionnelle des Equipes Techniques Villageoises réalisés par la CMDT sur la période 1998-2001.
Tableau 18 :	Dépenses de santé des ménages en 1994 (en FCFA)
Tableau 19 :	Accès géographique aux services de santé et autres services essentiels à la santé en 1996
Tableau 20 :	Comparaison de la disponibilité des personnels médicaux zone favorisée/défavorisée en 2000.

Annex 7

TABLEAUX ET DONNEES ANNEXES

TABLEAUX ET DONNEES ANNEXES

PARAMETRE PRODUCTION COTON 66

EVOLUTION DE LA CULTURE COTONNIERE AU MALI DE 1960/61-2000/01 68

C. M. D.T BILAN DE PRODUCTION 1998/99 : CEREALES..... 69

C. M. D.T BILAN DE PRODUCTION 1999/2000 : CEREALES..... 71

C. M. D. T BILAN DE PRODUCTION 2000/2001 : CEREALES..... 73

EVOLUTION DES ACHATS INTRANTS 76

EVOLUTION DES ACHATS INTRANTS 76

EVOLUTION DES PREVISIONS – REALISATIONS DES COUTS DES DIFFERENTES
ACTIVITES..... 76

CREDIT AGRICOLE CMDT + BNDA 77

TOTAL CRÉANCES CMDT 78

LES OCTROIS DE CREDITS BANCAIRES EN ZONES COTONNIERES CMDT (source BNDA)
..... 77

RECAPITULATIF DU CREDIT AGRICOLE 1999/2000 (source CMDT) 79

SUIVI DES REMBOURSEMENTS DU CREDIT AGRICOLE 2000/2001 (source CMDT)80

SUIVI DES REMBOURSEMENTS DU CREDIT AGRICOLE INTRANTS BNDA 2000/2001
(source CMDT)..... 80

EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1998 A 2000 : option BCEAO.. 81

POTENTIEL FISCAL DE LA FILIERE COTON (M F CFA) 82

EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1998 A 2000 : option BCEAO.. 83

REPARTICION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITE (en millions de
FCFA) 84

PARAMETRE PRODUCTION COTON

COMPARAISON DES SUPERFICIES, PRODUCTION ET RENDEMENT COTON A L'HECTARE SUR CINQ CAMPAGNES

REGIONS	SUPERFICIES (Ha)					PRODUCTION (Tonnes)					RENDEMENT (Kg/ha)				
	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02
Béléko	23 820	21 714	19 699	1 155	22 593	24 645	25 780	19 645	1 029	23 300	1 035	1 187	997	891	1 031
Dioïla	26 853	25 595	25 247	1 744	29 403	30 481	26 976	21 869	1 438	28 800	1 135	1 054	866	825	979
Fana					11 800					12 700					1 076
Markacoungo	20 644	16 091	16 582	4 625	14 969	19 015	15 327	11 598	3 943	13 300	921	953	699	853	889
Massigui	11 891	12 031	12 943	532	11 433	14 190	12 371	11 431	588	10 500	1 193	1 028	883	1 105	918
Konobougou	27 930	19 827	21 520	2 866	10 114	26 268	17 002	16 027	2 644	10 000	940	858	745	923	989
FANA	111 138	95 258	95 991	10 922	100 312	114 599	97 456	80 570	9 642	98 600	1031	1 023	839	883	983
Bougouni	12 287	14 109	16 388	3 116	15 098	13 615	16 895	15 648	3 300	17 600	1 108	1 197	955	1 059	1 166
Dogo	7 885	6 492	6 908	645	8 204	7 270	7 622	5 414	585	8 000	922	1 174	784	907	975
Garalo	6 208	7 836	10 508	3 386	9 598	7 202	9 337	9 890	3 397	10 500	1 160	1 192	941	1 003	1 094
Koumantou	14 113	14 867	16 905	1 622	16 586	15 783	17 43	16 484	1 552	18 800	1 118	1 207	975	957	1 133
Kolondiéba	14 914	18 169	21 216	5 278	23 453	17 590	20 044	22 509	5 726	25 000	1 179	1 103	1 061	1 085	1 066
Yanfolila	11 819	13 810	15 703	4 506	16 178	13 081	17 079	15 928	4 626	16 200	1 107	1 237	1 014	1 027	1 001
BOUGOUNI	67 226	75. 283	87 628	18 553	89 117	74 541	88 920	85 873	19 186	96 100	1 109	1 181	980	1 034	1 078
Kignan	21 734	20 697	20 134	548	21 452	26 301	25 671	20 629	604	25 900	1 210	262	1 025	1 102	1 207
Kléla	17 315	14 534	13 683	2 458	13 297	20 470	15 671	16 425	3 840	18 400	1 182	680	1 200	1 562	1 384
Niéna	17 951	17 620	19 552	37	20 318	20 261	18 505	20 077	45	23 700	1 129	936	1 027	1 216	1 166
Sikasso	18 452	18 539	15 822	5 134	17 519	21 761	17 167	16 180	6 434	19 850	1 179	1 214	1 023	1 253	1 133
Kadiolo	15 526	16 804	17 135	15 066	17 782	19 817	15 470	17 890	18 729	20 050	1 276	948	1 044	1 243	1 128
SIKASSO	90 978	88 194	86 326	23 243	90 368	108 610	92 484	91 201	29 652	107 900	1 194	1 049	1 056	1 276	1 194
Konséguéla					13 691					14 500					1 059
Koutiala	34 062	32 471	26 191	25 402	21 478	32 798	33 484	24 944	25 623	24 500	963	1 031	952	1 009	1 141
M'Pessoba	20 433	19 673	19 067	14 816	21 842	20 671	24 650	19 725	16 839	25 700	1 012	1 253	1 035	1 137	1 177
Molobala	18 105	17 256	12 506	14 556	19 939	17 704	15 414	13 397	15 643	22 400	978	893	1 071	1 075	1 123
Zébala	18 818	18 066	12 672	13 746	16 333	17 801	15 806	14 719	14 497	19 400	946	875	1 162	1 055	1 188
Karangana	22 795	19 461	15 864	16 815	20 352	20 069	17 383	16 900	21 379	22 500	880	893	1 065	1 271	1 106
Yorosso	17 664	17 128	12 101	14 818	17 891	16 164	15 901	10 927	14 694	17 000	915	928	903	992	950
KOUTIALA	131 877	124 055	98 401	100 153	131 526	125 207	122 638	100 612	108 675	146 000	949	989	1 022	1 085	1 110
Kimparana	11 516	11 719	7 005	8 625	13 866	12 315	10 581	7 776	10 482	17 000	1 069	903	1 110	1 215	1 226
San	2 121	2 333	1 207	1 684		1 878	1 672	1 686	1 828		885	717	1 397	1 086	
Blan	19 961	17 640	18 102	16 809	19 404	18 800	17 494	20 899	19 922	24 400	942	992	1 155	1 185	1 257
Yangasso	7 736	7 963	6 107	5 093	9 211	7 574	8 142	7 759	5 785	11 900	979	1 022	1 271	1 136	1 292

Tominian	3 291	4 336	1 403	2 184	3 727	3 415	3 536	1 246	2 042	3 000	1 038	815	888	935	805
SAN	44 625	43 991	33 824	34 395	46 208	43 982	41 425	39 366	40 059	56 300	986	942	1 164	1 165	1 218
Djidian	3 174	6 293	5 644	3 618	4 946	3 746	5 306	4 697	3 106	5 300	1 180	843	832	858	1 072
Kita	3 637	8 372	8 165	5 163	7 454	4 496	7 902	6 340	4 032	6 900	1 236	944	776	781	926
Kokofata	8 034	16 943	17 052	10 704	14 814	11 198	18 276	13 846	10 483	14 700	1 394	1 079	812	979	992
Sébékoro	6 211	10 192	9 465	4 973	7 164	7 597	9 273	7 484	4 806	8 200	1 223	910	791	966	1 145
KITA	21 056	41 800	40 326	24 458	34 378	27 037	40 757	32 367	22 427	35 100	1 284	975	803	917	1 021
TOT. CMDT	466 900	468 581	442 496	211 724	491 909	493 976	483 680	429 989	229 641	540 000	1 058	1 032	972	1 085	1 098
OHVN	30 750	35 846	39 803	16 184	40 250	28 927	34 684	29 134	13 085	38 00	941	968	732	809	944
TOTAL MALI	497 650	504 427	482 299	227 908	532 159	522 903	518 364	459 123	242, 726	578 000	1 051	1 028	952	1 065	1 086

EVOLUTION DE LA CULTURE COTONNIERE AU MALI DE 1960/61-2000/01

Campagnes	Superficie CMDT (ha)	Rendt CMDT (kg/ha)	Product. CMDT (T)	Product OHVN (T)	Product SOS KBK (T)	Product. totale du Mali (T)	Rendt. Egrenage %	Product. Fibre (T)	Prix au producteur (F CFA)	Variétés Principales Cultivées
1960/61	28 360	225	6 381			6 381	34,81	2 221	17,00	A 49 T A 151
61/62	42 565	138	5 893			5 893	34,84	2 053	17,00	A 151 A 333-57
62/63	50 440	245	12 342			12 342	34,66	4 278	17,00	A 151 A 333-57
63/64	57 049	276	15 763			15 763	34,87	5 496	17,00	A 151 A 333-57
64/65	67 589	322	21 772			21 772	36,04	7 846	17,00	A 151 A 333-57
65/66	56 228	288	16 184			16 184	36,12	5 846	17,00	A 151 A 333-57
C 66/67	48 080	452	21 731			21 731	37,14	8 070	17,00	A 151 A 333-57
C 67/68	58 839	508	29 888			29 888	37,83	11 307	17,00	A 333-57 BJA 592
T 68/69	70 977	576	40 889			40 889	37,01	15 134	17,00	A 333-57 BJA 592
69/70	51 783	805	41 666			41 666	38,12	15 881	17,00	A 333-57 BJA 592
70/71	65 703	800	52 582	180		52 762	37,70	19 889	22,50	A 333-57 BJA 592
71/72	77 332	873	67 510	429		67 939	37,25	25 309	22,50	BJA 592
72/73	77 390	847	65 560	622		66 182	36,78	24 340	22,50	BJA 592
73/74	69 456	720	50 023	838		50 861	37,34	18 989	22,50	BJA 592
74/75	68 058	883	60 092	1 089		61 181	37,56	22 981	37,50	BJA 592
75/76	87 411	1 156	101 066	2 325		103 391	37,80	39 077	37,50	BJA 592
76/77	107 309	1 086	116 517	2 358		118 875	38,00	45 172	45,00	BJA 592
77/78	99 575	1 118	111 364	2 397		113 761	37,15	42 265	45,00	BJA 592
78/79	113 069	1 089	123 152	4 538		127 690	37,72	48 163	47,50	BJA 592 B 163
79/80	118 612	1 197	141 954	8 588		150 542	37,28	56 129	55,00	BJA 592 B 163
80/81	102 352	991	101 380	6 672		108 052	37,60	40 624	55,00	BJA 592 B 163
81/82	79 163	1 163	92 076	4 388		96 464	39,46	38 065	65,00	BJA 592 B 163
82/83	97 868	1 239	121 266	6 335		127 601	39,09	49 876	65,00	B 163
C 83/84	104 459	1 294	135 174	5 451		140 625	38,57	54 242	75,00	B 163
M 84/85	113 198	1 229	139 067	5 194		144 261	38,40	55 392	75,00	B 163
D 85/86	139 218	1 218	169 557	5 535		175 092	38,36	67 159	85,00	B 163
T 86/87	145 747	1 336	194 763	6 890		201 653	38,96	78 574	85,00	B 163
87/88	142 222	1 333	189 596	9 291		198 887	37,68	74 933	85,00	B 163 Isa 205B
88/89	180 136	1 328	239 151	9 905		249 056	38,96	97 027	85,00	B 163 Isa 205B
89/90	178 335	1 231	219 525	11 270		230 795	42,76	98 694	85,00	Isa 205B lrm1
90/91	194 423	1 359	264 142	11 881		276 023	41,53	114 645	85+(8F R)	145
91/92	204 760	1 275	261 092	11 338		272 430	42,00	114 413	85 + (10F R)	Isa 205B lrm1
92/93	234 271	1 311	307 234	12 097	93	319 424	42,19	134 754	R)	145
93/94	191 744	1 196	229 339	10 151	754	240 244	41,88	100 612	85,00	Isa 205 B et G
94/95	255 120	1 086	277 166	12 840	3 015	293 021	43,72	128 096	85+(12,5F R)	GL 7
95/96	321 619	1 213	390 088	15 851		405 939	41,68	169 195	125+(30F R)	Isa 205G, GL7, Stam F
96/97	397 201	1 083	430 074	21 958		452 032	41,94	189 604	125+(5F R)	Isa 205G, GL7, Stam,
97/98	466 900	1 058	493 976	28 927		522 903	41,63	217 681	125+(30F R)	Nta, G
98/99	468 581	1 032	483 680	34 684		518 364	41,89	217 119	125+(30F R)	GL7, Stam42, F, Nta88-6, G
99/00	442 496	972	429 989	29 134		459 123	42,88	196 877	125+(30F R)	Nta88-6, Stam42,
00/01	211 724	1 085	229 641	13 085		242 726	41,98	101 892	140+(30F R)	GL7
									145+(40F R)	Nta88-6/90-10,
									145 + (5F R)	Stam42/59 A Nta88-6/90-5, Stam42/59 A
									160+(10F R)	Nta88-6/90-5, Stam 59 A
										Nta88-6/90-5, Stam59 A,FK290
										Nta88-6/90-5,Stam59 A,FK290 R405

C. M. D.T BILAN DE PRODUCTION 1998/99 : CEREALES

Direction Générale

Résultats carrés de rendement

Régions	Maïs			Mil			Sorgho			Mil-sorgho		
	Sup. (ha)	Rdt (kg/h a)	Prod. (T)									
Fana	38 481	1 707	65 687	27 424	891	24 435	97 890	1 028	100 631	125 314	998	125 066
Bougouni	52 494	2 010	105 513	7 075	809	5 724	47 703	932	44 459	54 778	916	50 183
Sikasso	61 301	2 160	132 410	23 182	846	19 612	39 063	949	37 071	62 245	911	56 683
Koutiala	43 585	1 799	78 409	72 654	972	70 620	142 881	972	138 880	215 535	972	209 500
San	6 629	1 325	8 783	73 667	826	60 849	43 952	861	37 843	117 619	839	98 692
Kita	10 290	1 721	17 709	7 362	950	6 994	42 727	1 081	46 188	50 089	1 062	53 182
Total	212 780	1 920	408 512	211 364	891	188 233	414 216	978	405 072	625 580	948	593 305
R.97/98	194 109	2 024	392 799	200 308	884	177 082	391 716	1 033	404 546	592 024	982	581 628
% progr (+)	10	-5	4	6	1	6	6	-5	0	6	-3	2

Régions	Riz bas-fonds aménagés			Riz bas-fonds non amén.			Riz pluvial strict			Total Riz			Fonio		
	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)
Fana	455	1 740	792	2 443	1 217	2 973	4 965	1 393	6 916	7 863	1 358	10 681	247	429	106
Bougouni	1 452	2 025	2 940	12 422	1 540	19 130	8 580	1 326	11 377	22 454	1 490	33 447	9 148	528	4 830
Sikasso	1 646	1 648	2 713	10 553	1 987	20 969	4 850	1 419	6 882	17 049	1 793	30 564	370	495	183
Koutiala	342	1 608	550	136	1 212	165	3 356	1 204	4 041	3 834	1 240	4 155	497	575	286
San	2 524	4 632	11 691	3 688	1 046	3 858	1 723	1 001	1 725	7 935	2 177	17 274	8 475	555	4 704
Kita	171	1 612	276	1 900	1 348	2 561	1 340	1 158	1 552	3 411	1 287	4 389	497	319	159
Total	6590	2877	18 961	31 142	1 594	49 656	24 814	1 309	32 493	62 546	1 617	101 109	19 234	534	10 267
R.97/98	6 858	2 155	14 778	29 123	1 537	44 752	23 379	1 331	31 114	59 360	1 527	90 643	19 244	528	10 165
% progr (+)	-4	34	28	7	4	11	6	-2	4	5	6	12	0	1	1

C. M. D.T BILAN DE PRODUCTION 1999/2000 : CEREALES

Direction Générale

Résultats carrés de rendement

Régions	Maïs			Mil			Sorgho			Mil-sorgho		
	Sup. (ha)	Rdt (kg/h a)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/h a)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/h a)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)
Fana	40 132	1 866	74 888	33 997	935	31 803	102 645	1 064	109 195	136 642	1 032	140 998
Bougouni	62 826	2 110	132 541	8 402	794	6 668	43 082	900	38 756	51 484	882	45 424
Sikasso	66 607	2 338	155 735	29 277	942	27 579	37 562	1 108	41 619	66 839	1 035	69 198
Koutiala	46 736	1 887	88 211	97 308	1 047	101 906	131 504	1 104	145 219	228 812	1 080	247 125
San	7 852	1 710	13 427	99 214	876	86 866	37 809	1 058	39 998	137 023	926	126 864
Kita	15 097	2 016	30 436	9 456	895	8 467	54 876	1 103	60 546	64 332	1 073	69 013
Total	239 250	2 070	495 238	277 654	948	263 289	407 478	1 068	435 333	685 132	1 020	698 622
R.97/98	212 780	1 920	408 512	211 364	891	188 233	414 216	978	405 072	625 580	948	593 305
% progr (±)	12	8	21	31	6	40	-2	9	7	10	8	18

Régions	Riz bas-fonds aménagés			Riz bas-fonds non amén.			Riz pluvial strict			Total Riz			Fonio		
	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)
Fana	417	1 815	757	2 703	1 556	4 205	5 625	1 500	8 439	8 745	1 532	13 401	241	519	125
Bougouni	1 902	2 254	4 288	12 809	1 689	21 631	9 064	1 517	13 752	23 775	1 669	39 671	9 248	553	5 111
Sikasso	2 127	1 687	3 588	11 314	2 037	23 047	5 527	1 420	7 848	18 968	1 818	34 483	316	642	203
Koutiala	290	1 628	472	227	1 308	297	3 434	1 592	5 466	3 951	1 578	6 235	390	515	201
San	3 057	3 826	11 695	2 593	1 109	2 875	1 498	1 099	1 647	7 148	2 269	16 217	8 556	530	4 538
Kita	167	1 695	283	2 971	1 282	3 809	1 253	1 106	1 386	4 391	1 248	5 478	1 438	490	704
Total	7 960	2 649	21 083	32 617	1 713	55 864	26 401	1 460	38 538	66 978	1 724	115 485	20 189	539	10 882
R.97/98	6 590	2 877	18 961	31 142	1 594	49 656	24 814	1 309	32 493	62 546	1 617	101 109	19 234	534	10 267
% progr (+)	21	-8	11	5	7	13	6	11	19	7	7	14	5	1	6

C. M. D. T BILAN DE PRODUCTION 2000/2001 : CEREALES

Direction Générale

Résultats carrés de rendement

Régions	Maïs			Mil			Sorgho			Mil-sorgho		
	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)
Béléko	3 660	1 577	5 772	8 188	947	7 754	20 694	1 004	20 777	28 882	988	28 531
Dioïla	6 914	1 264	8 739	6 332	942	5 965	30 123	983	29 611	36 455	976	35 576
Markacoung	5 602	1 051	5 888	6 283	943	5 925	21 081	882	18 593	27 364	896	24 518
o	2 378	1 493	3 550	1 863	803	1 496	19 127	876	16 755	20 990	870	18 251
Massigui	4 813	1 239	5 963	26 348	874	23 028	29 759	974	28 985	56 107	927	52 013
Konobougou												
FANA	23 367	1 280	29 912	49 014	901	44 168	120 784	950	114 721	169 798	936	158 889
Bougouni	6 995	2 002	14 004	2 012	506	1 018	10 075	644	6 488	12 087	621	7 506
Dogo	1 064	1 552	1 651	1 037	898	931	8 925	957	8 541	9 962	951	9 472
Garalo	6 178	2 011	12 423	1 302	848	1 104	5 149	860	4 428	6 451	858	5 532
Koumantou	5 288	1 524	8 059	6 597	847	5 588	20 057	813	16 306	26 654	821	21 894
Kolondiéba	12 656	1 672	21 161	4 075	766	3 121	12 414	907	11 259	16 489	872	14 380
Yanfolila	16 771	1 994	33 441		0		2 724	807	2 198	2 724	807	2 198
BOUGOUNI	48 952	1 854	90 739	15 023	783	11 762	59 344	829	49 220	74 367	820	60 982
Kignan	6 267	1 206	7 558	4 755	962	4 574	15 660	1 018	15 942	20 415	1 005	20 516
Kléla	7 123	1 949	13 883	4 065	927	3 768	6 476	1 068	6 916	10 541	1 014	10 684
Niéna	12 389	1 633	20 231	5 650	827	4 673	9 631	1 047	10 084	15 281	966	14 757
Sikasso	16 017	2 319	37 143	7 511	845	6 347	6 912	1 186	8 198	14 423	1 008	14 545
Kadiolo	15 572	2 087	32 499	6 066	727	4 410	4 211	806	3 394	10 277	759	7 804
SIKASSO	57 368	1 940	111 314	28 047	848	23 772	42 890	1 038	44 534	70 937	963	68 306
Koutiala	9 713	1 315	12 773	19 964	995	19 864	32 001	1 085	34 721	51 965	1 050	54 585
M'Pessoba	6 695	1 770	11 850	9 957	1 038	10 335	15 246	900	13 721	25 203	954	24 056
Molobala	4 560	1 521	6 936	8 306	805	6 686	11 693	972	11 366	19 999	903	18 052
Zébala	4 033	1 432	5 775	11 139	855	9 524	12 070	941	11 358	23 209	900	20 882
Karangana	6 964	1 790	12 466	9 493	965	9 161	17 800	968	17 230	27 293	967	26 391
Yorosso	4 436	1 391	6 170	10 536	855	9 008	14 449	869	12 556	24 985	863	21 564
KOUTIALA	36 401	1 538	55 970	69 395	931	64 578	103 259	978	100 952	172 654	959	165 530
Kimparana	2 189	1 366	2 990	9 686	988	9 570	4 985	1 081	5 389	14 671	1 020	14 959

San	1 156	1 131	1 307	15 210	725	11 027	7 860	817	6 422	23 070	756	17 449
Bla	6 823	1 290	8 802	29 526	912	26 928	24 830	948	23 539	54 356	928	50 467
Yangasso	2 674	1 334	3 567	14 886	792	11 790	9 470	886	8 390	24 356	829	20 180
Tominian	750	1 007	755	16 050	624	10 015	10 914	701	7 651	26 964	655	17 666
Fangasso	28	0		14 784	559	8 264	5 942	630	3 743	20 726	579	12 007
Sayes	343	0		32 466	731	23 733	2 044	755	1 543	34 510	732	25 276
SAN	13 963	1 248	17 421	132 608	764	101 327	66 045	858	56 677	198 653	795	158 004
Djidian	2 352	1 714	4 031	1 031	839	865	12 603	1 104	13 914	13 634	1 084	14 779
Kita	2 897	1 928	5 585	1 442	916	1 321	11 218	1 012	11 353	12 660	1 001	12 674
Kokofata	10 686	2 150	22 975	5 514	838	4 621	26 808	1 025	27 489	32 322	993	32 110
Sébékoro	2 495	2 154	5 374	981	864	848	10 428	1 081	11 273	11 409	1 062	12 121
KITA	18 430	2 060	37 965	8 968	854	7 655	61 057	1 049	64 029	70 025	1 024	71 684
Total	198 481	1 730	343 321	303 055	836	253 262	453 379	949	430 133	756 434	903	683 395
R.97/98	239 250	2 078	497 095	277 654	948	263 289	407 478	1 068	435 333	685 132	1 020	698 622
% progr (+)	-17	-17	-31	9	-12	-4	11	-11	-1	10	-11	-2

C. M. D.T BILAN DE PRODUCTION 2000/2001 : CEREALES

Direction Générale

Résultats carrés de rendement

Régions	Riz bas-fonds aménagés			Riz bas-fonds non amén.			Riz pluvial strict			Total Riz			Fonio		
	Sup. (ha)	Rdt (kg/h a)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod. (T)
Béléko	225	1 276	287	1 395	1 199	1 673	1 095	763	835	2 715	1 029	2 795	9	556	5
Dioïla	114	614	70	702	974	684	2 637	743	1 959	3 453	786	2 713	30	433	13
Markacoungo	65	923	60	217	876	190	197	792	156	479	848	406	1	1 000	1
Massigui	38	1 447	55	686	1 418	973	1 799	1 187	2 135	2 523	1 254	3 163	115	565	65
Konobougou		0		130	1 031	134	129	760	98	259	896	232	94	617	58
FANA	442	1 068	472	3 130	1 167	3 654	5 857	885	5 183	9 429	987	9 309	249	570	142
Bougouni	398	1 739	692	1 811	1 378	2 496	1 409	1 270	1 789	3 618	1 376	4 977	965	35	339
Dogo		0		608	1 127	685	1 248	1 225	1 529	1 856	1 193	2 214	38	395	15
Garalo	188	2 330	438	2 760	1 384	3 820	1 149	1 257	1 444	4 097	1 392	5 702	4 180	447	1 868
Koumantou	309412	1 472	455	2 504	1 517	3 799	2 398	1 613	3 868	5 211	1 559	8 122	150	573	86
Kolondiéba	86	1 655	682	3 952	1 287	5 086	1 717	1 239	2 127	6 081	1 298	7 895	2 463	555	1 367
Yanfolila		1 651	142	2 315	1 398	3 236	2 378	1 308	3 110	4 779	1 358	6 488	167	401	67
BOUGOUNI	1 393	1 729	2 409	13 950	1 371	19 122	10 299	1 346	13 867	25 642	1 380	35 398	7 963	470	3 742

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE SUR L'IMPACT DE LA CRISE DE LA FILIERE DU COTON

Kignan	138	1 420	196	1 820	1 348	2 453	1 184	1 107	1 311	3 142	1 260	3 960	52	538	28
Kléla	1 159	1 667	1 932	1 628	1 650	2 686	562	979	550	3 349	1 543	5 168		0	
Niéna	187	1 139	213	2 316	1 403	3 249	1 140	1 270	1 448	3 643	1 348	4 910	96	490	47
Sikasso	886	2 658	2 355	2 788	1 413	3 939	1 590	1 582	2 515	5 264	1 673	8 809	39	538	21
Kadiolo	478	2 090	999	3 014	1 565	4 717	1 931	1 307	2 524	5 423	1 519	8 240	129	473	61
SIKASSO	2 848	2 000	5 695	11 566	1 474	74 044	6 407	1 303	8 348	20 821	1 493	31 087	316	497	157
Koutiala		0			0		1 382	1 1311	1 483	1 382	1 073	1 483	16	125	2
M'Pessoba	88	706	48		0		750	073	848	818	1 095	896	3	333	1
Molobala		0			0		208	1 131	206	208	990	206	4	500	2
Zébala	159	1 346	214	319	1 110	354	83	990	84	561	1 162	652	36	361	13
Karangana		0		59	627	37	6	1 012	6	65	662	43	8	500	4
Yorosso	28	2 250	63	70	471	33	50	1 000	32	148	865	128	122	287	35
								640							
KOUTIALA	255	1 275	325	448	946	424	2 479	1 073	2 659	3 182	1 071	3 408	189	302	57
Kimparana		0			0		313	2 086	653	313	2 086	653	375	621	233
San	1 255	3 622	4 546	1 171	1 568	1 836	436	798	348	2 862	2 352	6 730	2 384	438	1 044
Bla	25	0			0		616	917	565	641	881	565	147	381	56
Yangasso	2 115	3 254	6 882		0		286	1 175	336	2 401	3 006	7 218	515	513	264
Tominian		0			0		178	843	150	178	843	150	3 518	460	1 618
Fangasso		0			0		558	710	396	558	710	396	1 484	447	663
Sayes		0		2 878	953	2 743	654	774	506	3 532	920	3 249	439	608	267
SAN	3 395	3 366	11 428	4 049	1 131	4 579	3 041	971	2 954	10 485	1 808	18 961	8 862	468	4 145
Djidian	9	1 000	9	556	863	480	443	677	300	1 008	783	789	4	246	1
Kita	97	1 268	123	876	1 315	1 152	328	1 021	335	1 301	1 238	1 610	24	0	
Kokofata		0		1 968	1 579	3 108	407	1 211	493	2 375	1 516	3 601	1 569	409	642
Sébékoro	71	1 127	80	443	1 472	652	225	1 053	237	739	1 311	969	7	0	
KITA	177	1 198	2541	3 843	1 403	5 392	1 403	973	1 365	5 423	1 285	6 969	1 604	401	643
Total	8 510	2 414	20 541	36 986	1 358	50 215	29 486	1 166	34 376	74 982	1 402	105 132	19 183	463	8 886
R.99/00	7 960	2 649	21 083	32 617	1 713	55 864	26 401	1 460	38 538	66 978	1 724	115 485	20 189	539	10 882
% progr (+)	7	-9	-3	13	-21	-10	12	-20	-11	12	-19	-9	-5	-14	-18

EVOLUTION DES ACHATS INTRANTS

Campagnes	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/2000	2000/2001
Engrais (t)	52 885	54 224	57 279	73 367	98 008	133 349	161 035	150 920	162 000
PNT (t)	110 000					1 500	1 500	5 000	6 246
Insecticides (l)	1 389 350	1 700 000	1 366 000	1 080 000	1 336 400	2 102 599	2 291 600	2 625 000	1 707 000
Herbicides (l)	164 500	97 400	125 000	169 100	210 000	497 023	742 000	824 000	931 000
Fongicides (kg)	14 768	17 146	12 750	18 000	36 000	39 312	52 680	459 695	300 000

Campagnes	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/2000	2000/2001
Engrais (FCFA)	4 993 255 770	4 381 444 000	4 785 974 449	12 716 328 570	18 001 332 269	24 259 615 473	28 105 543 427	25 356 308 826	28 303 635 200
PNT (FCFA)	610 518 600				4 295 189 600	105 000 000	105 000 000	140 000 000	210 000
Insecticides (FCFA)	1 849 224 850	1 883 600 000	2 786 640 000	3 804 840 000	834 500 000	6 290 976 208	7 198 584 000	7 931 437 500	6 228 403 600
Herbicides (FCFA)	293 507 900	159 163 000	609 440 000	535 255 300	36 180 000	1 863 254 526	2 825 610 608	3 642 925 973	4 615 148 800
Fongicides (FCFA)	96 148 340	16 563 036	30 192 000	23 400 000		100 880 416	131 261 000	154 262 745	135 500 000
TOTAL	7 842 655 460	6 440 770 036	8 212 246 449	17 079 823 870	23 167 201 869	32 619 726 623	38 365 999 035	37 224 935 044	39 282 897 600

EVOLUTION DES PREVISIONS/REALISATIONS DES COUTS DES DIFFERENTES ACTIVITES EXERCICES : 1998 – 1999 – 2000

Libellés	PREVISIONS			REALISATIONS		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Charge de structure	5 831 527 000	5 715 997 000	6 181 713 000	9 085 430 676	7 306 756 416	4 992 257 232
Développement Rural	19 766 282 000	16 412 494 000	13 163 513 000	20 545 559 902	14 880 363 000	8 421 631 263
- Bailleurs	6 043 230 000	2 468 354 000	3 067 405 000	5 809 723 258	3 328 349 000	819 876 594
- Etat	1 366 000 000	1 300 000 000	749 220 000	1 366 000 000	1 300 000 000	608000000
- Coton	9 738 209 000	9 985 197 000	7 994 748 000	13 369 836 644	10 252 014 000	6 993 754 669
- Bénéficiaire	2 618 843 000	2 658 943 000	1 352 140 000	1 284 226 457		1 128 443 284
Activités coton	177 942 396 000	161 563 057 000	156 919 331 000	178 725 991 427	153 123 927 405	155 2543 445 842
- DTI	2 009 672 000	2 017 454 000	1 155 110 000	618 780 415	1 959 178 739	1 176 744 510
- Frais commercialisation	117 784 643 000	101 033 560 000	101 252 111 000	116 361 854 895	92 331 680 103	73 276 001 971
- Frais de collecte CG	5 622 824 000	5 711 867 000	8 507 519 000	8 011 021 816	6 469 476 850	7 733 377 186
- Egrenage et classement	23 018 000 000	23 275 013 000	22 226 333 000	27 473 003 038	22 997 917 428	16 470 292 572

- Stockage fibre	1 297 226 000	1 322 749 000	1 189 059 000	1 114 648 133	1 066 423 057	906 741 554
- Frais export fibre	28 210 031 000	28 202 414 000	22 589 199 000	25 146 683 130	28 299 251 228	55 680 288 049
Vente fibre & variation de stock coton	-221 215 988 000	-199 636 925 000	-163 730 456 000	-207 580 531 544	-154 333 893 037	-143 167 548 909
	-1 915 062 000	-2 105 667 000	-5 311 570 000	-2 566 003 182	-2 410 794 446	-3 821 574 990
Activités graine	-3 263 628 000	-3 467 593 000	-5 413 579 000	-3 191 803 070	-2 854 694 620	-3 881 871 963
- Produits	1 348 566 000	1 361 926 000	102 009 000	625 799 888	443 900 174	60 296 973
- Charges	2 836 155 000	2 908 289 000	497 797 000	1 610 782 617	5 697 016 905	4 557 420 627
Autres activités	-39 503 519 000	-41 422 738 000	-50 558 724 000	-33 274 564 081	-36 898 163 498	-19 683 391 102
- Produits	42 339 674 000	44 331 027 000	51 056 524 000	34 885 346 698	42 595 180 403	24 240 811 729
- Charges						
Investissements	51 173 460 000	3 551 796 000				

NB : Ce tableau n'incorpore pas les éléments HE et non incorporable

LES OCTROIS DE CREDITS BANCAIRES EN ZONES COTONNIERES CMDT (source BNDA)

En millions de F CFA

Types de crédits	1998	1999	2000	2001
Intrants agricoles	18 500,0	28 150,0	10,809,0	26 005
1 ^{er} Equipement	1 274,1	419,1	171,2	38
Rééquipement	267,0	137,7	8,0	43
Equipements collectifs	818,0	179,1	19,3	57
Consommation	206,5	105,0	0,0	3
SFD	654,8	1,256,6	985,0	1 003
TOTAL	21 520	30 248	11 993	27 149

CREDIT AGRICOLE CMDT + BNDA

CAMPAGNE 1998/1999 (source CMDT)

Libellés	Total Créances CMDT			Total Créances BNDA			Total Créances CMDT + BNDA		
	Montant	Rembt	%	Montant	Rembt	%	Montant	Rembt	%
Fana	2 490 637 875	2 366 706 525	95,02	4 741 537 585	4 741 537 585	100,00	7 232 175 460	7 108 244 110	98,29
Bougouni	583 815 320	530 765 366	90,91	6 145 869 897	6 145 869 897	100,00	6 729 685 217	6 676 635 263	99,21
Sikasso	666 515 335	581 100 015	87,18	7 636 843 365	7 636 843 365	100,00	8 303 358 700	8 217 943 380	98,97
Koutiala	10 913 510 453	10 763 349 946	98,62			#DIV/0 !	10 913 510 453	10 763 349 946	98,62
San	2 481 610 655	2 332 420 845	93,99			#DIV/0 !	2 481 610 655	2 332 420 845	93,99
Kita	2 553 954 635	2 497 353 150	97,78			#DIV/0 !	2 553 954 635	2 497 353 150	97,78
Total	19 690 044 273	19 071 695 847	96,86	18 524 250 847	18 524 250 847	100,00	37 595 946 694	37 595 946 694	98,38

NB : L'ensemble du crédit de la campagne 98/99 (ordinaire et spécifique) est considéré comme échu au 31/12/99. A cette date, le taux de remboursement du crédit CMDT est acceptable (96,86 %). Ce taux est influencé par le crédit spécifique 78,81 % contre 97,84 % pour le crédit ordinaire.

Quant aux créances BNDA, elles sont remboursées à 100 %. Ceci amène à un taux de 98,38 % pour l'ensemble des créances (MCDT et BNDA). Il est à noter qu'en juillet, seul le crédit ordinaire était échu et le taux de remboursement était alors de 97,55 % pour la CMDT et 99,70 % pour la BNDA.

RECAPITULATIF DU CREDIT AGRICOLE 1999/2000 (source CMDT)

1- Crédit CMDT

Régions	Exigible (FCFA)	Remboursement (FCFA)	%	Reliquat (FCFA)
Fana	1 772 123 363	1 303 904 781	73,58	468 218 582
Bougouni	447 982 395	334 892 995	74,76	113 089 400
Ssikasso	1 373 648 305	1 096 927 480	79,86	276 720 825
Koutiala	3 715 027 342	3 518 494 579	94,71	196 532 763
San	1 011 478 995	801 755 620	79,27	209 723 375
Kita	1 653 529 243	1 523 140 395	92,11	130 388 848
Total	9 973 789 643	8 579 115 850	86,02	1 394 673 793

Le niveau de remboursement CMDT (86,02 %) est inférieur à celui de 98/99 (96,66 %)

2- Crédit BNDA

Régions	Exigible (FCFA)	Remboursement (FCFA)	%	Reliquat (FCFA)
Fana	6 095 523 000	6 030 894 000	98,94	64 629 000
Bougouni	9 223 712 208	8 998 215 331	97,56	225 496 877
Ssikasso	7 886 335 669	7 799 227 005	98,90	87 108 664
Koutiala	5 998 657 345	5 983 558 389	99,75	15 098 956
San	981 076 352	975 633 354	99,45	5 442 998
Kita	1 147 035 733	1 146 683 733	99,73	352 000
Total	31 332 340 307	30 934 211 812	98,73	398 128 495

Le montant exigible est égal aux échéances appelées intrants plus le taux d'intérêt. Le taux de remboursement BNDA est assez satisfaisant (98,73 %), mais inférieur par rapport à la campagne 98/99 (99,70 %).

SUIVI DES REMBOURSEMENTS DU CREDIT AGRICOLE 2000/2001 AU 30/06/01 (source CMDT)

Régions	Créances Totales	Créances totales rééchelonnées	Créances exigibles	Montant remboursé	% de Rembt	Reliquat impayé
Fana	1 595 436 972	840 487 726	822 311 045	753 145 825	91,59	69 165 220
Bougouni	1 717 721 520	294 550 045	1 221 805 125	1 044 143 413	85,46	177 661 712
Ssikasso	1 160 796 525	354 529 395	610 196 935	411 176 980	67,38	199 019 955
Koutiala	1 484 934 594	109 582 838	1 263 784 948	1 170 226 930	92,60	93 558 018
San	1 470 883 170	107 732 300	1 362 362 195	1 089 837 190	80,00	272 525 005
Kita	1 529 085 440	796 215 545	913 092 375	796 236 930	87,14	117 455 900
Total	8 958 858 221	2 503 097 849	6 194 152 623	5 264 766 813	85,00	929 385 810

SUIVI DES REMBOURSEMENTS DU CREDIT AGRICOLE INTRANTS BNDA 2000/2001 AU 30/06/01 (source CMDT)

Régions	Montant sans intérêt	Montant avec intérêt	Montant remboursé	% de Rembt	Reliquat impayé
Fana	0	0	0	99,45	0
Bougouni	762 385 872	813 801 924	809 303 968	99,64	4 497 6 746
Ssikasso	1 711 157 050	1 851 934 385	1 845 187 736	99,92	649
Koutiala	7 536 324 619	8 185 356 951	8 178 639 554	99,99	6 717 397
Kita	839 741 925	912 613 905	912 497 735		116 170
Total	10 849 609 466	11 763 707 165	11 745 628 993	99,85	18 078 172

En conclusion :

Sur un volume global de crédit CMDT de 8 958 858 221 FCFA, 2 503 097 849 FCFA ont été rééchelonnés sur 4 à 5 ans et même plus pour certains crédits de la mécanisation.

Force est de constater aujourd'hui que ce rééchelonnement dont l'objectif était d'alléger le poids du crédit sur les producteurs n'a pas permis d'améliorer les taux de remboursement malgré le dépassement des prévisions d'achat coton dans toutes les Régions. Sur un exigible total de 6 194 152 623 FCFA, seuls 5 264 766 813 FCFA ont été remboursés soit 85,00 % en 2000/2001. Ce faible taux s'explique par les difficultés d'application de la caution solidaire dans les AV suite au boycott de la culture du coton, la production insuffisante de coton suite aux semis tardifs, aux crédits à recouvrement aléatoire et au non rééchelonnement du crédit dans les zones non cotonnières de San. Le taux de remboursement des crédits intrants BNDA s'est nettement amélioré avec 99,85 % contre 98,73 % en 1999/2000.

CMDT

 EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1998 A 2000 : option BCEAO
 (en millions de francs CFA)

RUBRIQUES	1998	1999	2000
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	-122 821	-155 755	-181 214
Biens	-1 206	-21 248	-33 409
Dont marchandises générales	-134 337	-10 423	-221 454
Pm Exportations FOB	328 131	351 573	388 130
Importations FOB	-329 337	-372 821	-421 539
Importations CAF	-448 100	-507 239	-573 523
Services nets	-159 235	-161 313	-167 905
Transports	-120 502	-130 129	-146 320
Voyages	-8 174	-6 047	55
Serv. Fournis ou reçus par les AP	-5 017	-3 217	-2 958
Autres services	-25 542	-21 920	-18 682
Revenus nets	-29 968	-43 135	-69 901
Rémunération des salariés	692	1 867	1 147
Revenus des investissements	-30 660	-45 002	-71 048
Transferts courants nets	67 588	69 941	90 001
Transferts courants des AP	27 588	24 101	45 658
Transf. Courants des autres secteurs	40 000	45 840	44 343
COMPTE DE CAPITAL ET D'OP. FINANCIERES	97 539	116 642	256 187
Compte de capital	73 142	69 734	74 907
Compte d'opérations financières	24 397	46 908	181 280
Investissements directs	5 241	831	55 838
Investissements de portefeuille	3 888	8 450	4 080
Autres investissements	15 268	37 627	121 362
Dont capitaux publics	58 000	60 300	62 900
Erreurs et omissions nettes	-5 898	6 311	-4 139
Solde global	-31 180	-32 802	70 834
Avoirs et engagements extérieurs	31 180	32 802	-70 834
Autorités monétaires	20 415	8 762	-46 888
Avoirs	19 904	805	-41 266
Engagements	511	7 957	-5 622
Banques de dépôts	10 765	24 040	-23 946
Avoirs	10 765	-5 766	-22 641
Engagements		29 806	-1 305

POTENTIEL FISCAL DE LA FILIERE COTON (M F CFA)

Contribuables	Contribution en 1998	Projection 2001 avec effets réformes	Propositions et effets	Projection 2001 Révisée
BNDA	568,232	704,170	Suppression exo : 362,558	1 066,728
QQUES LOCALES	684,738	880,999	Statu-quo	880,999
BQUES ETRANG.	0,000	0,000	Cessation recours : 647,333	647,333
CMDT	25 482,400	24 004,000	Statu-quo	24 004,000
PRODUCTEURS	1 137,400	1 137,500	Meilleur rendement : 1 075 M	2 212,800
Impôts directs	0,000		Application irvm : 1 500 M	1 500,000
IRVM/ristourne				
OHVN	5,731	7,628	Statu-quo	8,000
COMATEX	870,000	1 157,600	Statu	1 157,600
HUICOMA	5 113,300	7 486,400	Statu	7 486,400
TOTAL	33 861,801	35 378,297	Statu	38 963,860

Source : PAMORI 2000

EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1998 A 2000 : option BCEAO
(en millions de francs CFA)

RUBRIQUES	1998	1999	2000
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	-122 821	-155 755	-181 214
Biens	-1 206	-21 248	-33 409
Dont marchandises générales	-134 337	-10 423	-221 454
Pm Exportations FOB	328 131	351 573	388 130
Importations FOB	-329 337	-372 821	-421 539
Importations CAF	-448 100	-507 239	-573 523
Services nets	-159 235	-161 313	-167 905
Transports	-120 502	-130 129	-146 320
Voyages	-8 174	-6 047	55
Serv. Fournis ou reçus par les AP	-5 017	-3 217	-2 958
Autres services	-25 542	-21 920	-18 682
Revenus nets	-29 968	-43 135	-69 901
Rémunération des salariés	692	1 867	1 147
Revenus des investissements	-30 660	-45 002	-71 048
Transferts courants nets	67 588	69 941	90 001
Transferts courants des AP	27 588	24 101	45 658
Transf. Courants des autres secteurs	40 000	45 840	44 343
COMPTE DE CAPITAL ET D'OP. FINANCIERES	97 539	116 642	256 187
Compte de capital	73 142	69 734	74 907
Compte d'opérations financières	24 397	46 908	181 280
Investissements directs	5 241	831	55 838
Investissements de portefeuille	3 888	8 450	4 080
Autres investissements	15 268	37 627	121 362
Dont capitaux publics	58 000	60 300	62 900
Erreurs et omissions nettes	-5 898	6 311	-4 139
Solde global	-31 180	-32 802	70 834
Avoirs et engagements extérieurs	31 180	32 802	-70 834
Autorités monétaires	20 415	8 762	-46 888
Avoirs	19 904	805	-41 266
Engagements	511	7 957	-5 622
Banques de dépôts	10 765	24 040	-23 946
Avoirs		-5 766	-22 641
Engagements	10 765	29 806	-1 305

REPARTITION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITE (en millions de FCFA)

	1997	1998				1999				200			
		% volume	Prix 97	% prix	Prix 98	% volume	Prix 98	% prix	Prix 99	% volume	Prix 99	% prix	Prix 2000
VALEUR AJOUTEE PAR BRANCHE D'ACTIVITE													
Agriculture vivrière	228 777	-5,0%	217 382	13,1 %	245 757	10,7 %	294 114	-12,6 %	257 145	15,7 %	297 590	-13,6 %	257 000
Agriculture industrielle	115 808	13,5 %	131 231	13,6 %	149 112	0,1 %	149 238	-2,9 %	144 978	11,6 %	258 114	-12,6 %	111 949
Elevage	143 664	7,4 %	154 234	5,0 %	161 889	3,9%	168 181	3,8 %	174 549	4,3 %	182 101	2,4 %	188 413
Pêche	14 089	1,6 %	14 301	4,5 %	14 947	1,6 %	15 187	4,5 %	15 869	1,5 %	18 105	2,5 %	18 508
Sylviculture, cueillette	77 172	2,9 %	79 399	4,8 %	83 117	2,9 %	85 598	4,8 %	89 672	2,8 %	92 184	2,8 %	94 724
Produits de l'extraction	72 074	21,9 %	87 825	8,0 %	80 832	9,8 %	88 769	-3,7 %	85 464	11,1 %	94 941	19,3 %	113 262
Aproalimentaire-boisson-tabac	48 187	3,9 %	46 331	4,0 %	48 185	1,6 %	47 438	3,0 %	48 866	12,9 %	55 186	1,4 %	55 939
Textile	10 979	8,3 %	10 089	-3,2 %	9 746	1,3 %	9 615	0,2 %	9 638	6,3 %	9 032	-5,7 %	8 521
Autres bfranches manufacturières	31 767	2,8 %	32 668	7,8 %	35 229	1,6 %	35 798	3,0 %	36 872	5,6 %	34 797	1,4 %	35 285
Electricité et eau	21 783	9,8 %	23928	4,0 %	24 885	9,6 %	22 497	3,0 %	23 172	21,8 %	28 231	1,4 %	28 627
Bâtiment et travaux publics	80 649	3,2 %	83 194	3,8 %	86 391	2,6 %	88 676	0,1 %	88 731	5,0 %	93 206	11,7 %	104 074
Commerce	218 175	4,2 %	225 155	14,7 %	258 186	10,3 %	284 666	3,2 %	275 493	3,7 %	285 757	8,8 %	310 951
Transport et télécommunications	63 758	13,9 %	72 614	-0,7 %	72 079	6,9 %	77 048	2,5 %	79 000	3,9 %	82 062	-0,1 %	81 947
Autres services marchands non financiers	74 991	4,2 %	78 105	4,6 %	81 708	4,2 %	85 115	0,2 %	84 936	1,5 %	86 218	4,2 %	89 856
Services financiers	13 836	3,5 %	14 321	4,0 %	14 894	3,3 %	15 384	3,0 %	15 846	4,9 %	18 626	1,4 %	18 858
Services non marchands	105 288	3,2 %	108 661	4,2 %	113 227	1,9 %	111 118	2,0 %	113 330	14,2 %	129 398	-27,6 %	93 668
TOTAL branche fictive	-8 435	3,5 %	-8 731	4,0 %	-9 080	3,3 %	-9 379	3,0 %	-9 660	4,9 %	-10 136	1,4 %	-10 278
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 310 343	4,4 %	1 367 990	7,5 %	1 471 163	7,7 %	1 569 900	-2,3 %	1 533 899	6,0 %	1 625 922	-1,9 %	1 595 304
+DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	112 556	13,1 %	127273	-3,8 %	122 400	5,8 %	129 447	5,7 %	136 800	-25,1 %	102 446	18,7 %	119 600
=PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 422 899	5,0 %	1 494 013	6,7 %	1 593 563	6,6 %	1 899 388	-1,7 %	1 670 699	3,7 %	1 732 637	-1,0 %	1 714 904